

Diplôme de conservateur de bibliothèque

**De l'érudit aux usagers.
Publics des fonds locaux et régionaux
en bibliothèque municipale :
évolutions, pratiques et
représentations**

Laure Rioust

Sous la direction de Raphaële Mouren
Conservateur des bibliothèques
Maître de conférence à l'Essib

Remerciements

Au seuil de cette étude, je souhaiterais remercier Raphaële Mouren pour sa disponibilité, ainsi qu'Anne Meyer et l'équipe de la Documentation Lyon Rhône Alpes, qui m'ont accueillie dans leur service. Je remercie également Marie-France Peyrelong pour ses conseils avisés, ainsi que tous les professionnels qui ont accepté de répondre à mon enquête : Olivier Bogros ; Marie-Françoise Bois-Delatte ; Christine Barthélémy ; Catherine Bony ; Gladys Bouchard ; Claude Boudet ; Claudine Brabetz ; Louis Burle ; Laure Cedelle-Joubert ; Vincent Chaballier ; Danielle Collombet ; Florence Courtial ; Matthieu Desachy ; Françoise Ferrand ; Pierre Gandil ; Marc-Edouard Gautier ; Françoise Hardy ; Pascale Honoré ; Bernard Huchet ; Matthieu Lescuyer ; Jean-Louis Mahé ; Marie Maignaut ; Françoise Michelizza ; Michelle Neveux ; Florence Nielsen ; Jean-Paul Oddos ; Anne-Bérangère Rothenburger ; Jean-Paul Sergni ; Nicolas Tocquer ; Sarah Toulouse ; Didier Travier ; Thierry Veyron ; Marie-Françoise Waraksa.

Résumé :

Les publics des fonds locaux et régionaux demeurent mal connus en France. Ce silence s'explique à la fois par la vocation de conservation propre à ces fonds, et par les représentations divergentes dont ils ont pu faire l'objet. Toutefois, une évolution et une diversification des usages, liées aux nouvelles technologies et au contexte socioculturel, ont pu être pressenties par nombre d'observateurs. L'objet de cette étude est de mesurer les pratiques effectives de ces publics à travers l'exemple de la Bibliothèque municipale de Lyon.

Descripteurs :

Bibliothèques --Fonds spéciaux -- Histoire locale

Bibliothèques municipales -- Utilisation -- France --Enquêtes

Bibliothèques publiques -- Publics -- France

Bibliothèque municipale (Lyon)

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Abstract :

Publics of local studies collections are quite unknown in France. This silence may be explained both by the preservation purpose of these collections, and by divergent perceptions of what they are intended for. However, many specialists foresaw that uses could change and widen because of new technologies and sociocultural context. This work attempts to assess real practices relating to local material, through the case of the Lyon Public Library.

Keywords :

Libraries -- Special collections -- History, Local

Public libraries -- Use studies

Bibliothèque municipale (Lyon)

Sommaire

INTRODUCTION	3
PARTIE 1. LES FONDS LOCAUX ET RÉGIONAUX AU MIROIR DE LA BIBLIOTHÈQUE : LES PUBLICS EN QUESTION	5
1. DES VOCATIONS DIVERGENTES : LES FONDS LOCAUX ET RÉGIONAUX DANS TOUS LEURS ÉTATS	5
1.1. <i>Du monument à l'archive, les fonds locaux et régionaux comme réservoir de l'Histoire.....</i>	<i>5</i>
1.2. <i>De l'Histoire au service documentaire : chronique d'une impossible unité... 7</i>	<i>7</i>
1.3. <i>Mémoire et identité : les fonds locaux et régionaux comme patrimoine</i>	<i>11</i>
2. TERRITOIRES ET MISSIONS : LA BIBLIOTHÈQUE ET LE CLOCHER.	14
2.1. <i>Conflits de frontières : quelles compétences pour quels publics ?.....</i>	<i>14</i>
2.2. <i>Du « génie de la patrie » au « manteau d'Arlequin » : entre héritage national et politiques locales.....</i>	<i>17</i>
2.3. <i>Du local à l'universel : conflits de mémoires</i>	<i>19</i>
3. DU DISCOURS AU «DISPOSITIF»:ACTIVITÉS ET ORGANISATION	21
3.1. <i>Des fonds à deux visages</i>	<i>21</i>
3.2. <i>Des préoccupations « orientées fonds »</i>	<i>22</i>
3.3. <i>Du fonds local au village mondial : la numérisation comme chemin d'ouverture ?.....</i>	<i>26</i>
4. EXISTE-T-IL UN « PUBLIC DES FONDS LOCAUX ET RÉGIONAUX » ?	29
PARTIE 2. LES PUBLICS DES FONDS LOCAUX ET RÉGIONAUX HIER ET AUJOURD'HUI : REGARDS SUR UNE ÉVOLUTION	30
1. PUBLICS HIER : DE L'ÉRUDIT AUX USAGERS	30
2. PUBLICS AUJOURD'HUI : LES SYMPTÔMES D'UNE ÉVOLUTION	34
2.1. <i>Une connaissance impressionniste des publics</i>	<i>34</i>
2.2. <i>Les symptômes d'une évolution</i>	<i>36</i>
2.2.3. <i>Un « frémissement » nouveau ?.....</i>	<i>49</i>

PARTIE 3. PORTRAITS ET ITINÉRAIRES : USAGERS ET USAGES DES FONDS LOCAUX ET RÉGIONAUX	51
1. « TOUS PUBLICS, LE GRAND PUBLIC, NOUS SOMMES DANS UNE BIBLIOTHÈQUE DE LECTURE PUBLIQUE ! »	51
1.1. <i>Portrait de groupe</i>	51
1.2. <i>Les actifs, non-public des fonds locaux ?</i>	56
2. PARCOURS DOCUMENTAIRES ET ITINÉRAIRES DE LECTURE	58
2.1. <i>Les utilitaristes : «spécialistes» et «butineurs»</i>	59
2.2. <i>«Déviants», «caméléons»et « touche à tout » : éloge de la curiosité</i>	61
2.3. <i>Les « nostalgiques », goûteurs d’authenticité</i>	62
2.4. <i>« La bibliothèque m’apporte une vie » : les chercheurs de lien</i>	63
2.5. <i>A la recherche d’un environnement : « migrants » et « séjourners »</i>	64
PARTIE 4. PROJECTION : QUELS FONDS LOCAUX POUR DEMAIN ?	66
1. LA PROFESSION AU DÉFI DES PUBLICS	66
1.1. <i>Reconquérir le public universitaire.</i>	66
1.2. <i>Toucher le jeune public.</i>	67
1.3. <i>Etendre le champ de l’action culturelle et dénouer le clivage fonds d’étude / lecture publique.</i>	67
1.4. <i>S’insérer dans la dynamique de construction du savoir et de la mémoire sur le Web</i>	70
2. UN PETIT PAS DE CÔTÉ	73
2.1. <i>Les fonds locaux à l’heure d’Internet : de l’autre côté de l’écran...</i>	74
2.2. <i>La salle régionale vue par ses publics : discours sur la bibliothèque</i>	77
CONCLUSION	82
BIBLIOGRAPHIE	84
TABLE DES ANNEXES	ERREUR ! SIGNET NON DÉFINI.

Introduction

Lorsque les collections spécialisées restent vivantes, ce n'est pas en liaison avec les besoins du public, mais pour elles-mêmes, pour le prestige qu'on leur reconnaît. Au risque de les voir reposer sur les rayons des bibliothèques, réservées à quelques spécialistes qui connaissent les moyens d'y accéder. Un petit monde réduit, à part¹.

C'est à ce « *petit monde réduit* » décrit par Yvette Weber qu'ont longtemps ressemblé les fonds locaux et régionaux des bibliothèques publiques. Entièrement régis par des préoccupations d'enrichissement et de conservation, ils se sont développés dans l'ignorance des publics qu'ils pouvaient intéresser. Les premières interrogations concernant leur lectorat ne sont apparues que dans les années 1980, à la faveur de deux rencontres majeures : la journée d'étude que l'Association des conservateurs de bibliothèques a consacrée, en janvier 1979, à la *Documentation régionale*², et le colloque d'Hénin-Beaumont de novembre 1981, au cours duquel s'est tenu un carrefour sur le thème *La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui*³. Au même moment, l'essor des enquêtes sociologiques affinait la connaissance des usagers des bibliothèques, apportant indirectement quelques données sur les publics des fonds locaux. Plusieurs études conduites au début des années 1980, telles l'enquête nationale de 1979 sur *L'expérience et l'image des bibliothèques municipales*⁴, ou celle menée par Nicole Giraud en 1984 sur les besoins documentaires en milieu rural⁵, ont permis d'évaluer la demande dans un contexte de lecture publique. Quelques rares analyses dédiées aux publics du patrimoine éclairent la question sous un angle différent, mais toujours en filigrane. C'est le cas notamment de l'enquête *Le Patrimoine écrit et graphique : représentation du grand public et des élus locaux* (1989)⁶, de l'étude commandée par le Ministère de la Culture et de la Communication sur *Les publics des archives départementales et communales* (2003), ou du colloque *Quels publics pour le patrimoine écrit ? Réflexions sur la valorisation et la vulgarisation des fonds patrimoniaux*, organisé à Orléans les 23 et 24 juin 1997. Trois études d'Yves Jocteur-Montrozier (1997), de Marie Pierre Dion (1997) et de Florence Belot (2004)⁷ viennent compléter ce maigre éventail. Plus récemment, les programmes des *Journées Henri Jean Martin* et du *Congrès de l'Association des Bibliothécaires français*

1 Yvette Weber. « Le public d'un fonds spécialisé : contours et pratiques ». *Développer et exploiter un fonds spécialisé* ; sous la dir. de Georges Perrin ; Villeurbanne : ENSSIB, 1999, p. 111-125, p. 111.

2 Association des conservateurs de bibliothèques France. *La Documentation régionale*. Journées d'études, Villeurbanne et Lyon 26-27 janvier 1979, Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1979

3 Albert Ronsin. « La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui », *Lecture et bibliothèques publiques*, Actes du colloque d'Hénin-Beaumont, 20-21 novembre 1981, Lille, Office culturel régional Nord-Pas-de-Calais, 1982.

4 « L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales : enquête par sondage auprès de la population nationale », *BBF*, 1980, n°6, p.265-99.

5 Nicole Giraud. « Les besoins documentaires en milieu rural : l'exemple des Alpes-de-Haute-Provence », *BBF*, 1984, n°3, p.224-228

6 CESTRA. *Le Patrimoine écrit et graphique : représentation du grand public et des élus locaux*. Etude réalisée pour la Fédération française de coopération entre les bibliothèques], Paris, CESTRA, 1989.

7 Yves Jocteur-Montrozier. « Les fonds locaux ». *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, sous la dir. de Jean-Paul Oddos, Paris, Cercle de la Librairie, 1997, p. 351-369 ; Marie-Pierre Dion « Le patrimoine des bibliothèques et ses publics ». *ibid.*, p. 292-320 ; Florence Belot. *Les publics des fonds anciens des bibliothèques municipales : silence et représentations*. Villeurbanne : Enssib, 2004.

de 2007 laissent toutefois place aux débats concernant valorisation du patrimoine et question des publics.

Mais, dans tous les cas, les publics des fonds locaux et régionaux restent envisagés de façon superficielle, faisant l'objet d'une rapide catégorisation ou se trouvant englobés dans le grand Tout des publics du patrimoine. La principale raison de cette méconnaissance tient à la complexité de ces fonds, qui, par l'extrême diversité des sujets et des supports qu'ils rassemblent, recoupent toutes les sections de la bibliothèque. A tel point qu'ils en deviennent impossibles à définir : pour François Hauchecorne, « *la seule définition générale par laquelle il soit possible de les identifier est une définition géographique* »⁸ ; pour Albert Ronsin « *le fonds concerne à peu près tous les domaines possibles et imaginables auxquels dans votre ville, dans votre région, vous pourrez être confrontés* »⁹ ; et André-Pierre Syren de conclure « *La notion de fonds local ou régional est flottante [...] Le fonds local est lui-même ambigu : à la fois mémoire cumulative tendant à l'exhaustivité d'une vie locale et porte-parole du « génie du lieu »*¹⁰. Au final, la seule particularité irréductible que les auteurs reconnaissent aux fonds locaux et régionaux reste leur profonde singularité. A la fois « *trop particuliers* » et « *trop banals* »¹¹, ils ne font pas vraiment l'objet d'une réflexion prospective et leurs publics restent plongés dans la semi obscurité d'une connaissance approximative. C'est pourtant ce polymorphisme des fonds locaux qui rend la question essentielle, dans la mesure où les problématiques liées à leurs publics rejoignent celle, plus générale, du modèle de bibliothèque publique.

Les rares études ayant effleuré le sujet ont pressenti une possible évolution, touchant tout à la fois la composition et les pratiques du lectorat. Un triple mouvement de redécouverte du passé, de croissance des besoins en information locale, et de développement de l'accès à distance laissait espérer un élargissement des centres d'intérêt et une diversification des publics. A l'heure où les spécialistes s'interrogent sur les voies d'une « démocratisation » de l'accès au patrimoine écrit, il conviendra d'interroger les conditions et la réalisation de cette ouverture pour les fonds locaux. Pour cela, nous nous appuierons sur une double enquête, menée à la fois auprès des bibliothécaires de 35 établissements, et des usagers de la Bibliothèque municipale de Lyon. Il s'agira de scruter, au travers de ce portrait de groupe, les nouvelles perspectives qui s'offrent aux services des fonds locaux. Mais avant cela, il est indispensable de sonder les raisons du silence qui pèse sur leurs publics, en esquisant l'histoire des représentations dont ils ont pu faire l'objet.

⁸ François Hauchecorne. « Fonds local et régional », *BBF*, 1982, n°1, p. 25-30.

⁹ Albert Ronsin. « La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui », op. cit. p. 56.

¹⁰ André-Pierre Syren. « La bibliothèque localement universelle », *BBF*, 1995, n°3, p. 8-15.

¹¹ Hèlène Saleix. *Les fonds locaux des bibliothèques municipales de l'Oise*. Villeurbanne : ENSSIB, 1996, p. 5

Partie 1. Les fonds locaux et régionaux au miroir de la bibliothèque : les publics en question

1. Des vocations divergentes : les fonds locaux et régionaux dans tous leurs états

Pour comprendre le silence qui règne autour des publics des fonds locaux et régionaux, il convient de se plonger dans leur histoire. Depuis le XIX^e siècle, des vocations divergentes leur ont en effet été attribuées : tour à tour perçus comme réservoirs de l'Histoire, comme vecteurs d'une information indispensable au développement local ou comme supports de la mémoire, ils apparaissent au carrefour d'une multitude d'usages. Leur dimension substantiellement polymorphe, couplée à la cristallisation de missions parfois contradictoires contribue à la difficulté de définir un ou des publics aisément identifiables.

1.1. Du monument à l'archive, les fonds locaux et régionaux comme réservoir de l'Histoire

Je sais déjà qu'il est plusieurs bibliothèques qui pourraient être exploitées avec grand profit...ce sont surtout des éclaircissements sur l'histoire des localités, des particularités toutes provinciales, que fourniraient ces bibliothèques¹².

Comme l'écrivait Guizot en 1833, le renouveau des études archéologiques après 1830 a enraciné les fonds locaux dans une perspective érudite et historique, marquant durablement la place qui devait leur être assignée dans les bibliothèques publiques. Jusque dans les années 1920, la médiocrité des crédits publics attribués aux bibliothèques fait reposer leur enrichissement sur les dons. Par le biais des sociétés savantes, les notables passionnés d'histoire locale encouragent la constitution de fonds documentaires et de sources, qu'ils alimentent eux-mêmes de leurs productions. C'est ainsi par exemple que la bibliothèque de Nîmes s'enrichit en 1902 du legs Achille Bardou « *membre de l'Académie de Nîmes, auteur d'un certain nombre d'ouvrages remarquables sur l'histoire de notre département* », suivi entre 1907 et 1911 de 74 000 ouvrages provenant de plus de 130 donateurs différents¹³. En 1905, la ville de Dijon voit naître la Société des bibliophiles de Bourgogne, pour soutenir l'acquisition des « *volumes ou documents rares et précieux concernant la Bourgogne* »¹⁴. Le renouvellement des fonds repose sur une étroite symbiose entre usagers et bibliothécaires, pour qui la bibliothèque doit avant tout s'attacher à posséder « *la collection complète des ouvrages imprimés de la ville où elle est établie* », afin de

¹² François Guizot. *Rapport à Louis-Philippe, proposant création d'une institution nationale pour entreprendre travail catalographique*. 31 décembre 1833, cf. Graham Keith Barnett. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Paris :Promodis, 1987, p.179
¹³ A. Poussiguet. « La bibliothèque publique de Nîmes ». *Nîmes et le Gard* ; Nîmes : La laborieuse, 1912, p. 7.

¹⁴ Charles Oursel. *La Bibliothèque publique et les archives municipales de Dijon*. Dijon : Imprimerie Eugène Jacquot, 1911, p. 9.

conserver « *les éléments de l'histoire bibliographique et littéraire* » de la cité¹⁵. Dans son *Catalogue de la bibliothèque de Nîmes* de 1861, Charles Liotard explique ainsi que les acquisitions sont tout entières dirigées « *avec l'intention de réunir les œuvres qui présentent un intérêt local, soit par le sujet, soit par le nom de leur auteur* »¹⁶ ; à Rouen, Henri Loriquet rappelle que les « *gardiens de nos Dépôts publics* » doivent « *prendre à cœur la formation d'un Fonds local qui représente, à proprement parler, le patrimoine historique, intellectuel et moral de la région* »¹⁷. Miroir des préoccupations de l'élite dont ils émanent et pour laquelle ils sont constitués, les fonds locaux, et plus généralement historiques, constituent alors la colonne vertébrale des collections, dont les ambitions généralistes sont de toute façon limitées par manque de moyens.

Peu à peu, les ouvrages d'intérêt local, généralement dispersés dans les collections de la bibliothèque, tendent à intégrer une division spécifique, dotée d'une cote particulière et d'inventaires propres. En 1848, Hyacinthe Gariel crée ainsi le fonds dauphinois, tandis que la ville de Clermont-Ferrand édite un catalogue de ses collections sur l'Auvergne¹⁸. A Pau, Léon Soulice publie en 1886 le catalogue du fonds d'histoire locale¹⁹ ; en 1902, Léon Gaudin rédige celui du fonds montpelliérain ; Henri Loriquet fait de même à Rouen en 1901. Dans son manuel de bibliothéconomie de 1910, Léopold Delisle encourage cette individualisation d'un fonds local clairement identifié²⁰.

Les fonds locaux sont alors tout entiers tournés vers l'étude historique. Néanmoins, l'évolution du concept d'histoire en tant que discipline favorise leur diversification, et constitue les prémices d'une ouverture. Jusqu'alors chronique des événements politiques et militaires, l'histoire s'ouvre désormais à tous les aspects de la société et de la civilisation, appelant un renouveau des sources. Au milieu du XIX^e siècle, la place d'honneur revenait aux « monuments » paléographiques, témoins illustres du passé de la cité et de ses grands hommes : comme l'écrivait André Le Glay, « *les manuscrits historiques* » étaient alors la « *richesse la plus réelle, la plus pratique des bibliothèques* »²¹. Mais les années 1890-1920 voient émerger un intérêt nouveau pour les documents mineurs, produits du quotidien, dont l'importance ne dépend plus d'une valeur intrinsèque mais du sens qu'ils acquièrent en intégrant une collection. La notion de rareté trouve désormais ses fondements dans l'unicité du fonds constitué et des exemplaires transmis à la postérité. Dans son introduction au cadre de classement du fonds normand, Henri Loriquet précise ainsi que les matériaux servant à

15 André Le Glay, *Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord*, 1841, p. 222

16 Charles Liotard, Nîmes, 1861, *Catalogue de la bibliothèque de Nîmes*, second supplément, « Avertissement », p. VII

17 Henri Loriquet, *Ville de Rouen, bibliothèque publique : cadre de classement du fonds de Normandie*, Rouen : A. Lestringant, 1901, p. III.

18 Graham Keith Barnett, *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939*. Paris : Promodis, 1987, p. 136.

19 Jean Goasguen, *La Bibliothèque Municipale de Pau, Extrait du bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n°89, Janvier-Juin 1969, Bordeaux, imprimerie Taffard, 1969, p. 10.

20 Léopold Delisle, *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque*, Paris, Honoré Champion, 1908, p. 9-11, p. 10.

21 André Le Glay, *Mémoire sur les bibliothèques publiques...*, p. 155.

l'histoire locale « *vont du plus respectable volume au plus minuscule placard* »²²; Léopold Delisle, dans ses *Instructions élémentaires*, consacre la nécessité d'accorder une place indifférenciée aux documents « *dépourvus par eux-mêmes de valeur historique, scientifique ou littéraire, dans lesquels se détachent quelques pages présentant un réel intérêt pour les études locales* »²³.

L'histoire de la cité ne s'écrit donc plus seulement à travers les monuments du passé, jalons fondateurs du territoire, mais se nourrit des traces du quotidien, qui trouvent leur valeur historique dans la perspective d'une collection. Ce changement de paradigme s'accompagne d'une redéfinition de la mission des bibliothèques. Jadis vouées à engranger rétrospectivement les fonds rassemblés par une élite, elles revendiquent la nécessité d'une collecte exhaustive et non sélective, pour constituer les sources historiques du futur. Cette nouvelle orientation prospective transparaît dans les discours contemporains : pour Lorient, « *constituer sans frais, dans la mesure la plus large possible et tandis qu'il est temps, toute l'œuvre locale, c'est travailler pour l'avenir* »; de son côté, Léon Gaudin s'engage à enrichir son fonds en « *sollicitant des écrivains locaux, des académies et autres sociétés savantes de notre région, l'octroi gracieux de leurs publications...* »²⁴. A Tours, en 1926, Georges Collon met sur pieds une expérience originale, associant le public à la construction de la collection. Il s'agit de collecter auprès des lecteurs « *tout ce qui pourra servir plus tard à illustrer l'histoire de notre ville et de notre temps* », et d'intégrer ces documents à des fichiers classés par matière, dans l'espoir de « *créer chez nous, avec l'aimable collaboration de notre public, un centre de documentation collective et [de] faire naître chez nos érudits un esprit de solidarité* »²⁵.

Le fonds local n'accueille plus seulement l'ouvrage traitant d'histoire ou l'archive portant trace d'un événement historique, mais il s'ouvre désormais à tout document produit par une instance locale, à toute source potentielle. Il n'en reste pas moins destiné à un usage de recherche savante et réservé à un public spécialisé. Symbole du modèle de bibliothèque érudite, il sera bientôt au cœur des polémiques concernant le rôle de la bibliothèque publique.

1.2. De l'Histoire au service documentaire : chronique d'une impossible unité

Eugène Morel ouvre le concert des critiques à l'encontre des bibliothèques françaises, qui sacrifient la lecture publique à la recherche savante et à la conservation. La notion de « livres utiles », répondant aux besoins de l'information immédiate et de l'économie locale, est invoquée contre des collections qui accordent une trop large place à l'histoire et aux fonds anciens. Alors que la *Free public library* anglo-saxonne incarne le « *service public de renseignements, la*

22 Henri Lorient. *Ville de Rouen, bibliothèque publique : cadre de classement du fonds de Normandie*, Rouen : A. Lestringant, 1901, p. V.

23 Léopold Delisle, *Instructions élémentaires et techniques...*, op. cit., p. 10.

24 Léon Gaudin. *Catalogue de la Bibliothèque de la Ville de Montpellier (dite du Musée Fabre)*, Montpellier : L. Crollier, 1902.

25 Georges Collon. « La modernisation d'une bibliothèque municipale », *Revue des bibliothèques*, 39e année, février 1929, p. 388-401, p. 400.

« fontaine commune » où non seulement les savants mais les commerçants, industriels, ouvriers d'élite, techniciens vont puiser les documents les plus exacts », la bibliothèque publique française fait office d'« asile sacré de l'archéologie, sorte de tombeau où l'on ne fête pas la Toussaint »²⁶, de « club d'historiens locaux »²⁷. Enracinée dans le territoire qu'elle irrigue, la collection ne doit pas se contenter d'éclairer le passé, mais jouer un rôle phare dans la vie de la cité en tant que support aux activités.

Il faut néanmoins attendre les années 1920- 1930 pour que ces suppliques trouvent un réel écho dans la profession. Au Congrès des bibliothécaires et des bibliophiles de Paris, en 1923, plusieurs interventions réclament ainsi l'ouverture de sections spéciales dédiées aux besoins documentaires du commerce et de l'industrie locaux²⁸. En 1928, Henri Joly se prend à son tour à imaginer l'avenir de la bibliothèque de Lyon sous la forme d'un « immense office de renseignements [...], ruche bourdonnante de téléphones, de tubes pneumatiques, d'ascenseurs et de monte-charges où, de toute la ville, on s'adresserait d'instinct pour tout renseignement de quelque ordre que ce fût »²⁹. Diversification des usages, immédiateté et fraîcheur de l'information, la bibliothèque doit avant tout servir l'intérêt commun. Ce n'est pas l'existence des fonds locaux qui est remise en cause, mais bien les limites étriquées auxquelles ils ont été cantonnés. Ce sont leur historicisme monolithique, leur dimension élitiste, le repli de la collection sur elle-même et une forme d'exclusivisme que les discours dénoncent. Selon Ernest Coyecque, les collections des « bibliothèques de vulgarisation », « bibliothèque d'usage et non de conservation », doivent, tout comme les bibliothèques d'étude, accorder une attention spéciale aux particularités de la localité. Mais à leur différence, elles ne se restreindront pas à la seule dimension historique et couvriront tous les domaines la concernant : géographie, industrie, art, folklore...³⁰

Sur cette lancée, les détracteurs de la bibliothèque savante ouvrent à la Libération une nouvelle voie de développement pour les fonds locaux : au fonds traditionnel d'histoire locale vient se superposer la notion de centre de documentation au service d'un territoire. La *Journée d'étude des bibliothèques de France* de 1957, consacrée au rôle documentaire des bibliothèques, est ainsi inaugurée par une séance portant sur la « Documentation locale et régionale ». Marie-Madeleine Gauthier, bibliothécaire de Limoges, souligne à cette occasion qu'« il s'agit d'aider le public non seulement à se distraire et à « se souvenir », mais à apprendre et éventuellement à « produire », l'entraînant ainsi à participer au progrès actif des connaissances humaines »³¹. Dans un article daté de 1958, Jean-Louis Rocher prône pour sa part la constitution de bibliographies régionales « générales »,

26 Eugène Morel. *De la librairie publique*, Paris : Librairie Armand Colin, 1910, p. 151-152.

27 Eugène Morel. *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*. 2^e éd. Paris : Mercure de France, 1908, vol. 1, p. 137

28 Graham Keith Barnett. *Histoire des bibliothèques publiques en France...*, p. 309.

29 Henri Joly « Les bibliothèques et l'avenir de la bibliothèque de Lyon », *Cahiers rhodaniens*, n°3, février 1928, p. 32-34.

30 Graham Keith Barnett. *Histoire des bibliothèques publiques en France...* p. 324.

31 « Journée d'étude des bibliothèques de France », *BBF*, 1957, n°12, p. 879-902.

dont le but serait de rassembler « *une riche documentation intéressant aussi bien les problèmes actuels d'économie régionale, d'urbanisme, de logement, etc... que ceux du passé* »³². Comme le remarque Yves Jocteur-Montrozier, parallèlement à l'essor de la lecture publique, « *la mémoire locale évolue du passé au présent avec la prise en compte de l'actualité* »³³.

Cette orientation prend véritablement corps dans les années 1970, tandis que s'affirme un nouveau modèle de bibliothèque publique, en rupture avec la distinction opposant bibliothèque savante et bibliothèque populaire. Sous ses habits neufs, la bibliothèque a pour principes l'ouverture à tous, l'égalité et l'unicité du public, le décloisonnement des différents secteurs, le libre accès à l'information, ainsi que la diversification des usages et des supports : « *la bibliothèque dit vouloir faire tout, pour tous, tout de suite* »³⁴. Animée par le souci du lecteur, elle se définit avant tout comme un outil de formation et d'information. Elle reflète une idéologie sociale de progrès, rejetant tout privilège dans l'accès au savoir³⁵. Cette transformation s'inscrit dans un contexte de profondes mutations socio-économiques. L'essor de la région comme entité économique, les nouvelles politiques d'aménagement du territoire ou l'évolution de la pédagogie, qui accorde désormais une place importante à l'étude du milieu, suscitent de nouveaux besoins documentaires.

C'est à partir de cette date que l'actualité et l'information investissent concrètement la notion de fonds local, comme en témoignent plusieurs réalisations évoquées lors des *Journées d'étude de l'Association des conservateurs de bibliothèques* en 1979. A Lyon, la bibliothèque de la Part-Dieu construite en 1972 se veut ainsi « *une bibliothèque d'information actuelle* », dotée à partir de 1974 d'un service chargé d'acquérir la documentation intéressant la région Rhône-Alpes. Elle offre au public « *une salle de consultation où il puisse trouver, sous diverses formes, un maximum d'informations et d'études sur ce territoire régional* »³⁶. De nouveaux services visent à optimiser l'accès de l'utilisateur à une information fiable et rapidement utilisable : libre accès, renouvellement systématique des documents à caractère conjoncturel, extraction de renseignements pour créer des fichiers d'adresses ou de personnalités, dépouillement exhaustif des périodiques pour constituer des dossiers de presse... Le fonds local tend à jouer le rôle d'une « *encyclopédie régionale vivante, constamment mise à jour* », « *point de départ et d'orientation pour tous ceux qui travaillent sur la région* »³⁷. A une échelle moindre, le Fonds local et régional de la bibliothèque de Caen commence lui aussi sa transformation dans le but de « *se tourner résolument vers la documentation et*

32 Jean-Louis Rocher. « Bibliographie et documentation régionales », BBF, 1958, t. 3, n°11, p. 783-792.

33 Yves Jocteur-Montrozier. « Les fonds locaux », op. cit. , p. 355.

34 Martine Poulain. « L'effet médiathèque : quelle culture pour quels publics ? ». Sous la dir. de Bernadette Seibel. *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Le Monde Editions, 1995, p. 225.

35 Anne-Marie Bertrand. *De la librairie publique...*, p 68.

36 Yvette Weber. « Le service de documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon », Association des conservateurs de bibliothèques France. *Documentation régionale*. Journées d'études, Villeurbanne et Lyon 26-27 janvier 1979 Villeurbanne : Presses de l'ENSB, p 407-426, p.407.

37 Jean-Louis Rocher. « De la ville à la région : les bibliothèques municipales classées en question », BBF, n°4, 1984, p. 299-306, p. 300.

l'information »³⁸. Ailleurs, quelques expériences ponctuelles confirment l'ambition des bibliothèques à se positionner comme acteurs importants du réseau institutionnel et économique local. En 1963, René Fillet est ainsi amené à réaliser une exposition innovante à la bibliothèque municipale de Tours, en lien avec le Comité d'orientation économique d'Indre et Loire, sur le thème du développement économique³⁹. De son côté, la bibliothèque municipale de Rouen intègre un Groupe d'Information et de Documentation Economique⁴⁰. Confrontée à la demande scolaire, la bibliothèque d'Orléans est pour sa part amenée à travailler en liaison avec les écoles et les centres de documentation pédagogique, pour proposer dossiers bibliographiques ou expositions itinérantes⁴¹.

Toutefois, cette nouvelle façon d'envisager la vocation des documents d'intérêt local, et de considérer l'articulation entre les collections et le territoire qu'elles irriguent, révèle rapidement ses limites. A l'exception de l'exemple lyonnais, les initiatives adoptent souvent la forme d'actions ponctuelles ou de services spécifiques, sans prendre en compte l'ensemble de la collection dans toute son étendue et sa profondeur historique. La nouvelle dynamique n'a donc pas entraîné dans son sillage l'ensemble des fonds, mais a plutôt contribué à isoler ceux hérités de la bibliothèque savante. En outre, la greffe de la modernité n'a pas vraiment pris. Dans l'opinion, l'aspect le plus spontanément associé à la notion de fonds local reste souvent son caractère spécialisé et sa dimension historique. François Hauchecorne constate ainsi dans les années 1980 que « *la notion, parfois encore prédominante, tout au moins dans l'esprit des lecteurs, [est celle] du fonds local comme fonds surtout historique* »⁴². Par ailleurs, si certaines branches documentaires intéressant le territoire ont intégré les services innovants des nouvelles médiathèques, le cœur des collections est demeuré rivé aux salles d'étude, elles mêmes en retrait du mouvement de modernisation. Malgré quelques expériences tournées vers le grand public, la salle de Normandie, à Caen, est restée « *une salle de recherche, l'information et la documentation étant plutôt dispersées à travers les différentes salles de lecture de la Bibliothèque* »⁴³. Le service « fonds régional » de la bibliothèque de Toulouse est lui aussi rattaché à la « Section d'Etude » et son responsable, Jean Goasguen, reconnaît en 1979 qu'« *il y a une certaine incompatibilité entre la recherche traditionnelle portant sur les questions locales et la documentation* »⁴⁴. Le dilemme se pose également à Rouen, où Claire Fons s'interroge sur les priorités de sa mission : « *faut-il se consacrer à l'inventaire et à l'exploitation de ce qui existe ou chercher à élargir le fonds, à l'adapter*

³⁸ Geneviève Le Cacheux, « Le fonds local et régional à la bibliothèque de Caen », Association des conservateurs de bibliothèques France. *Documentation régionale*. Journées d'études, Villeurbanne et Lyon, 26-27 janvier 1979 Villeurbanne : Presses de l'ENSB, p427-433, p.433.

³⁹ René Fillet. « « La Touraine en 1975 » à la Bibliothèque municipale : science-fiction ou travail d'avenir ? », *BBF*, 1963, n° 12, p. 461-482

⁴⁰ Claire Fons. « Le fonds régional de la bibliothèque municipale de Rouen : réalités et perspectives », *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 1983, n°119, p. 22-25.

⁴¹ Hauchecorne, François. « Fonds local et régional », *BBF*, 1982, n°1, p. 25-30.

⁴² Ibid.

⁴³ Geneviève Le Cacheux. « Le fonds local et régional à la bibliothèque de Caen », op. cit., p. 427-433, p.430.

aux réalités actuelles ? »⁴⁵. Malgré les efforts investis pour extraire les fonds locaux de leurs oripeaux historiques et les faire participer au concert du progrès, le spectre du modèle ancien se dresse toujours « *en ombre chinoise* »⁴⁶ et hante les représentations qui leur sont attachées.

1.3. Mémoire et identité : les fonds locaux et régionaux comme patrimoine

Si les discours volontaristes des « Modernistes » en faveur de la lecture publique ont jeté l'anathème sur les « fonds anciens », la mission des bibliothèques comme conservatoires de la mémoire locale et nationale n'a jamais vraiment cessé d'être affirmée. En décembre 1973, alors que tous les efforts se tournent vers le développement de la lecture publique et que les fonds de conservation sont majoritairement considérés comme un poids mort, le groupe de travail sur les bibliothèques municipales cite ainsi la « *mise à disposition du public du patrimoine local : collecte et mise en valeur* » au titre des objectifs de la bibliothèque⁴⁷.

Les années 1980 et leur cortège d'« émois patrimoniaux » ont néanmoins contribué à replacer cette fonction mémorielle au cœur du débat bibliothéconomique. Au colloque d'Hénin-Beaumont de 1981 un carrefour est consacré au thème « *La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui* ». On y rappelle que s'« *il est évident que la mission générale de la bibliothèque publique est de distraire, d'informer, d'éduquer* », elle est aussi de « *garder le patrimoine culturel littéraire* » et de remplir « *une fonction de mémoire au service de la ville et de la région* »⁴⁸. L'année du patrimoine est l'occasion de promouvoir la « *part prise tous les jours par les bibliothèques à la constitution de la mémoire des hommes et du temps* »⁴⁹. Les années 1990 voient fleurir de nombreux articles soulignant la place que doit occuper la bibliothèque dans la construction non seulement d'une mémoire, mais aussi d'une identité collectives. Le colloque de Rennes de 1996, consacré à l'enrichissement du patrimoine en région, est ainsi placé sous le double signe de la mémoire et de l'identité. Marie-Thérèse Pouillias y affirme, entre autres, que « *la collection doit permettre un ressourcement symbolique ; le patrimoine restitué, c'est le partage de valeurs communes, la reconnaissance d'une identité, l'expression d'une appartenance* »⁵⁰. Jacques Deville renchérit en

⁴⁴ Jean Goasguen. « Le fonds régional de la bibliothèque de Toulouse ». Association des conservateurs de bibliothèques France. *Documentation régionale*. Journées d'études, Villeurbanne et Lyon, 26-27 janvier 1979 Villeurbanne : Presses de l'ENSB., p. 465.

⁴⁵ Claire Fons. « Le fonds régional de la bibliothèque municipale de Rouen : réalités et perspectives », op. cit., p. 25.

⁴⁶ Anne-Marie Bertrand. *De la librairie publique petit essai d'histoire culturelle sur les bibliothèques publiques en France et aux États-Unis depuis 1945*. 2006, 1 vol. (245-XXXVIII). Mémoire présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 : 2006, p. 75.

⁴⁷ AN, versement n° 880011, carton 4, cité par Anne-Marie Bertrand. *Bibliothèques urbaines : les villes et leurs bibliothèques municipales de la Libération à la fin des années 1980*. 1998, 2 vol., 565 f. Th. doct. : Histoire : Université Versailles Saint-Quentin : 1998.p. 218.

⁴⁸ Albert Ronsin. « La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui », *Lecture et bibliothèques publiques*, Actes du colloque d'Hénin-Beaumont, 20-21 novembre 1981, Lille, Office culturel régional Nord-Pas-de-Calais, 1982.P. 56.

⁴⁹ « Activités des bibliothèques dans le cadre de l'année du patrimoine », *BBF*, 1981, n°2, p. 85-89, p. 89.

⁵⁰ Marie-Thérèse Pouillias. « Les logiques d'acquisition d'un grand établissement », *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*. Actes du colloque national organisé à Rennes, les 30 novembre et 1er décembre 1996 par l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne, Rennes : éditions Apogée, 1996, p. 71-74, p 72

remarquant que « *la plupart de ces fonds « patrimoniaux » des bibliothèques, qui sont aussi des fonds locaux, sont depositaires d'une part essentielle de la mémoire et donc de l'identité de leur ville ou de leur région* »⁵¹.

En prise avec l'ambition sociale des bibliothèques, les notions de mémoire et d'identité tracent une voie de réconciliation entre mission de lecture publique et devoir de conservation. Répondant à une forte demande populaire et politique, elles offrent une justification théorique aux nouveaux efforts consentis pour le patrimoine. Elles apparaissent comme une condition pour que la « *bibliothèque publique construite contre la bibliothèque savante [...] accueille la nouvelle bibliothèque patrimoniale* »⁵². Mais surtout, l'élan général de « retour aux sources » contribue à réactiver l'intérêt des professionnels pour les fonds locaux et régionaux hérités du passé. De par leur caractère unique, leur enracinement dans la cité, leur charge émotionnelle et identitaire, ces derniers ont rapidement occupé une place de choix sur la scène patrimoniale. Cet engouement reflète l'évolution de la notion de patrimoine, dépouillée des glorieux habits nationaux pour embrasser la singularité de la collection et les vestiges du quotidien. Comme l'ont révélé tour à tour Pierre Nora⁵³, Jacques Le Goff⁵⁴ ou Dominique Poulot⁵⁵, « *le patrimoine n'est plus l'inventaire des chefs d'œuvre de la grandeur nationale mais est devenu le bien collectif d'un groupe particulier* »⁵⁶. Contre l'anonymat des « fonds anciens » généralistes, les fonds locaux ont très vite incarné cette fonction mémorielle redécouverte par les bibliothèques publiques. En témoigne leur large représentation dans les expositions organisées à l'occasion de l'année du patrimoine : « *Abbeville et son histoire* », « *Douai de 1914 à nos jours* », « *Dix siècles d'histoire d'Auvergne* » à Clermont-Ferrand, « *Montauban, jadis et naguère* », « *Melun romantique, 1825-1850* », « *L'Allier à Moulins* », « *Sète, aujourd'hui et demain* », « *Tarbes jadis* », « *Vichy, pays de sources, de la préhistoire à 1935* », « *Versailles, images de la vie quotidienne, 1880-1910* »⁵⁷... Les acquisitions destinées à enrichir les collections patrimoniales donnent de plus en plus la priorité aux fonds spécifiques, régionaux et locaux, notamment depuis l'institution des FRAB à partir des années 1990⁵⁸. Plus radicalement, le souci de promotion de l'identité locale a pu motiver la création de salles régionales dans certains établissements, à l'image de la « salle Bretagne » érigée en 1992 au sein

51 Jacques Deville. « Typologie des acquisitions patrimoniales effectuées par les bibliothèques municipales avec le soutien de l'Etat ». *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*. Actes du colloque national organisé à Rennes, les 30 novembre et 1er décembre 1996 par l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne, Rennes, éditions Apogée, 1996, p. 51-58

52 Anne Marie Bertrand. *Bibliothèques urbaines...*, op. cit., p. 221.

53 Pierre Nora, « L'ère des commémorations », *Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard « Quarto », 1997, 3 vol., vol. 1..

54 Jacques Le Goff. « Introduction ». *Entretiens du patrimoine*; 1997 ; Paris, Théâtre national de Chaillot. *Patrimoine et passions identitaires* Entretiens du patrimoine, Théâtre national de Chaillot, Paris, 6 au 8 janvier 1997; sous la présidence de Jacques Le Goff ; Paris : Fayard, Éd. du Patrimoine, DL 1998, 445 p.-[16] p. de pl.

55 Dominique Poulot. *Une Histoire du patrimoine en Occident, XVIIIe-XXIe siècle. Du monument aux valeurs*, Paris : PUF, 2006, 192 p., (Le Nœud gordien). « Histoire, mémoire, patrimoine », p 1-20.

56 Pierre Nora, « Le Patrimoine n'est plus », *Le Monde* 29 novembre 1994, cité par Denis Pallier dans « Politique de conservation et bibliothèques universitaires », *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothèques de France*, 2^e trimestre 1999, n°183, p. 98-103.

57 « Activités des bibliothèques dans le cadre de l'année du patrimoine », *BBF*, 1981, n°2, p. 85-89.

58 Jacques Deville. « Typologie des acquisitions patrimoniales effectuées par les bibliothèques municipales avec le soutien de l'Etat ». *op.cit.*

de la médiathèque de Lorient⁵⁹. De façon générale, tandis que « *le patrimoine d'Ancien Régime issu majoritairement des collections d'aristocrates ou du clergé, expression d'une culture savante, lettre morte pour le grand public* » voit diminuer l'engouement général, le patrimoine local et régional cristallise la faveur populaire⁶⁰.

Inversement, à partir de cette date, la dimension patrimoniale et mémorielle marque profondément la façon dont les professionnels appréhendent la vocation des fonds locaux et régionaux. Nicole Simon parle à leur sujet de « *mémoire de la vie locale* », de « *conservatoire du patrimoine de la vie locale* »⁶¹ ; Yves Jocteur-Montrozier s'y réfère en tant que « *mémoire imprimée* », que « *pan de mémoire* »⁶² ; Serge Desgranges présente le cédérom *Les fonds anciens et locaux des bibliothèques de Basse-Normandie*, publié en 1996, comme un « *produit qui renforce l'identité régionale* »⁶³...

Cela n'est pas sans soulever quelques contradictions avec la mission informative et documentaire revendiquée dans les années 1960-1970 : les restrictions de communication, la « *tentation nombriliste* » de se muer en « *un secteur « isolé » ou nostalgique* »⁶⁴, le danger du repli identitaire ou de l'instrumentalisation, la possibilité de redevenir le pré carré de l'érudit, se profilent à l'horizon et suscitent des inquiétudes. Se dessine également le risque de voir ces fonds spécifiques réduits à leur dimension patrimoniale, avec pour corollaire la dilution de leur théorisation dans la problématique générale du patrimoine écrit. Face à cette « *patrimonialisation* » des fonds locaux, Yvette Weber s'interroge : les fonds locaux « *soigneusement conservés comme une mémoire unique intéressent évidemment les historiens. Mais n'intéressent-ils que les historiens ? Le soin apporté à la constitution de cette mémoire, la collecte assidue des traces, même modestes [...] de la vie régionale, pourquoi ne seraient-ils profitables que demain ?* »⁶⁵. De même, Yves Jocteur Montrozier met en garde contre une propension à considérer uniquement le fonds local comme « *un conservatoire où tout s'enregistrerait pour le futur sans crainte d'erreur* », en oubliant qu'il est « *le cœur, le reflet de la vie, de l'activité d'une ville, d'une région* ».

Au final, les fonds locaux posent bien une « *question existentielle* »⁶⁶ : de par leur nature, ils se trouvent à la fois tournés vers le passé et vers l'avenir ; produits du présent ils constituent le patrimoine de demain et apparaissent comme des fonds contemporains enracinés dans des collections historiques. Les spécialistes actuels ont renoncé à trancher,

59 Emmanuelle Blondiaux. *Le fonds local et régional entre mythes et politiques : l'exemple de la salle Bretagne de la médiathèque de Lorient*. Villeurbanne : ENSSIB, 1996.

60 Valérie Tesnière. « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *BBF*, 2006, t. 51, n°5 : p. 72-80.

61 « La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui », *op. cit.* p. 67.

62 Yves Jocteur-Montrozier. « Les fonds locaux », *op. cit.*, p. 358.

63 Serge Desgranges. « Les fonds anciens et locaux des bibliothèques de Basse-Normandie. Un catalogue collectif sur cd-rom », *BBF*, 1996, n°3, p. 50-53.

64 Yves Jocteur-Montrozier. « Les fonds locaux », *op. cit.*, p. 368.

65 Yvette Weber. « Les collections régionales à la Bibliothèque municipale de Lyon », *BBF*, n°2, 1997, p. 54-59.

66 André-Pierre Syren. « Le Fonds local ». Association des bibliothécaires français. *Le métier de bibliothécaire*. Paris : Cercle de la Librairie, 1996.

soulignant que « *c'est la compétence que le service du fonds local met à remplir sa fonction de témoin et d'informateur qui lui fait jouer exactement son rôle patrimonial* »⁶⁷, et « *qu'un fonds local réduit à une seule de ses composantes, patrimoine ou de lecture publique, serait incomplet, tel le vicomte pourfendu d'Italo Calvino* »⁶⁸. Reste qu'à demeurer à cheval entre le centre de documentation et la réserve, les fonds locaux sont tiraillés entre des choix divergents de traitement, de valorisation et de rapports au public. Au carrefour de l'information publique et de la construction identitaire, ils déjouent toute tentative de définition, et cette incertitude n'est pas étrangère au flou assez peu artistique qui règne sur la question de leurs lecteurs.

A cette stratification complexe des vocations, s'ajoute un conflit de frontières : à la fois portion du savoir universel et support singulier d'une mémoire localisée, au confluent d'une multitude d'institutions et d'acteurs, ils n'ont pas toujours pu trouver leur place parmi les missions que s'attribue la bibliothèque.

2. Territoires et missions : la bibliothèque et le clocher.

2.1. Conflits de frontières : quelles compétences pour quels publics ?

La *Charte des bibliothèques* promulguée par le Conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991 fixe dans son article III. 24 les obligations de la bibliothèque municipale en matière de fonds locaux : « *Les bibliothèques municipales ou intercommunales doivent constituer et entretenir, en concertation avec les archives et les musées, un fonds d'intérêt local* ». Si le rôle de la bibliothèque dans l'élaboration de la documentation ou de la mémoire locales n'a jamais été remis en cause, les contours et le cadre de ces prérogatives ont régulièrement fait l'objet de dissensions.

Dès les années 1920-30, la pertinence du cadre municipal comme cellule de base de la politique d'acquisition, de conservation et de valorisation de ces fonds a été contestée. Le manque de moyens, couplé à l'augmentation de la masse documentaire et aux réflexions sur le modèle de bibliothèque municipale encourageait à repenser la distribution des compétences. Déjà, Eugène Morel proposait de confier la conservation de la presse locale à des bibliothèques de chef lieu⁶⁹, tandis que les bibliothèques municipales se consacraient à leur rôle d'information. L'interrogation autour des prérogatives patrimoniales rejoint bientôt les réflexions sur l'organisation de la lecture publique en réseaux hiérarchisés. Énoncée dès 1919

67 Yves Jocteur-Montrozier. « Les fonds locaux », *op. cit.*, p. 368.

68 André-Pierre Syren. « Le Fonds local », *op. cit.*

69 Eugène Morel. *De la librairie publique*, Paris : Librairie Armand Colin, 1910, p. 155 et 197.

au sein de l'ABF⁷⁰, l'idée se répand de placer à la tête d'une aire géographique déterminée une bibliothèque centrale chargée de coordonner ses services avec ceux d'établissements plus modestes. Le projet culmine avec la fondation de l'Association pour le développement de la lecture publique en 1936. Selon certaines propositions, le centre de réseau se verrait notamment confier le contrôle des collections d'histoire locale de la région, leur référencement bibliographique, et leur mise en valeur. Le projet de « *bibliothèque régionale* » imaginé à Nantes par Pierre Lelièvre⁷¹ en est un exemple. La création du dépôt légal imprimeur en 1943 va dans le sens de cette politique des réseaux, en déléguant la responsabilité de la production imprimée régionale. En revanche, le principe d'une répartition des compétences en matière de conservation et de valorisation n'a jamais vraiment abouti. Aux journées d'études de 1979, le cadre des bibliothèques municipales est à nouveau mis en cause : « *permet-il de dépasser facilement la localité...? N'y aurait-il pas un organisme, un statut nouveau à trouver, une sorte de coopération pour résoudre ce type de difficultés ?* »⁷². La question reste au cœur du débat professionnel. Certains, comme Jean-Louis Rocher, font de la documentation régionale l'une des compétences centrales des bibliothèques municipales classées⁷³ ; dans les années 1990, les BMVR sont pressenties comme un moyen de « *créer une égalité plus réelle entre les lecteurs sur l'ensemble du territoire* »⁷⁴ en matière de documentation régionale, sans que cela ne se traduise vraiment par des initiatives de terrain ; parallèlement, les agences régionales de coopération, créées à l'origine pour soutenir la vie littéraire, se sont vu confier la coordination des actions patrimoniales, notamment la numérisation des fonds locaux... Si le rôle de la bibliothèque municipale quant à la conservation et l'exploitation de la documentation locale n'est pas mis en doute, son positionnement dans les réseaux collaboratifs reste souvent à éclaircir, voire à inventer.

Outre cette incertitude, les frontières géographiques assignées à la collecte se heurtent toujours à l'imprécision. La répartition documentaire entre fonds local et fonds régional reste indéfinie et « *l'histoire particulière de chaque bibliothèque rend malaisée une distinction nette* »⁷⁵ entre les deux. Comme le souligne François Hauchecorne : « *autant de bibliothèques, autant de réponses [...]* ; *en fait toutes les bibliothèques débordent le plan strictement local et seraient sans doute bien en peine de délimiter exactement ce fonds* ». Le cadre administratif dont relèvent les établissements est par

70 Laure Léveillé, « Fascinations étrangères et naissance de la lecture publique ». Sous la dir. de Martine Poulain. *Histoire des bibliothèques françaises 4 Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*. Paris : Cercle de la librairie, 1992, XXII-793 p., p. 155-177, p. 171

71 Graham Keith Barnett. « La léthargie des bibliothèques municipales ». Sous la dir. de Martine Poulain. *Histoire des bibliothèques françaises 4 Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990*. Paris : Cercle de la librairie, 1992, XXII-793 p., p. 54-81.

72 Association des conservateurs de bibliothèques France. *Documentation régionale*. Journées d'études, Villeurbanne et Lyon, 26-27 janvier 1979. Villeurbanne : Presses de l'ENSB, p. 466

73 Jean-Louis Rocher. « De la ville à la région : les bibliothèques municipales classées en question », *BBF*, n°4, 1984, p. 299-306, p. 300.

74 Sabrina Le Bris, « Les Bibliothèques municipales à vocation régionale. Quelles missions? », *BBF*, t. 42, n°6, 1997, p. 34-38.

75 Gérard Littler. « Fonds local et régional ». *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, Villeurbanne, Presses de l'ENSB, 1983, p. 187-195, p. 188.

ailleurs loin de correspondre aux aires culturelles et linguistiques intéressant ces fonds. Ainsi, la bibliothèque du Mans a choisi le cadre de l'ancienne province du Maine pour constituer ses collections ; celle de Chartres étend sa collecte à l'Eure et Loir, la Beauce et le Perche... Le dépôt légal imprimeur a contribué à perturber le paysage documentaire, en privant de compétence de grandes bibliothèques au riche fonds historique. Ainsi, la bibliothèque de Metz, qui souhaite se positionner comme fonds de référence pour la Lorraine, a dû choisir comme aire de compétence l'ancienne Lotharingie, afin de se démarquer de Nancy, pôle associé pour la région. Celle de Brest, cherchant à distinguer ses collections de celles de Rennes, mène un travail de prospection en direction des communes du Nord Finistère...

En dehors de ce flou interne au métier, les bibliothèques municipales ont régulièrement été soumises à concurrence. Ainsi, en 1958, la Commission nationale de bibliographie prévoit de confier la coordination des entreprises bibliographiques à des centres régionaux organisés autour d'une bibliothèque universitaire et des archives, qu'elle estime être les seules en mesure de rassembler les spécialistes nécessaires⁷⁶. Aux journées d'étude de 1979, Jean Goasguen s'inquiète à son tour de voir la mairie confier la création d'un centre de documentation sur Toulouse aux Archives municipales⁷⁷. Du fait de leurs prérogatives, les archives ont généralement été amenées à revendiquer pour elles la documentation institutionnelle et départementale, laissant aux bibliothèques municipales la dimension locale. A l'image des archives de la Manche, certains dépôts se sont néanmoins dotés d'un riche centre de documentation locale, empiétant sur le terrain de la bibliothèque. Ailleurs, ce sont les centres de recherche qui développent une dynamique documentaire locale, tel le Centre de Recherche Bretonne et Celtique à Brest. Inversement, certaines bibliothèques conservent encore la gestion des archives municipales et se trouvent investies de compétences spécifiques. Certes, aujourd'hui les projets de conservation et d'acquisition partagées entre institutions patrimoniales sont de plus en plus courants. La bibliothèque d'Albi travaille ainsi au dépouillement des périodiques avec les Archives du Tarn ; celle du Mans élabore un site commun avec les archives départementales autour du fonds Automobile ; depuis juin 2007, celle de Brest publie la revue *Patrimoine brestois* en collaboration avec les archives et le musée... Il n'en reste pas moins que, dans ce maquis documentaire, la bibliothèque municipale peine parfois à se positionner, à penser le rayonnement, l'aire de compétence qui sont les siens, et, de fait, à appréhender les publics qu'elle doit desservir.

⁷⁶ « Commission nationale de bibliographie. Documentation régionale », BBF 1959, t. 4, n°12, p. 573.

⁷⁷ Jean Goasguen, « Le fonds régional de la bibliothèque de Toulouse », op. cit., p 439.

2.2. Du « génie de la patrie » au « manteau d'Arlequin » : entre héritage national et politiques locales.

Dans une institution où l'étalon national a longtemps conditionné la lecture des richesses locales, les fonds spécifiques, et notamment locaux, ont mis du temps à trouver leur place. L'enquête *Richesses des bibliothèques provinciales de France* de Neveux et Dacier est emblématique de cette précarité. Si le préambule reconnaît « qu'aucune de nos Municipales ne ressemble à la voisine par sa demeure, ses trésors, ses classements, ses ressources ou sa clientèle »⁷⁸, le principal objet de cette entreprise est bien de dresser un inventaire des trésors nationaux : « Quelle bibliothèque, hors Paris, possède des textes en minuscules mérovingiennes, des hymnes notées en neumes, des copies de la Chanson de Roland et du Roman de la Rose ? ». La démarche trahit une vision homogène et standardisée des collections provinciales ; et l'imposition par les commanditaires d'un canevas de notices rappelle que la spécificité n'est alors pensée qu'en référence à un modèle national. D'une manière générale, les plaquettes de présentation des bibliothèques publiées avant les années 1980 obéissent toutes au même schéma, révélant que, sur le terrain, les professionnels nourrissent une vision tout aussi jacobine de leurs collections : qu'il s'agisse de dépeindre les bibliothèques de Carpentras, du Havre, de Troyes, d'Avranches ou de Pau, les rédacteurs rivalisent de détails pour décrire manuscrits et éditions de référence prestigieuses, reléguant en fin de volume les quelques rares lignes consacrées aux fonds locaux⁷⁹. Seules les collections liées à une grande figure historique née dans la région ont le privilège d'un signalement spécifique, le reste devant se contenter d'une allusion au détour des collections générales. Les fonds locaux, dans leur dimension patrimoniale, concourent peu au prestige de la bibliothèque municipale, qui s'affiche avant tout comme le conservatoire de l'héritage national. Paradoxalement, s'ils ont très tôt été érigés en série particulière et ont longtemps été au cœur des acquisitions documentaires, ils n'ont réellement intégré l'économie de valorisation de la bibliothèque que depuis une vingtaine d'années. Il aura fallu attendre la révolution copernicienne des années 1980, qu'illustrent les expositions présentées pour l'année du patrimoine ou la publication de la collection *Patrimoine des bibliothèques de France* à partir de 1995. Pour la première fois, les bibliothèques célèbrent l'irréductible spécificité de leurs fonds. Au « passé légendaire et magnifique où s'exaltent ceux qui chérissent le sol et le génie de la patrie »⁸⁰ célébré par Neveux et Dacier, succède une « cartographie en « manteau d'Arlequin » prenant en compte l'inexorable originalité des collections ainsi que leur répartition irrégulière sur le territoire ». « L'approche

78 Pol Neveux, Emile Dacier. *Les richesses des bibliothèques provinciales de France*, tome premier, Abbeville-Luxeuil, Paris, Editions des Bibliothèques nationales de France, 1932, XXVII p. + 215 p., p. III.

79 Voir Bibliographie p. 84-85.

80 Pol Neveux, Emile Dacier. *Les richesses des bibliothèques provinciales de France*, tome premier, op. cit., p. XXVIII.

*globalisante reposant sur une «vision quantitative et homogène du patrimoine»*⁸¹ s'efface devant les notions de complémentarité et de spécialisation, désormais centrales.

Cette tendance est accélérée par le mouvement de décentralisation, qui fait du patrimoine local un atout pour les collectivités. Les *Entretiens du patrimoine* de 1997, consacrés au thème « *Patrimoine et passions identitaires* », ont mis en avant cette dimension « emblématique » d'un patrimoine promu par les élus comme image de marque⁸². Les bibliothèques ont pu être entraînées dans cette dynamique. La ville de Nantes s'est ainsi forgé au fil des ans une identité patrimoniale autour de Jules Verne et des surréalistes nantais, faisant bénéficier la bibliothèque de crédits d'acquisition ; à Orléans, où la municipalité cherche à promouvoir le passé architectural et la navigation fluviale, la médiathèque æ trouve régulièrement associée au Festival de Loire ; à Caen se dessine un ambitieux « projet BMVR » prévoyant la création d'un « Pôle normand », « *pôle de référence en matière de documentation régionale sur tous supports* »... Des établissements revendiquent eux-mêmes un rôle de centre de référence au niveau d'un territoire, qu'ils soient ou non pôles associés de la BnF. Pour Henri Ferreira Lopes, directeur des bibliothèques de Besançon, grâce aux fonds locaux, les bibliothèques municipales peuvent « *avoir une expertise nationale et internationale qu'autrement on peut leur disputer* » ; la bibliothèque de Metz vise à se positionner au cœur de la « grande région » englobant l'Allemagne et le Luxembourg autour des fonds lorrains ; celles d'Angers ou du Mans cherchent à faire de leur catalogue « *une référence bibliographique nationale* ». Que ce soit dans le cadre ou à la marge des politiques nationales et des réseaux pilotés par la BnF, certaines structures se sont approprié localement la logique de « pôle d'excellence » et bâtissent leur rayonnement autour des spécificités de leurs collections. Toutefois, la place du patrimoine local au sein des politiques culturelles et des politiques d'établissements reste à nuancer. Il est incontestable que les élus sont davantage sensibles à la culture événementielle et au patrimoine monumental qu'au patrimoine graphique, dont l'accroissement est généralement laissé à la discrétion des établissements. Les tutelles ne jouent pas un rôle moteur dans la promotion des fonds locaux, qui sont loin d'apparaître comme un enjeu citoyen et restent trop confidentiels pour véhiculer une image emblématique. Dès lors, comme nous le montrent les programmes d'exposition, ces derniers font surtout l'objet de politiques de valorisation lorsqu'ils se rattachent à une problématique nationale ou universelle...

Parallèlement, l'articulation entre le rôle universel de la bibliothèque et son ancrage local fait encore l'objet de débats : enracinés dans le milieu qui l'alimente, les fonds locaux interrogent l'étendue de ses missions.

81 Arot, Dominique ; Deville, Jacques ; Seron, Jean-François. « Bibliothèques, culture et patrimoine », op. cit., p. 173

82. Entretiens du patrimoine; 1997. Paris, Théâtre national de Chaillot. *Patrimoine et passions identitaires*, op. cit.. « Le patrimoine, emblème des élus », table ronde animée par Jean Lebrun, avec Jean-François Bazin, Patrick Braouézec, Jean-Yves Cozan, Philippe Leroy , p. 280.

2.3. Du local à l'universel : conflits de mémoires

La médiathèque des années 1960-1970 s'est construite dans l'exécration du cloisonnement et du particularisme. Tolérées pour les collections héritées du passé, les notions de particularité et de diversité sont fustigées dès lors qu'il s'agit de lecture publique : on dénonce la « variété » des bibliothèques de province, qui « *fait leur faiblesse éducatrice* »⁸³ ; on rappelle qu'elles « *ne sauraient privilégier la documentation régionale au détriment de la documentation générale* »⁸⁴ ; qu'elles doivent permettre à tous les citoyens de « *comprendre la théorie, la pratique et les conséquences des découvertes que le monde actuel met sous leurs yeux* » au lieu de « *garder [leurs] secrets* » de « *princesse[s] de légende* »⁸⁵... A l'inverse du musée qui assied sa valeur sur l'unicité de sa collection, elle s'est fondée sur un idéal encyclopédique d'universalité des collections et des services. La lutte contre le modèle honni de la bibliothèque savante, « *bibliothèque pour quelques uns* »⁸⁶ vivant sur l'héritage local, a eu pour conséquence le refoulement des singularités.

Dès le milieu des années 1990, la polémique est relancée. Quelques voix s'élèvent contre le risque de repli identitaire que suscite l'engouement pour le patrimoine. Comme le souligne Patrick Bazin, s' « *il est clair que toutes les bibliothèques ont un rôle à jouer dans le domaine de la constitution d'une mémoire identitaire* », « *il ne faut pas que la politique patrimoniale d'une bibliothèque, s'ancre uniquement, et s'enferme dans une logique régionaliste ou localiste excessive* »⁸⁷. André-Pierre Syren dénonce pour sa part un risque d'instrumentalisation : « *du besoin de mémoire, on glisse imperceptiblement vers celui de gloire et la collection change de nature* » : « *le fonds local peut facilement devenir le cabinet de curiosité des personnalités du lieu* »⁸⁸. Aujourd'hui encore, les professionnels s'interrogent sur l'équilibre à trouver entre la constitution d'une mémoire locale et le rôle de la bibliothèque comme espace public universel. Ainsi, pour Jean-Paul Oddos, la bibliothèque de Pau « *ne doit pas tomber dans la commémoration du pyrénéisme* » et manquer à ses « *missions universelles* ». Les entretiens que nous avons menés montrent que les fonds locaux sont loin d'être une priorité dans les politiques d'établissements, notamment ceux de taille moyenne comme la bibliothèque d'Albi : « *ce qui intéresse la municipalité, c'est de desservir la majorité de personnes par la lecture publique* ». Au delà du conflit de mémoires, pointe l'éternel tiraillement entre encyclopédisme, mission de lecture publique d'une part, et patrimoine, conservation d'une mémoire communautaire d'autre part. La polémique s'est simplement enrichie d'une donnée nouvelle : l'irruption du patrimoine sur la scène publique et l'attachement passionnel d'une opinion en mal d'identité. Cette incertitude quant aux missions locales de la bibliothèque

⁸³ Pol Neveux, Emile Dacier. *Les richesses des bibliothèques provinciales de France*, tome premier, op. cit., p.XXV.

⁸⁴ Gérard Littler. « Fonds local et régional ». *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux...*, op. cit., p. 188.

⁸⁵ Maurice Jusselin. Petite histoire de la bibliothèque municipale de Chartres, Chartres, Société archéologique d'Eure et Loir, 1962, 105 p., p. 78.

⁸⁶ Anne- Marie Bertrand, *Bibliothèques urbaines...*, op. cit., p. 122.

⁸⁷ Patrick Bazin. « La fonction de bibliothèque régionale dans le domaine des acquisitions ». *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*, op. cit., p 59-65, p. 61.

n'est pas sans peser sur l'exploitation des fonds locaux, tantôt noyés dans les sections « Adulte », tantôt confinés dans les réserves ou les salles d'étude. Malgré la « réhabilitation » du patrimoine, les usages liés aux fonds d'étude restent souvent marginalisés, privés de toute recherche prospective, ce qui explique le désintérêt général pour leurs publics.

Néanmoins, une nouvelle tendance favorable à l'intégration des différentes dimensions de la bibliothèque se dessine peu à peu. Yves Jocteur-Montrozier plaide ainsi pour que les fonds locaux trouvent leur juste place face aux collections plus générales, qui les complètent et les resituent⁸⁹. Gilles Eboli défend une « *théorie du bloc* », affirmant que « *patrimoine et lecture publique peuvent et doivent cohabiter dans une synergie bienfaisante et efficace* » à travers une politique d'acquisition globale et cohérente, propre à convaincre les élus⁹⁰. Les professionnels sont encouragés dans cette voie par les rapports et les initiatives officiels. La troisième partie du *Rapport Livre 2010*, intitulée « *Lecture publique et patrimoine : démocratiser la bibliothèque de demain* », propose de travailler à l'appropriation du patrimoine écrit par le grand public. Le patrimoine y est décrit comme présentant « *un triple intérêt social, culturel et éducatif pour le citoyen* » : « *il forme un pan essentiel de la mémoire et de l'identité nationales ; il illustre la diversité culturelle ... dans sa dimension européenne comme dans ses dimensions régionale et locale ; il constitue un moyen d'accès privilégié à la connaissance et au savoir* »⁹¹. Mémoire, identité, savoir, intérêt social, nation, localité, régionalisme : une telle synthèse semble sceller, du moins théoriquement, une nouvelle alliance entre diverses vocations longtemps pensées comme inconciliables. La préservation, la diffusion, l'assimilation de l'héritage imprimé et graphique s'affirment comme autant d'enjeux citoyens, suscitant, en filigrane, un regain d'intérêt pour les publics du patrimoine. En effet, l'invocation des principes de médiation, de partage, de valorisation fait ressortir en négatif la totale méconnaissance de la population visée et appelle de nouveaux outils d'analyse. C'est ainsi, par exemple, que le *Plan d'Action pour le Patrimoine Ecrit*⁹² inscrit au nombre de ses priorités « *l'élargissement des lecteurs et des publics, à partir d'études et d'évaluations plus systématiques dont la Direction du livre et de la lecture prendra l'initiative* ».

Au final, nous pouvons donc percevoir avec Valérie Tesnière une certaine « *évolution* », en contraste avec « *celle de la décennie précédente où le retour sur le patrimoine se confondait parfois avec un repli régionaliste* »⁹³. Toutefois, les termes des débats concernant les fonds locaux et régionaux révèlent que, depuis les années 1980, ces derniers sont liés au destin du patrimoine écrit, en

⁸⁸ André-Pierre Syren. « Le Fonds local ». Association des bibliothécaires français. *Le métier de bibliothécaire*, op. cit.

⁸⁹ Yves Jocteur Montrozier. « Les fonds locaux », op. cit., p. 368.

⁹⁰ Gilles Eboli. « Pour une théorie du bloc : Patrimoine et lecture publique », *BBF*, 2004, t. 49, n° 5, p. 24-28, p. 24 et 25.

⁹¹ Sophie Barluet. *Rapport Livre 2010 : Pour que vive la politique du livre*. Juin 2007, 148 p. [en ligne]

<http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/barluet/livre_2010.pdf> Consulté le 31.10.07. Troisième partie., p 87-99.

⁹² Gérard Cohen ; Michel Yvon. « Le Plan d'action pour le patrimoine écrit », *BBF*, 2004, t. 49 n°5, p 48-50.

⁹³ Valérie Tesnière. « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *BBF*, 2006, t. 51, n°5 : p. 72-80.

dépit de leur dimension informative. Le fait qu'ils restent presque exclusivement déterminés par un souci de conservation, offre une nouvelle explication à la méconnaissance de leurs publics.

3. Du discours au «dispositif»:activités et organisation

3.1. Des fonds à deux visages

L'idéal d'universalité et de rencontre des usages porté par le modèle de bibliothèque publique des années 1970 n'a pas donné lieu à une réconciliation entre fonctions d'étude et de lecture publique. La bibliothèque est restée un «*Janus partagé entre le patrimoine et la diffusion démocratique de la culture*»⁹⁴ et les fonds locaux ont été en première ligne de cette interminable «*querelle des Anciens et des Modernes*». Tirillés entre plusieurs missions, ils ont fini, à quelques exceptions près, par être dispersés entre plusieurs sections de la bibliothèque, pour devenir des entités multipolaires. Le schéma le plus répandu actuellement est celui d'une scission entre le fonds de conservation, rattaché au fonds patrimonial ou à la section d'étude, et le fonds de lecture publique empruntable, réparti entre la bibliothèque centrale et les annexes. Souvent ces deux services s'ignorent et pratiquent des politiques d'acquisition parallèles ; parfois, comme à Saint-Etienne, les ouvrages du fonds de conservation sont doublonnés pour alimenter le prêt. Celui-ci reste relativement limité et doit souvent se contenter d'une ou deux étagères en section Adulte. Plusieurs établissements ont profité d'une récente réorganisation budgétaire pour regrouper la totalité des acquisitions sous l'égide de la section étude, favorisant la cohérence des collections non sans un risque d'éloignement par rapport aux publics des annexes (Alençon, Besançon, Orléans). Le fonds de conservation est quant à lui généralement fondu avec le fonds ancien et se trouve privé d'une reconnaissance propre. Plusieurs établissements, comme les bibliothèques d'Angers, Avignon, Versailles ou Besançon, ont toutefois entrepris d'individualiser virtuellement et intellectuellement les fonds locaux, en leur attribuant une cote spécifique dans l'OPAC. Quelques projets de construction intègrent la création d'un département dédié, clairement identifiable par le public. La bibliothèque de Pau comprendra ainsi un «*Pôle Béarn et Aquitaine*», orienté vers l'actualité. Celle de Nice nourrit l'ambition de constituer un centre de documentation sur la zone Toulon-Gênes, où seront versés les documents régionaux postérieurs à 1914. Celle de Caen envisage de regrouper l'ensemble des collections traitant de la Normandie, tous supports confondus, en un service unique également chargé de planifier l'archivage du Web. Mais pour la grande majorité des

94 Anne-Marie Bertrand. *Bibliothèques urbaines...*, op. cit., p 470.
RIOUST Laure | DCB 16 | Mémoire d'étude | mars 2008

bibliothèques, l'impression dominante est celle d'un manque de visibilité du fonds local. L'effort de rassemblement et de singularisation mené à l'orée du XX^e siècle a cédé la place à l'émiettement, scellant pour longtemps une ambiguïté structurelle quant à leur périmètre et à leur définition. Cela n'est pas sans poser problème pour appréhender leurs publics, dont le dénombrement est dispersé entre plusieurs services. En outre, la tradition de conservation explique en partie que les publics soient relativement peu pris en compte dans l'économie des fonds locaux.

3.2. Des préoccupations « orientées fonds »

« La politique documentaire n'est pas déterminée par l'analyse préalable d'un public particulier et de ses besoins, mais par la vocation même de salle « régionale ». C'est la constitution d'un fonds spécial, autour du critère « région » qui conditionne les acquisitions (le souci du public interviendra dans la manière dont ce fonds sera mis à la disposition des lecteurs) »⁹⁵.

Ces quelques lignes d'Yvette Weber éclairent l'absence de réflexion concernant les publics des fonds locaux et régionaux : quelles que soient la vocation ou la place qui leur sont attribuées, ils relèvent par nature d'une politique documentaire fondée sur la collecte exhaustive d'une thématique prédéfinie, et non sur l'analyse de besoins potentiels. D'un point de vue bibliothéconomique, les discours professionnels se sont ainsi très vite focalisés sur deux questions récurrentes : les moyens d'assurer la complétude des collections et la description bibliographique.

3.2.1. Capturer et conserver le quotidien

Le cœur de la mission que la bibliothèque s'est assignée en matière de fonds locaux et régionaux a toujours été la réunion et la transmission d'une documentation complète et vivante. La grande majorité des articles publiés sur la documentation locale et régionale ont ainsi pour objet de définir le cadre de cette collecte et de théoriser l'impératif d'exhaustivité : refus de toute approche critique et sélective ; ouverture à tous les supports avec, aujourd'hui, la collecte du Web ; répartition des compétences aux différents échelons locaux et régionaux ainsi qu'entre les différentes institutions patrimoniales ; veille documentaire approfondie pour repérer la littérature grise ; développement des partenariats avec les instances publiques et privées ; poids du dépôt légal imprimeur qui, tout en conférant un statut particulier, accroît la charge de traitement documentaire... Faute de pouvoir définir les fonds locaux par un type de document, par un champ du savoir ou par une vocation particulière, les professionnels en viennent à invoquer ces pratiques bibliothéconomiques spécifiques pour les distinguer des

95 Yvette Weber. « Le service de documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon ». Association des conservateurs de bibliothèques France. *Documentation régionale*. op. cit. p 407-426, p 409.

autres sections de la bibliothèque. Substantiellement attachée à la raison d'être des fonds locaux et régionaux, la collecte en vient ainsi à monopoliser les énergies, aux dépens des autres étapes du traitement et de l'exploitation documentaire. Comme le reconnaît Claire Fons, bien souvent, faute de moyens, les établissements se contentent d'amasser en remettant l'analyse des problèmes spécifiques à des jours meilleurs : « *le principal est d'engranger ...en espérant que l'intendance suivra un jour ou l'autre. Les tracts se ramassent le jour de la manifestation, pas 10 ans après ; leur classement peut à la rigueur attendre ; mais c'est dommage pour nos lecteurs* »⁹⁶. Ces impératifs ont encouragé les professionnels à cultiver « *une forme moyenne d'économie...davantage centrée sur la matière documentaire que sur le public* »⁹⁷. Aujourd'hui encore, lorsque l'on interroge les professionnels sur leurs missions, la constitution et la conservation d'ensembles documentaires exhaustifs vient en tête des préoccupations : « *il faut avant tout collecter, conserver et cataloguer correctement ; la mise en valeur ne vient qu'après* » (Albi) ; « *notre mission, c'est le devoir d'exhaustivité : notre bibliothèque est la mémoire culturelle de l'Anjou avec ce qu'il y a de bon et de mauvais* » (Angers) ; « *Etre exhaustif et conserver : nous avons le même rôle que la BnF* » (Besançon) ; « *Ratisser très large et prévoir que le patrimoine de demain se prépare aujourd'hui* » (Nice). De plus en plus d'établissements, comme les bibliothèques de Chartres, Pau, ou Caen se lancent dans l'élaboration d'une politique documentaire formalisée. Toutefois, au vu de la nature patrimoniale des fonds, celle-ci reste pensée sans la question des publics.

3.2.2. Signaler : de l'utopie bibliographique à l'interminable rétroconversion

Dès les années 1930, les enjeux de coopération bibliographique, de normalisation et de définition du contenu des bibliographies régionales sont au cœur des débats concernant la modernisation de l'offre documentaire. Les observateurs dénoncent régulièrement le « *très sensible retard* » de la France sur les pays anglo-saxons⁹⁸, et le 29 octobre 1958, la Commission nationale de bibliographie étudie la constitution d'un cadre de recensement national. A la suite de ces initiatives, plusieurs spécialistes se risquent à théoriser l'économie du travail bibliographique : en 1958, Jean-Louis Rocher propose d'établir « *des bibliographies du territoire* » ouvertes à « *toutes les publications, quel qu'en soit la forme ou le lieu d'origine* » et « *assises sur des centres de documentation régionale* »⁹⁹ ; Marie-Madeleine Gauthier propose à son tour un plan pour la bibliographie régionale faisant place aux sources d'information les plus diverses¹⁰⁰ ; en 1963,

96 Claire Fons. « Le fonds régional de la bibliothèque municipale de Rouen : réalités et perspectives », op. cit., p. 25.

97 André-Pierre Syren. « Signaler pour communiquer ». Sous la dir. de Georges Perrin. *Développer et exploiter un fonds spécialisé*. Villeurbanne : ENSSIB, 1999 (La boîte à outils), p. 83-102.

98 Marie-Thérèse Marix-Spire. « Les services des grandes bibliothèques : services publics et prêts à domicile », *Bibliothèques*, numéro spécial de l'Education nationale, décembre 1950, p 46

99 Jean-Louis Rocher. « Bibliographie et documentation régionales ». *BBF*, 1958, t. 3, n°11, p. 783-792.

100 Marie-Madeleine Gauthier. *Fonds local et régional des bibliothèques municipales. Observations soumises à l'examen critique des bibliothécaires*, Limoges, 21 mars 1958, II f. multigr.

Noé Richter pose les frontières entre bibliographies régionales et locales et définit leur place dans un système rationnel de bibliographie nationale¹⁰¹...Le débat, relayé par les groupes régionaux de l'ABF, reste cependant centré sur les problèmes de partage des compétences régionales et sur les normes que commande la nature polymorphe de ces collections.

L'apparition de l'outil informatique renouvelle l'approche en soulevant pour la première fois la question des publics auxquels sont destinés les instruments de recherche. La perspective de l'accès distant et de l'autonomie du lecteur introduit deux nouveaux enjeux : la promotion des produits bibliographiques et l'élargissement de leur audience. En 1982, Gérard Littler s'interroge ainsi sur l'évolution de la *Bibliographie alsacienne* et sur « l'introduction plus ou moins inéluctable des procédés de marketing en documentation » : « avec l'accès direct de l'utilisateur à la base de données qu'il interroge par terminal, se pose la question de la promotion de l'information que nous stockons dans cette base »¹⁰². Libérés des contraintes matérielles de diffusion, les professionnels se posent de plus en plus la question de la demande : le premier enjeu de la diffusion électronique est de « répondre à la demande inflationniste des lecteurs »¹⁰³, de « conserver un potentiel d'utilisateurs, étudiants, chercheurs, érudits locaux ou simples curieux, qui pourraient être découragés par la multiplicité et l'éparpillement des sources actuellement proposées »¹⁰⁴. L'électronique contribue à relier l'enjeu catalographique, jusque là cristallisé autour des collections, aux questions de valorisation. En effaçant les frontières, il rejoint la mission première revendiquée par la bibliothèque, l'accès pour tous au savoir, et permet potentiellement aux fonds locaux de sortir de la confidentialité. Que reste-t-il aujourd'hui de ces utopies bibliographiques ? Plusieurs entreprises anciennes ont réussi la transformation numérique : la *Bibliographie bourguignonne* ou la base de dépouillement de la bibliothèque de Lyon ont pu profiter du Web pour étendre leur audience potentielle. Ainsi que nous l'avons vu, les projets de rétroconversion ont favorisé l'individualisation virtuelle des fonds locaux, et rendent possible l'afflux de nouveaux lecteurs, qui trouvent le chemin des salles d'étude au hasard d'une recherche dans le catalogue. Quelques nouveaux projets sont également nés sous les auspices d'Internet : après la mise en ligne d'une base pascalienne, la bibliothèque de Clermont-Ferrand envisage la création d'une base régionale permettant une recherche géographique, thématique et chronologique. Toutefois, ces réalisations ne doivent pas faire oublier que des pans entiers des collections restent invisibles sur la Toile, suite à l'inachèvement des plans de rétroconversion. Bien des sites Web de bibliothèques, comme celles de Grenoble, du Mans, d'Angers ou d'Aix-en-Provence, nous

¹⁰¹ Noé Richter. « La Documentation locale ». *BBF*, 1963, t. 8, n°5, 1963.

¹⁰² Gérard Littler. « La Bibliographie alsacienne, bilan et perspectives ». *BBF*, n°5, 1982, p. 269-274, p. 274.

¹⁰³ Hélène Dubois. « Mémoire et actualité de la région Rhône-Alpes. Base de données collective des fonds locaux », *BBF*, t. 43, n°4, 1998

¹⁰⁴ Serge Desgranges. « Les fonds anciens et locaux des bibliothèques de Basse-Normandie. », *BBF*, 1996, n°3, p. 50

rappellent ainsi que les imprimés locaux publiés aux XIX^e et XX^e siècle demeurent massivement à l'ombre des fichiers papier.

3.2.3. Quelle valorisation pour les fonds locaux ?

La valorisation a longtemps été le parent pauvre des entreprises consacrées aux fonds locaux et régionaux. Certes, dans les années 1930, quelques bibliothécaires, attachés à « *mettre le public en état d'apprécier les trésors artistiques et littéraires* »¹⁰⁵, s'enorgueillissent de présenter au grand public les raretés de leur fonds. Si les richesses d'envergure nationale monopolisent le devant de la scène, commémorations et événements locaux sont parfois l'occasion de présenter des pièces provinciales : c'est ainsi que l'inauguration de la nouvelle gare de chemins de fer de Rouen en 1928 donne lieu à une exposition sur le thème « *Diligences et chemins de fer en Haute-Normandie* », et qu'en 1931 Paul Logié expose tour à tour les œuvres d'écrivains havrais contemporains et des « *feuilles quotidiennes ou hebdomadaires du Havre d'autrefois* »¹⁰⁶...Des publications ponctuelles, comme la série *Trésors de la bibliothèque de Lyon*, contribuent parfois à la diffusion de quelques monuments locaux, mais les initiatives ne vont guère plus loin, l'exploitation des fonds restant somme toute l'apanage des érudits. Il faut attendre les années 1970-80 pour voir pointer un souci de valorisation autre que les entreprises bibliographiques. Dans un contexte de promotion du rôle documentaire et informationnel des fonds locaux, les professionnels sont amenés à imaginer des outils de médiation pédagogique, tels les accueils de groupes, les revues de presse, les dossiers thématiques ou l'organisation d'ateliers. Comme nous l'avons vu en introduction, c'est aussi à cette époque que les études qui leur sont dédiées commencent à évoquer la composition de leurs publics. Avec la « patrimonialisation » des fonds locaux au début des années 1980, les actions de valorisation de ces fonds spécifiques se fondent dans la divulgation du patrimoine écrit.

Il n'en reste pas moins que les services visant à rendre accessibles les contenus des collections sont globalement embryonnaires : les services pédagogiques restent très peu développés en regard des archives et des musées, les expositions tiennent rarement compte des facultés d'appropriation des publics, et les services de référence se résument souvent à l'adresse d'un conservateur cachée au fin fond d'une page Web... A l'heure où la profession théorise le recentrement de l'activité des bibliothèques sur une politique de l'accès, et redéfinit la notion de collection comme « *un ensemble d'accès organisés, concernant la collection matérielle mais aussi une profusion de savoirs rassemblés autour de et par la bibliothèque et concourant à son activité et à son*

¹⁰⁵ Odette Reville. *La Bibliothèque municipale de Reims: sa formation, son histoire et son état actuel*, Reims:Matot-Braine, 1933, p. 29.

¹⁰⁶ Paul Logié. *La Bibliothèque du Havre, ses origines, son développement, son organisation et sa composition actuelle*. Le Havre : Imprimerie Micaut frères, 1934, 98 p., p. 62-65.

objectif »¹⁰⁷, il convient de s'interroger sur la place effective de la médiation en matière de fonds locaux. A ce titre, nous pouvons reprendre les conclusions de Marie-Pierre Dion concernant le patrimoine écrit : « *L'effervescence du discours contraste avec les hésitations sur le terrain ou les demi-succès liés...aux montants des investissements nécessaires mais aussi à la méconnaissance des usages et des besoins du public* »¹⁰⁸. Malgré les initiatives lancées dans les années 1980, la valorisation des fonds locaux s'attache surtout à *donner à voir* une collection constituée, sans réel accompagnement dans l'appropriation de connaissances. Comme nous l'avons déjà souligné, en s'alliant au patrimoine, les fonds locaux ont épousé leur destin. Pour le pire, mais aussi pour le meilleur : l'enjeu d'ouverture porté dans les années 2000 par le PAPE et relayé par une partie de la profession laisse envisager de nouvelles perspectives...

3.3. Du fonds local au village mondial : la numérisation comme chemin d'ouverture ?

Les débuts du numérique ont été salués par de nombreux discours sur la démocratisation du patrimoine. En 1997, les artisans du catalogue collectif *Mémoire et actualité de la région Rhône Alpes* invoquaient ainsi un « *enjeu déontologique* » et définissaient leur projet comme « *une passerelle civique permettant au lecteur d'avoir les mêmes chances d'accès à la documentation régionale, qu'il soit inscrit dans une petite unité ou dans une grande bibliothèque* »¹⁰⁹. En 2005, le colloque « *Numériser et valoriser en région le patrimoine écrit et graphique* » organisé par la COBB et la FFCBmld réaffirmait cet enjeu social d'accessibilité au savoir¹¹⁰. Comme le souligne Florence Belot, les technologies numériques ont ainsi offert aux bibliothèques « *l'occasion d'associer patrimoine et modernité* »¹¹¹, en rattachant leur fonction de conservation aux enjeux de diffusion et d'égalité d'accès propres à la lecture publique. Concernant les fonds locaux, le numérique représente un potentiel notable : à la fois moyen d'ériger les collections locales en patrimoine universel et de réunir virtuellement des fonds dispersés, il offre avant tout une perspective d'ouverture en direction des publics. Reste à savoir si les progrès de la numérisation ont effectivement permis de dépasser les contraintes inhérentes à leur vocation patrimoniale et ont entraîné une diversification de l'offre qui leur est consacrée.

Dans son *Rapport d'activité* de 2000-2001, le Conseil supérieur des bibliothèques définissait 5 types de fonctionnalités pour les sites web d'une bibliothèque : « *Accueil-vitrine, informations 'statiques'* », « *Catalogue consultable à distance* », « *Interactivité* », « *Contenus propres à la*

¹⁰⁷ Bertrand Calenge. « Peut-il exister une recherche bibliothécaire ? », *BBF*, 2005, n° 2, p. 50-57

¹⁰⁸ Marie-Pierre Dion « Le patrimoine des bibliothèques et ses publics », op. cit., p.300.

¹⁰⁹ Hélène Dubois, « Mémoire et actualité de la région Rhône-Alpes », *BBF*, 1998, t. 43, n°4, p. 48-52.

¹¹⁰ Numériser et valoriser en région le patrimoine écrit et graphique. Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation en Bretagne et 22 et 23 septembre 2005 Fédération française pour la coopération des bibliothèques, des métiers du livre et la documentation ; cf. Vanessa Selbach. « Numériser et valoriser en région le patrimoine écrit et graphique », *BBF*, 2006, n° 1, p. 103-104.

¹¹¹ Florence Belot. « « Silences et représentations autour du public du patrimoine », *BBF*, 2004, n° 5, p. 51-56.

bibliothèque : textes libres de droits, images patrimoniales... », « *Orientation vers d'autres sources et d'autres sites* »¹¹². S'agissant des pages évoquant les fonds locaux, force est de constater que les fonctions descriptives sont largement dominantes : sur les 143 sites de bibliothèques municipales que nous avons consultés¹¹³, 90 mentionnent des fonds locaux, et 49 d'entre eux proposent également un ou plusieurs services dédiés. Ainsi, sur les 108 sites de bibliothèques de Grande Ville répertoriés, seuls 44 utilisent leur site pour donner accès, sous quelque forme que ce soit, à de la documentation locale. Nous retrouvons les conclusions posées par Emmanuelle Chevy dans son étude sur les sites des bibliothèques municipales : la grande majorité des établissements utilisent le Web pour communiquer sur leurs services et leurs collections et non pour s'affranchir des limites territoriales¹¹⁴. L'offre de services en ligne est surtout le fait de bibliothèques municipales classées (29) et reste relativement limitée : 15 n'offrent qu'un ou deux services liés à la documentation locale, généralement un accès spécifique dans le catalogue et des sélections de sites ou d'ouvrages plus ou moins étoffées. Les fonctions de repérage des fonds sont de loin les plus répandues : 21 sites proposent un accès dédié dans le catalogue et 15 proposent des signets, qui disparaissent généralement au milieu des menus déroulants ou des liens thématiques. Il apparaît ainsi que la plupart des sites fonctionnent comme des « *pages-plaquettes* », simple présence sur le web assurant une visibilité des collections, ou, au mieux, comme des instruments d'identification des documents.

Toutefois, nous voyons se dessiner une évolution notable concernant l'offre de documentation numérisée. Dans son étude datée de 2006, Emmanuelle Chevy recensait 13 sites offrant des fonds numérisés en ligne. Nous comptons actuellement 20 sites proposant des collections de textes ou d'images numérisés dédiés à des thématiques locales ; 5 autres sites donnent accès à des documents isolés, présentés parmi divers ouvrages du fonds ancien et choisis pour leur caractère exceptionnel ou inattendu. Le statut de l'offre numérique s'est lui-même transformé. D'une numérisation-vitrine, qui se limitait à la promotion des trésors les plus illustres, on s'achemine vers une politique concertée de diffusion de contenus, à des fins de recherche. Parallèlement, l'offre documentaire, qui s'arrêtait souvent aux manuscrits enluminés et aux chefs d'œuvres bibliophiliques, s'élargit de plus en plus aux documents spécifiques d'une collection, à commencer par le patrimoine local (bulletins de sociétés savantes, presse quotidienne régionale, patrimoine linguistique...). Quelques sites sont emblématiques de cette évolution. A l'origine, la bibliothèque de Troyes consacrait le sien aux

112 Conseil supérieur des bibliothèques. Rapport pour les années 2000-2001, Paris, Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 2001, [en ligne] <http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-interventions/csb-rapportactivite2000-01.html#Les%20ressources%20E9lectroniques>. Consulté le 25.02.08.

113 Nous avons mené une analyse systématique des sites Web de bibliothèques municipales de tous types, en nous appuyant sur l'annuaire du Ministère de la Culture disponible en ligne à l'adresse : <http://www.culture.gouv.fr/documentation/bibrep/pres.htm>. Le détail des dépouillements est donné en annexe p. 97-101.

114 Emmanuelle Chevy. « Les sites web des bibliothèques municipales françaises : Vers de nouveaux territoires ? », *BBF*, 2006, n° 3, p. 16-23.

plus belles pièces de la collection, puis, après une période de politique opportuniste, elle a adopté depuis 2004 une plus grande cohérence et numérise surtout les documents d'intérêt local les plus consultés, ainsi que les collections d'incunables et d'ouvrages jansénistes. Celle de Montpellier a inauguré son nouveau site au début de l'année 2008 : celui-ci héberge une Base documentaire régionale, alors que l'ancienne version se contentait de décrire les services de la salle régionale. Enfin, la bibliothèque de Metz envisage une refonte de son site, qui mettra en avant l'histoire culturelle messine grâce à une base bibliographique et une bibliothèque numérique. Le patrimoine local donne également lieu à des projets de collaboration. Les expériences régionales, pilotées par les agences de coopération, comme *Lectura*, *Interbibly*, *Hermine* ou *Normannia*, sont bien connues. En revanche, de plus en plus d'établissements patrimoniaux de tous types, bibliothèques, archives et musées municipaux, se réunissent pour donner une visibilité unique à l'ensemble du patrimoine d'une localité. Cela se traduit par des portails communs, comme Bourg en Doc (Bourg en Bresse), inauguré en novembre 2007, ou celui projeté par les établissements du Mans ou de Pau. Les institutions sont encouragées dans cette collaboration par les recommandations nationales, notamment dans le cadre des appels à projet et du PAPE.

À quels publics sont destinées ces initiatives numériques ? Malgré les efforts de mise à disposition des documents, l'offre actuelle de services se limite à la numérisation d'un nombre encore restreint d'ouvrages : les services de référence, les bases de dépouillement bibliographique ou la veille autour des sites scientifiques et spécialisés sont presque inexistantes. Mais surtout, l'offre destinée au grand public reste marginale : une dizaine de sites à peine présentent des expositions virtuelles, 4 donnent des clés de compréhension des fonds par le biais de dossiers documentaires ou pédagogiques, et 2 n'hésitent pas à désacraliser le patrimoine par une offre de jeux en ligne. Pour reprendre les catégories fixées par Thierry Delcourt¹¹⁵, il apparaît ainsi que les usages pédagogiques, touristiques ou ludiques du numérique sont encore très peu développés. Les fonctions de visibilité, de conservation et de communication dominent, et le premier public visé est bien celui des chercheurs : « *Nos attentes par rapport à la numérisation ? Un élargissement des publics aux confins universitaires* » (BM de Brest) ; « *la numérisation permet la protection des documents originaux et facilite le travail des chercheurs tant sur place qu'à distance* » (BM de Blois) ... Les sites Web des bibliothèques municipales ne sont donc pas des outils de médiation pour un public élargi, ni les moteurs d'une appropriation diversifiée des fonds locaux.

Par ailleurs, ils contribuent à les associer irrémédiablement au patrimoine. Les services liés à l'actualité locale sont extrêmement rares : outre le site de la bibliothèque de Lyon, qui

présente le magazine *Point d'Actu !*, seuls les sites de Senlis et de Bourg en Bresse y font référence, par le biais de bulletins municipaux ou de dépliants numérisés. La place qu'occupent les fonds locaux dans l'arborescence des pages est également significative : si 14 sites, essentiellement de petites bibliothèques, mentionnent les fonds locaux au détour d'une rubrique « *Section adulte* » ou « *Documentaires* », 55 sites les placent sous une rubrique « *Patrimoine* », « *Bibliothèque d'étude et de conservation* », « *Histoire de la médiathèque* », « *Livre ancien et histoire locale* » ou « *Fonds ancien et local* ». 9 sites les font figurer sous une rubrique « *Collections* » ou « *Services* » ; 4 sites les évoquent dans la page relative aux missions de la bibliothèque. Seuls 8 sites y consacrent un lien spécifique dès la page d'accueil : il s'agit généralement d'un accès à une bibliothèque numérique figurant parmi les ressources en ligne. Les descriptions sont elles aussi inégales : la plupart des sites ne font que mentionner rapidement le nombre d'ouvrages, leur extension chronologique et quelques fonds significatifs ; quelques uns promeuvent plus particulièrement un don, à l'image de celui de la bibliothèque de Privas pour le donateur Georges Charensol ; seuls les sites des bibliothèques de Lyon, Blois, Dijon, Toulouse, Montpellier, Bourg en Bresse leur consacrent une ou plusieurs pages individualisées, déroulant le détail des fonds et donnant accès aux documents en ligne. D'une façon générale, les fonds locaux restent étroitement mêlés aux fonds anciens et ne font pas l'objet d'une valorisation autonome.

Au final, si le Web constitue effectivement un moyen d'ouverture et de diffusion des ressources locales, il reproduit donc l'organisation traditionnelle de la bibliothèque, véhicule une image partielle des fonds, et ne donne pas encore tout à fait lieu à une réelle politique d'élargissement des publics.

4. Existe-t-il un « public des fonds locaux et régionaux » ?

Ce premier tour d'horizon historique nous a permis d'évaluer l'héritage qui pèse sur l'économie des fonds locaux. Au-delà des impératifs liés à leur vocation patrimoniale et des incertitudes quant à leur place dans les missions attribuées à la bibliothèque, leur nature même rend difficile la définition de leur public effectif et potentiel. Leur paradoxe est qu'ils forment des ensembles spécifiques, uniques par nature, tout en étant constitués de documents hétérogènes et d'une rareté inégale. S'ils se rattachent au fonds local par leur sujet, leur auteur ou leur lieu d'édition, ces derniers, de par leur support ou les thématiques qu'ils abordent, entrent également en résonance avec d'autres pans des collections, et de fait, se trouvent au

¹¹⁵ Thierry Delcourt. « Les publics », *Conduire un projet de numérisation*, Villeurbanne : ENSSIB, 2002, p. 16-41.
RIOUST Laure | DCB 16 | Mémoire d'étude | mars 2008

carrefour d'une multitude d'usages. Etant à la fois tournés vers le passé et vers l'avenir, réunissant en un tout singulier les témoignages hérités de l'histoire et les documents les plus actuels, patrimoine en perpétuel devenir, ils se prêtent aux quêtes mémorielles comme aux préoccupations les plus utilitaires. Eparpillés entre plusieurs espaces, ils innervent en outre tous les secteurs de la bibliothèque et de son réseau. Du manuscrit fièrement exhibé dans les expositions, au rayonnage de livres touristiques s'étalant à l'angle d'une annexe ou au fin fonds du bibliobus, ils constituent un tout diffus et polymorphe, qu'il est difficile d'embrasser dans sa globalité. Pour reprendre la conclusion d'André-Pierre Syren, « *il n'existe pas de fonds local type, ni par la taille, ni par les prestations, ni par les centres d'intérêt* » et l'approche comparative se révèle une entreprise périlleuse, voire impossible. Dès lors, comment appréhender des publics qui n'ont d'autre point commun que de fréquenter un ensemble documentaire dont la définition est laissée à la discrétion des établissements ? La première voie qui s'ouvre à nous est d'interroger le regard que la profession a posé et pose sur ce qu'elle considère comme les publics des fonds locaux, afin d'en dégager les hypothèses d'une possible évolution.

Partie 2. Les publics des fonds locaux et régionaux hier et aujourd'hui : regards sur une évolution

1. Publics hier : de l'érudit aux usagers

Ainsi que nous l'avons pressenti en première partie, selon les « périodes » et la vocation assignée aux fonds locaux, les publics qui leur sont liés ont connu de profondes transformations, mais ont également fait l'objet de représentations diverses, parfois contradictoires. C'est donc à un jeu de miroir que nous devons nous livrer, pour tenter de discerner, au-delà des différentes facettes et des témoignages subjectifs, les contours de ces publics et l'évolution de leurs usages.

Au XIX^e siècle, les premières figures à dresser leur silhouette parmi les fonds locaux sont celle des « savants » : étudiants, membres de sociétés locales, professeurs ou érudits poursuivant des recherches personnelles, public de « notables » qui constitue d'ailleurs le public essentiel de la bibliothèque. Docteurs, ecclésiastiques, hommes de loi, ingénieurs, conservateur d'archives ou de musée, ils appartiennent à la même élite sociale que les bibliothécaires. Si par le biais des sociétés savantes ou des associations d'achat ces lecteurs contribuent à enrichir les collections, ceux qui en ont la charge participent à leur tour à la recherche érudite. Ainsi, François-Ferdinand Castanet, conservateur de la bibliothèque de

Nîmes de 1869 à 1881, est qualifié d'« *érudit savant et archéologue* », tandis que M. Le Roi, bibliothécaire à Versailles à partir de 1845 est identifié comme « *l'historien de Versailles* »¹¹⁶.

Dès les années 1910-1920, les « Modernistes » opposent à ce microcosme le « public » au sens large, qui recouvre potentiellement l'ensemble de la société. L'image de l'« érudit », symbole d'élitisme, de confidentialité et de privilège, sert dès lors de repoussoir à la notion aussi universelle qu'indéfinie de « grand public », que les discours déclinent en « *toute la ville* », « *population entière* » ou « *tous les concitoyens* ». Ainsi, Eugène Morel dénonce l'affectation des crédits aux « *livres réservés à une classe spéciale, savants ou archéologues* » ou destinés à « *flatter quelques manies de bibliophiles ou d'historiens* », et prône en retour le rôle que la bibliothèque « *peut jouer dans nos sociétés* », en renseignant « *vite et sur n'importe quoi le grand public* »¹¹⁷. En 1935, lors de l'inauguration de la nouvelle bibliothèque municipale de Toulouse, Jules Marsan, doyen de la faculté de lettres, dresse à son tour la caricature du public traditionnel, « *quelques lettrés, quelques fanatiques de notre histoire ou de notre parler d'Oc, quelques érudits, d'âge avancé à l'ordinaire, plongés dans leurs bouquins avec cet air renfrogné que donnent souvent l'effort intellectuel et la passion scientifique* » ; auxquels il oppose l'idée d'une vie nouvelle, concrétisée par l'afflux de « *lecteurs* » : « *car nous pensons que les lecteurs viendront en foule...les merveilles sortiront de l'ombre, notre bibliothèque sera une chose vivante* »¹¹⁸. Cette dialectique marque durablement les discours sur les publics des fonds locaux, et, au-delà, sous-tend la polémique opposant bibliothèque de lecture « publique » et bibliothèque « savante ». Ce « grand public » incarne l'« intérêt général », l'universalité des besoins documentaires, l'encyclopédisme, les fonds généralistes, et s'identifie avec le « travailleur » oeuvrant au progrès de la société, en opposition avec le « *rentier inoccupé* » livré corps et âme à l'étude locale. Introduisant la *Journée d'étude des bibliothèques de France* de 1957, consacrée à la documentation locale, Julien Cain rappelle ainsi que la bibliothèque a « *la tâche d'informer, non seulement le savant et le chercheur, mais aussi l'homme d'affaire et le simple citoyen* »¹¹⁹. Toutefois, ces déclarations péremptoires ne doivent pas suggérer une vision manichéiste des publics des fonds locaux : les plus ardents militants de la lecture publique étaient eux-mêmes connus pour leur érudition et leur attachement à la mémoire locale. C'est ce rapport complexe aux publics que reflètent les propos d'un Pol Neveux, « *réformateur de pointe* », lorsqu'il s'écrie devant la nouvelle bibliothèque de Toulouse : « *Votre cité des livres, je voudrais qu'en affirmant son caractère moderne et universel, elle fût en même temps le grand laboratoire des études languedociennes, gasconnes et provençales et que grâce à la longue patience, à*

¹¹⁶ A. Poussiguet. *La bibliothèque publique de Nîmes*, extr. de Nîmes et le Gard, publié à l'occasion du XLII^e congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, août 1902, Nîmes : La laborieuse, 1912, 11p., p. 7 ; Achille Taphanel. *La bibliothèque de la ville de Versailles*, Paris : Le Livre contemporain, 1906, 21 p., p. 19.

¹¹⁷ Eugène Morel. *De la librairie publique*. Paris : Librairie Armand Colin, 1910, p. 8, 16 et 145.

¹¹⁸ Discours de M. Jules Marsan. Ville de Toulouse, *Nouvelle bibliothèque municipale*, inauguration, 30 mars 1935, Toulouse, Société méridionale d'impression, 1935, p. 55-62

¹¹⁹ « *Journée d'étude des bibliothèques de France* », *BBF*, 1957, n°12, p. 879-902.

*l'érudition et à la générosité de vos collectionneurs et de vos chercheurs, on y recueillit à profusion [...] toutes les pièces où se reflète, même humblement, l'admirable civilisation méridionale*¹²⁰. Cristallisant toutes les passions, à la fois raillé et honoré, l'« érudit » de nos fonds locaux se fait l'emblème des tensions et des ambiguïtés qui touchent au rôle de la bibliothèque publique.

A partir des années 1960-1970, la dialectique « spécialistes » / « grand public » se trouve appliquée aux publics mêmes des fonds locaux : il ne s'agit plus d'opposer la figure du savant local à l'universalité de la lecture publique, mais bien de distinguer deux types d'usagers potentiels pour ces fonds spécifiques. Ainsi, Jean-Louis Rocher destine ses bibliographies régionales à la fois aux « *non-spécialistes, le grand public* » et aux « *spécialistes* »¹²¹ ; Gérard Littler remarque quant à lui que « *longtemps objet de prédilection des érudits locaux et des bibliophiles, [le fonds local et régional] suscite de plus en plus d'intérêt auprès d'un public très large, désireux de connaître et d'étudier son milieu de vie* »¹²².

Un troisième type de public attire peu à peu l'attention, celui des scolaires drainé par « *l'orientation nouvelle de la pédagogie scolaire qui cherche de plus en plus à éveiller les élèves aux connaissances générales à partir de l'étude des réalités locales* »¹²³. A l'occasion du Colloque d'Hénin-Beaumont, Nicole Simon dresse ainsi un portrait tripartite des publics des fonds locaux : « *d'abord les universitaires, chercheurs et étudiants, si l'histoire de la bibliothèque est riche et si la bibliothèque possède un fonds local important... La deuxième catégorie de lecteurs est le grand public... La troisième catégorie est le public scolaire pour lequel des dossiers documentaires ont été réalisés à la bibliothèque* »¹²⁴. L'arrivée massive de ces jeunes usagers interpelle les professionnels. Elle les confronte à la question de la cohabitation des publics et aux contraintes de conservation. Elle est également pour eux l'occasion d'inventer de nouveaux modes d'appropriation de la documentation locale, en nouant de nouveaux partenariats, en fournissant dossiers bibliographiques et documents pédagogiques ou en organisant des visites spécifiques. Parallèlement, les demandes d'informations ponctuelles liées à la documentation socio-économique locale tendent à se multiplier, et, ainsi que le souligne Yves Jocteur-Montrozier, la gamme des publics s'élargit : « *des universitaires, scolaires aux chômeurs et aux curieux, des « héritiers » aux « autodidactes », des « permanents » aux « occasionnels »* »¹²⁵. A partir des années 1980, la palette s'enrichit sous l'effet de l'engouement de l'opinion pour le patrimoine et la redécouverte d'un enracinement régional. La recherche historique et mémorielle n'est plus

¹²⁰ Discours de M. Pol Neveux, de l'académie Goncourt. Ville de Toulouse, *Nouvelle bibliothèque municipale*, inauguration, 30 mars 1935, Toulouse, Société méridionale d'impression, 1935, p. 31-38, p. 31.

¹²¹ Jean-Louis Rocher. « Bibliographie et documentation régionales », *BBF*, 1958, t. 3, n°11, p. 783-792.

¹²² Gérard Littler. « Fonds local et régional », *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux...*, op. cit., p. 187.

¹²³ Gérard Littler. « Fonds local et régional », *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux...*, op. cit., p. 187.

¹²⁴ Nicole Simon. « La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui », *Lecture et bibliothèques publiques*, Actes du colloque d'Hénin-Beaumont, op. cit., p. 67, p. 70.

¹²⁵ Yves Jocteur-Montrozier. « Les fonds locaux », op. cit., p. 367.

seulement publique et destinée à enrichir la connaissance universelle, mais se trouve investie à titre privé par des amateurs en tout genre. Couplée à l'« *essor d'une logique de lecture publique* », selon laquelle « *tout un public ne vient plus chercher un document ... mais un chiffre, un nom, une adresse...* »¹²⁶ elle contribue à attirer un nouveau lectorat, peu aguerri à la recherche documentaire. Ce mouvement de masse interroge à nouveau le fonctionnement des services, peu accessibles à un public non spécialiste, et certains professionnels, comme Germaine Frigot, soulignent l'« *absolue nécessité de créer ou recréer le fonds local* »¹²⁷. La perspective d'adapter l'offre à la diversification des besoins documentaires fait son chemin et la notion de diversité devient un leitmotiv des discours concernant les publics des fonds locaux. Au public de spécialistes et à son antonyme, le « grand public », succède l'image d'une mosaïque formée par différentes catégories d'utilisateurs. L'idée de variété se substitue ainsi à l'ancien antagonisme et les descriptions placent désormais les différents usages sur une même échelle de valeur : « *le public intéressé par ce fonds est très varié, de l'école primaire au professeur d'université* »¹²⁸; « *il y a le cercle traditionnel des érudits et amateurs locaux [...]; le milieu universitaire fournit un autre type de clientèle avec des chercheurs préparant des thèses ou d'autres travaux personnels, mais aussi des étudiants de maîtrise pour des mémoires [...]; les publics du fonds local, ce sont encore des personnes très diverses, journalistes en quête de documentation immédiate, documentalistes appartenant à des établissements extérieurs, et le grand public lui-même qui occasionnellement recherche une information ponctuelle* »¹²⁹. La façon dont les publics des fonds locaux sont appréhendés reflète ainsi l'évolution générale du modèle de bibliothèque publique, telle que l'a retracée Anne-Marie Bertrand¹³⁰. Le postulat d'une unicité du « grand public » auquel devait répondre l'unité des services, cède la place dans les années 1980 à l'affirmation d'une hétérogénéité des publics, avec l'idée d'une nécessaire déclinaison des services en fonction des niveaux et des besoins.

Par ailleurs, l'étude des publics des fonds locaux tend de plus en plus à être associée à la réflexion portant sur le patrimoine écrit. C'est ainsi, par exemple, que l'intervention de Marc Petit au colloque *La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui* de 1981 reprend l'enquête menée en 1980 sur *l'Image du Patrimoine Culturel*¹³¹; de même, la contribution de Marie-Pierre Dion à l'ouvrage *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, dirigé par Jean-Paul Oddos, évoque les publics des fonds locaux au détour d'une analyse concernant les publics du patrimoine. Cette tendance est symptomatique de la

126 Ibid.

127 Germaine Frigot. « Vers une autre conception du fonds local », *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 2e trimestre 1983, n°120, p. 15-17, p. 15.

128 Claire Fons. « Le fonds régional de la bibliothèque municipale de Rouen : réalités et perspectives », op. cit. p. 24.

129 François Hauchecorne. « Fonds local et régional ». *BBF*, n°1, 1982, p. 25-30, p. 28.

130 Anne-Marie Bertrand. *Bibliothèques urbaines*, op. cit., p. 165.

131 Marc Petit. « Enquêtes menées au service des études et de la recherche du Ministère de la Culture à l'occasion de l'année du patrimoine ». *Lecture et bibliothèques publiques*, Actes du colloque d'Hénin-Beaumont, op. cit., p. 63.

« patrimonialisation » des fonds locaux, récupérés par la nouvelle dynamique du patrimoine écrit, aux dépens souvent de leur aspect informatif et actuel.

Dans ce contexte, l'essor des nouvelles technologies et de l'accès distant soulève de nouveaux questionnements. Perdant en quelque sorte la visibilité de leurs publics potentiels, les professionnels en viennent à se préoccuper de l'impact exercé sur la composition de leur lectorat par l'offre de catalogues et, bientôt, de documents sur cd-rom ou en ligne. Yves Jocteur-Montrozier présume ainsi qu' « *une logique de lecture publique et les nouveaux modes d'accès ...devraient contribuer assez rapidement à maintenir le renouvellement du potentiel des fonds locaux* », tandis qu'André Pierre Syren suppose qu' « *au public régulier s'ajouteront des utilisateurs occasionnels – ce qui ne signifie pas forcément experts – toujours plus nombreux et, sans doute, moins physiquement présents* »¹³². L'évolution envisagée suggère une diversification et une fragmentation croissante des usages, sur place aussi bien qu'à distance, avec, sous jacentes, de nouvelles interrogations quant au devenir du métier.

Du public aux publics, de l'érudit au citoyen puis aux usagers, l'éventail des lecteurs concernés par les fonds locaux s'est considérablement élargi, et, au-delà des représentations, la littérature professionnelle se fait l'écho de cette ouverture. A la fin des années 1990, l'impression dominante est celle d'un panorama diversifié d'usages, rendant difficile une approche globale. Tandis qu'émergeait le principe d'une mise en ligne des fonds et des outils permettant d'y accéder, les professionnels entrevoyaient une multiplication des pratiques et une démocratisation croissante de l'accès aux sources. Il convient d'interroger cette perspective d'évolution à la lumière des publics actuels, ou plutôt de l'image que les professionnels nous en renvoient.

2. Publics aujourd'hui : les symptômes d'une évolution

2.1. Une connaissance impressionniste des publics

Selon l'expression désormais consacrée, la connaissance des publics des fonds locaux et régionaux repose essentiellement sur une approche « impressionniste ». Seuls 12 établissements sur 36 ont été en mesure de nous fournir des statistiques, qui concernent généralement le nombre annuel de consultations. Les raisons de ce « silence » sont proches de celles mises à jour par Florence Belot pour les publics du patrimoine : dans les salles d'études, les procédures d'inscriptions, tout comme les statistiques, ne sont pas systématisées et les communications restent peu informatisées. A cela s'ajoute des causes directement liées

à la nature des fonds locaux : souvent dispersés entre lecture publique et salle d'étude, leur public dépend de plusieurs services, ce qui nous prive d'une approche globale ; en outre, dans la mesure où ils sont mêlés aux fonds généraux et disposent rarement de cotes significatives, les demandes de consultation ou d'emprunt les concernant ne font pas l'objet de comptages propres.

Pour tenter d'esquisser les profils de ces publics, nous devons donc nous en remettre au témoignage des professionnels qui les côtoient quotidiennement. Nous avons donc interrogé 35 bibliothécaires travaillant dans des établissements de toutes tailles, répartis sur l'ensemble du territoire¹³³. Ces observations seront complétées par les résultats d'une enquête menée auprès des usagers de la Documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon¹³⁴. Marquant une vocation patrimoniale à des ambitions de documentation économique et de lecture publique, ce service offre un panel représentatif de tous les usages potentiels. Nous avons conduit cette étude dans deux directions, à la demande de l'établissement. Il s'est agi dans un premier temps d'analyser l'utilisation du service de distribution des documents en accès indirect, en faisant remplir un questionnaire aux lecteurs déposant un bulletin de commande. Cette étude quantitative s'est déroulée entre le 6 décembre 2007 et le 30 janvier 2008 et a permis de récolter 207 réponses. Dans un second temps, une étude qualitative par entretiens semi directifs a permis de rencontrer 63 usagers de la salle, fournissant 60 témoignages exploitables¹³⁵, entre le 12 février et le 6 mars 2008. Au cours de ces chapitres, nous nous référerons également à une étude réalisée en 1981 par Suzanne Kantienon et Gustave Zoro auprès des lecteurs de ce même service¹³⁶. Leurs observations nous permettront de confronter des tendances à plus de vingt cinq ans d'intervalle, mais il convient de mettre en garde contre toute extrapolation. Les objectifs et les méthodes des deux enquêtes se révèlent très différents : celle de 1981 visait uniquement à évaluer les usages de la salle et s'est déroulée par distribution de questionnaires à 76 usagers, sélectionnés de façon à ne pas prendre en compte le « public flottant » des visiteurs et autres séjournateurs.

¹³² André-Pierre Syren. « Signaler pour communiquer ». *Développer et exploiter un fonds spécialisé*. op. cit., p. 102.

¹³³ Pour le détail de la démarche et le compte rendu des entretiens, cf. Annexes p. 103-183. La différence numérique entre le nombre d'entretiens et d'établissements, vient du fait que le même conservateur a été sollicité pour les bibliothèques d'Amiens et de Versailles, au moment où il venait de quitter le premier établissement pour intégrer le second.

¹³⁴ Pour les détails méthodologiques et le rapport détaillé de l'enquête, cf. Annexes p. 184-244.

¹³⁵ Les entretiens n° 11, 19, 30 seront cités dans le cadre des usages observés dans la salle, mais ne seront pas pris en compte dans les comptages statistiques, dans la mesure où ils n'ont pas pu être menés jusqu'au bout, en raison de la disposition de la personne.

¹³⁶ Suzanne Kantienon ; Gustave Zoro. Enquête sur le public de la salle de documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon, Villeurbanne, ENSB, 1981.

2.2. Les symptômes d'une évolution

2.2.1. Des fonds à deux vitesses

Du point de vue quantitatif, le poids que représentent les publics des fonds locaux varie en fonction de la taille de l'établissement et du mode d'accès au fonds. La diversité des procédures de comptage statistique - par lecteurs, par communications, par documents consultés - empêche d'établir des comparaisons. En outre, les chiffres communiqués ne concernent que les fonds conservés en salle d'étude ou en section patrimoine, à l'exclusion des fonds de lecture publique. Le taux annuel de consultations des fonds locaux oscille entre 1000 et 1500 pour des bibliothèques comme Albi, Bourg-en-Bresse, Metz ou Le Mans¹³⁷ ; la bibliothèque de Caen mentionne 2748 documents communiqués en 2006 pour un millier de lecteurs différents ; celle de Saint-Etienne a comptabilisé 2720 consultations en 2006 pour un millier de lecteurs ; celle de Blois a enregistré la même année 1172 lecteurs et environ 2200 documents ; Toulouse indique environ 5000 documents communiqués par an ; le département Lyon Rhône-Alpes de la bibliothèque de Lyon fait état, pour 2007, de 3 752 lecteurs ayant commandé un document, de 10 923 documents communiqués et de 87 999 entrées. Au final, la tendance générale à observer est un taux de consultation relativement faible et une fréquentation très irrégulière selon les périodes de l'année : « *La salle comporte 31 places : elle accueille de 3 à 20 personnes par jour. Les variations saisonnières suivent l'année universitaire. Nous faisons de 8 à 30 communications dans la journée* » (Nantes) ; « *La salle de consultation du fonds patrimonial offre 40 places...jamais pleines. Cela va de 5 à 25 par jour avec des variations selon la période de l'année universitaire* » (Le Mans) ; « *La fréquentation est très inégale selon les périodes de l'année : en octobre 2007 nous avons reçu 80 personnes, en novembre 2007, 150 personnes* » (Sedan) ; « *Certains jours nous avons jusqu'à trente visiteurs, quelques fois il n'y en a que trois* » (Chartres). Au-delà de l'inégalité des données statistiques, l'impression généralement ressentie est celle d'une diminution du nombre d'usagers.

Près de la moitié des bibliothèques que nous avons sondées déclarent observer, depuis 3 ans environ, une chute sensible et progressive de la fréquentation de leur fonds local ou régional, hors fonds de lecture publique. 4 établissements comptabilisent une baisse du nombre de lecteurs de l'ordre de 16 à 25% entre 2004 et 2007¹³⁸. Les bibliothèques

¹³⁷ France Dufay. *Les conséquences de la révolution numérique sur l'évolution des pratiques des usagers des fonds patrimoniaux* ; année 2006-2007, mémoire de DUT bibliothèque-médiathèque I.U.T. Michel de Montaigne - Bordeaux 3 ; 2006-2007.

¹³⁸ Ces chiffres sont à traiter avec prudence car la distinction entre public de la salle d'étude et public des fonds locaux n'est pas toujours explicite : ainsi, à Blois, le public des fonds locaux est passé de 1408 lecteurs actifs en 2004 à 1046 en 2007 ; la bibliothèque de Saint Etienne enregistre une perte de 258 lecteurs entre 2004 et 2007 pour la salle Patrimoine ; le Département Lyon Rhône Alpes de la bibliothèque de Lyon a vu la fréquentation de la salle chuter de 16% entre 2005 et 2007 (de 105 958 entrées à 87 999 ; de 5 038 lecteurs ayant commandé un document à 3 752) ; à la médiathèque de La Rochelle, le nombre annuel d'usagers de l'Espace patrimoine est passé de 2401 à 1844 entre 2000 et 2005, et les communications annuelles de 3682 à 2674.

d'Arles, Amiens, Besançon, Bourg-en-Bresse, Caen, Clermont-Ferrand, Nice, Metz, Orléans, Grenoble, Troyes, bien que n'ayant pas fourni de chiffre, ressentent également une diminution de la fréquentation et des consultations ; de façon moins précise, la bibliothèque de Nantes déclare être passée de 10 000 communications par an il y a 10 ans à 5000 aujourd'hui pour la salle patrimoine. Parmi les autres bibliothèques, 10 n'ont pas pu se prononcer sur l'évolution de leur public. 4 bibliothèques évoquent plutôt une stagnation à un niveau faible : il s'agit soit de bibliothèques dotées d'un fonds local assez peu développé, drainant traditionnellement un public restreint d'habitues, soit de bibliothèques lancées dans un projet de restructuration des bâtiments (Albi, Chartres, Pau, Tourcoing). La bibliothèque d'Alençon mentionne une baisse conjoncturelle liée à l'extraction du fonds local de la section de lecture publique ; 3 établissements connaissent une hausse conjoncturelle liée à la création d'un service patrimoine ou à la construction de nouveaux bâtiments (Angers, Rennes, Lisieux) ; 2 autres parlent prudemment d'une légère hausse structurelle, imputée à une politique active auprès des universités (Sedan, Le Mans).

En ce qui concerne les fonds de lecture publique, les établissements ont tous déclaré ne pas pouvoir communiquer de chiffres précis, dans la mesure où les taux de prêt et de consultation ne sont pas différenciables des fonds généraux de documentaires. Toutefois, l'impression générale est celle d'un fort taux de rotation et d'un vif intérêt de la part du public. Ainsi, à Troyes, on estime que 30% des 700 documents du fonds sont sans cesse dehors. La bibliothèque de Lisieux, qui bénéficie d'un public « de passage » important du fait de sa nouvelle situation au sein d'un centre commercial, note un engouement similaire ; de même que la bibliothèque d'Avignon et la médiathèque de La Rochelle, qui souligne toutefois que la consultation sur place est légèrement supérieure au taux d'emprunts. Les périodiques locaux restent un axe important des demandes, qu'ils soient rattachés à un espace « actualités » ou associés au service du fonds local. Ainsi à Besançon : « *Il n'y a pas de déperdition du point de vue des demandes du public. Nous enregistrons beaucoup de demandes sur les périodiques régionaux. Nous en assurons le dépouillement et nos notices sont bien signalées* ». Malgré l'absence de données générales, l'enquête menée à la Médiathèque de La Rochelle par France Dufay en 2007 a pu démontrer que les publics intéressés par les documentaires régionaux en lecture publique étaient différents de ceux fréquentant l'Espace patrimoine¹³⁹. Distinct du public des salles d'étude, celui des rayonnages « régionalisme » est généralement décrit comme un « butineur », feuilletant les ouvrages au hasard d'une étagère : « *le public a changé, maintenant les gens se promènent, passent déambulant, feuilletent, bouquinent 10 minutes le samedi* »

139

France Dufay. *Les conséquences de la révolution numérique sur l'évolution des pratiques des usagers des fonds patrimoniaux*, op. cit.
RIOUST Laure | DCB 16 | Mémoire d'étude | mars 2008

(Lisieux) ; « *comme le fonds local se trouve dans une salle hébergeant les ouvrages de référence, les gens découvrent nos fonds au passage. Si le fonds local était isolé, il y a des personnes que je ne verrai plus* » (Alençon) ; « *la rotation des fonds est bonne avec peut-être plus de documents consultés sur place qu'empruntés à domicile* » (La Rochelle). Mais ses profils et ses usages restent largement méconnus.

Au final, l'impression d'ensemble est celle de fonds « à deux vitesses », le fort taux de rotation des documents de lecture publique ayant pour pendant une décrue régulière des consultations en salle spécialisée. Ces observations nous poussent à interroger le « modèle » dominant d'organisation des fonds locaux, en deux volets parallèles. Le succès des ouvrages régionaux en lecture publique dénote néanmoins un intérêt du « grand public » pour ces thématiques, constituant un potentiel pour les politiques de valorisation.

2.2.2. Un émiettement des publics traditionnels

Outre la chute généralisée de fréquentation qui affecte toutes les bibliothèques, les services concernés par une forte diminution de leurs publics désignent deux causes : le déclin des sociétés savantes et du public d'érudits locaux, ainsi qu'une mutation profonde du public étudiant.

2.2.2.1. *Les chercheurs amateurs*

De façon générale, les établissements soulignent la distension des liens qui unissaient traditionnellement bibliothèques et sociétés savantes, même si nombre de bibliothèques continuent à héberger leurs réunions et collections. Le ralentissement de leurs activités, l'arrêt de certaines publications, le vieillissement de leurs membres, le manque d'intérêt des jeunes générations pour ce type de sociabilité sont généralement invoqués. Les bibliothèques semblent en outre s'être quelque peu détachées de leurs anciennes comparses : le temps où leurs activités respectives étaient étroitement imbriquées et s'alimentaient mutuellement a cédé la place à un mode de collaboration plus ponctuel, à l'occasion de colloques ou d'expositions. Les rapports avec l'Université sont désormais au cœur des priorités des établissements et se substituent aux liens avec les sociétés savantes. La figure archétypale de l'« érudit local », qui hantait régulièrement bibliothèques et archives locales pour en exploiter minutieusement les fonds, tend également à se raréfier. Les pratiques de recherche amateur trahissent une certaine évolution : moins assidues, plus mobiles, puisant dans un champ géographique élargi, elles s'appuient sur le butinage d'informations dans de multiples établissements, parfois sur l'exploitation des réservoirs en ligne. Certains professionnels notent en outre l'effet d'une concurrence entre publics, les hordes d'étudiants ayant indirectement fait fuir leurs aînés. Seule la fréquentation du public spécifique des

généalogistes reste globalement stable, notamment dans les bibliothèques qui conservent l'état civil.

Si la recherche de fonds académique ou associative tend à s'essouffler, la masse inclassable et plus diffuse des usagers cherchant une information ponctuelle, voire « *anecdotique* » ou « *pittoresque* », semble occuper une place grandissante. Ces « *personnes venant pour toutes sortes de demandes* » (Besançon), ne se définissent que par l'objet de leur recherche, toujours précise et isolée, ayant souvent trait à leur vie personnelle. Certains visent à retracer un pan de leur histoire, d'autres viennent pour une information plus utilitaire ou un fait divers :

« Nous rencontrons de tout : des gens faisant des recherches pour retrouver l'histoire de leur maison, de leurs objets... » (Aix-en-Provence) ; « Beaucoup de jeunes retraités, aux activités parfois pittoresques : un ancien infirmier voulait retrouver la race du « coucou picard » pour concourir. » (Amiens) ; « des recherches du type « deux personnes ayant acheté un moulin et voulant le restaurer » (Chartres) ; « Le fait divers, surtout, fonctionne bien : il y a celui qui a gagné le cross du lycée en telle année...Celui qui habite à la campagne, Parisien ou Anglais, qui a acheté un manoir, veut tout savoir dessus et demande à la bibliothèque de le guider dans ses recherches » (Lisieux) ; « des curieux s'intéressant à l'histoire de leur maison, de leur aïeul, venant pour des questions d'héritage » (Nice) ; « des personnes faisant des recherches personnelles pour des raisons diverses » (Rennes) ; « des curieux : personnes s'informant sur l'histoire d'un quartier, d'une famille » (Toulouse)...

Qu'ils soient jeunes retraités, nouveaux habitants ou amateurs en tout genre, leurs usages sont surtout liés à la presse, en particulier la presse contemporaine, qui constitue le premier type de documents communiqué par les établissements. Ils sont souvent réorientés vers la bibliothèque par les centres de documentation des grands quotidiens régionaux, qui ne pratiquent pas de politique de conservation. D'aucuns voient dans leur présence le signe d'une « *certaine démocratisation* » : « *l'intérêt pour le patrimoine fait que les non-habitués viennent au patrimoine* » (Didier Travier) ; d'autres l'expliquent par le fait que la bibliothèque reste perçue comme un lieu de convivialité et de lien : « *Il y a aussi le côté convivial. Cela ressemble un peu à une réunion d'anciens combattants qui se retrouvent là pour partager* » (Laure Cedelle-Joubert); d'autres encore y devinent les prémices d'une évolution du métier : « *Le public de curieux tend à se développer : c'est là que se trouve le développement à venir ; il nous faut mieux connaître nos fonds, baliser, valoriser* » (Françoise Michelizza). La principale difficulté pour appréhender ce public est qu'il relève des fractures inhérentes aux fonds locaux : défiant toutes les catégories d'usages définies par la profession, il touche à la fois au patrimoine et à l'actualité, aux questions d'identité et à l'histoire, à la mémoire individuelle et collective. Peu aguerri aux méthodes de recherche documentaire, il en appelle au rôle de médiation des bibliothécaires, parfois déroutés par ces « *questions naïves* » voire « *pathologiques* ».

L'enquête menée à la bibliothèque municipale de Lyon confirme l'importance de la recherche privée : 44% des lecteurs ayant commandé un document entre décembre 2007 et février 2008 déclarent l'avoir fait « *à titre personnel* », à part égale avec les consultations « *dans*

le cadre des études ». Lorsque l'on interroge les lecteurs sur l'objet de leur venue, la motivation « faire une recherche historique ou autre dans le cadre d'une société savante ou à titre personnel » arrive à nouveau en tête, à égalité avec les recherches pour un master ou une thèse (32,4%). S'il s'agit pour la plupart de retraités (36 personnes), nous retrouvons également parmi ces usagers des cadres (11) et des personnes en recherche d'emploi (9). La tranche d'âge la plus représentée est celle des 46-59 ans (26), suivie de près par les plus de 66 ans (18) et les 60-65 ans (12). La proportion d'hommes est légèrement supérieure à celle de femmes (56 hommes pour 31 femmes), dans un rapport inversé à celui des étudiants (34 hommes pour 57 femmes). Ces lecteurs sont un peu plus nombreux que les étudiants à venir de l'extérieur de Lyon : 36 sont issus du Grand Lyon (contre 19 étudiants), 12 de Rhône Alpes (contre 8) et 7 d'autres régions de France (contre 3). Le niveau général d'études est élevé, puisque 62% des personnes concernées ont fait des études supérieures ; toutefois, par rapport à l'ensemble de la population, c'est dans cette catégorie d'usagers que la part de personnes ayant un niveau inférieur au baccalauréat est la plus forte. Les lecteurs venant à titre personnel semblent légèrement plus assidus que les étudiants : 10 d'entre elles déclarent utiliser le service « régulièrement » (contre 6 pour les étudiants) et 25 y viennent « de temps en temps » (contre 20). Mais beaucoup y recouraient pour la première fois le jour de l'enquête (34) ou le font rarement (18). La majorité connaissait le service avant leur venue (51). Ces chiffres doivent toutefois être considérés avec précaution, dans la mesure où l'échantillon reste faible et où les résultats du test du χ^2 n'autorisent pas l'extrapolation. En revanche, ce qui est significatif, c'est l'attachement de ce public à la presse : le jour de l'enquête, 60% d'entre eux ont demandé à consulter des journaux anciens, soit 18% pour la presse antérieure à 1945 et 42 % pour la presse postérieure à 1945.

Le résultat des entretiens va dans le sens des hypothèses concernant la diversification de la recherche amateur. Qu'ils soient contrôleur de train ou enseignant pratiquant la généalogie (n°33 ; 34), carreleur écrivant l'histoire de l'Olympique lyonnais (n°15), conseiller financier venu chercher la photographie d'une voiture familiale (n° 39), professeur à la retraite ayant entrepris de retracer l'histoire du tricot (n°38) ou membres d'associations étudiant le patrimoine architectural (n°10 ; 21 ; 45), leur seul point commun est une utilisation ponctuelle et superficielle des fonds, dont ils peinent à percevoir la profondeur : « c'est vrai qu'on ne voit pas la richesse des fonds : tout n'est sûrement pas en rayons » (n°32). Pratiquant une recherche occasionnelle de loisir, ils fréquentent le fonds au gré de leurs disponibilités. Leur démarche consiste généralement à partir d'un centre d'intérêt ou d'une bibliographie, et non des collections de la bibliothèque : « Je fais le tour des rayons, je cherche à partir de mes centres d'intérêt, j'y vais à l'esbroufe, je ne suis pas un professionnel » (n°33). Quel que soit leur âge et leur

niveau de formation, tous avouent se sentir démunis face à la masse documentaire : « *c'est comme dans Le Nom de la Rose : on se trouve dans un truc massif, on a besoin de guide, on ne sait pas où bouger* » (n°3) ; « *nous sommes conscientes que nous n'utilisons pas les archives et la bibliothèque à plein, par manque de renseignement* » (n°21). Faibles utilisateurs d'Internet, ils recourent uniquement au site de la bibliothèque pour vérifier la présence d'un ouvrage, et méconnaissent largement le potentiel des ressources numériques : « *J'utilise beaucoup Internet à titre professionnel ou personnellement pour toutes sortes de choses ; mais jamais pour ce type de recherche car je ne saurais pas où aller* » (n°39). Leur principale attente vis-à-vis d'une salle régionale est l'aide et l'orientation que peut leur prodiguer le personnel : « *La mission de cette salle ? Orienter les gens vers les ouvrages quand ils ont des questions à poser : on est souvent perdu dans les références et les sujets* » (n°32). Ils en espèrent non seulement un aiguillage dans la documentation, mais aussi une aide méthodologique : « *Il y a sûrement des tas d'entrées pour trouver une information, les bibliothécaires connaissent des « trucs » pour accéder aux ressources, pister un sujet, voir les rebonds : il faut une connaissance intime des mécanismes de la bibliothèque. Il faudrait des formations à la recherche* » (n°3). Constituant une part importante du public des fonds locaux, ils invitent ainsi les bibliothèques à développer l'accompagnement à la recherche, et à se positionner de plus en plus comme des relais entre usagers et collections.

2.2.2.2. *Le public universitaire*

16 bibliothèques¹⁴⁰ observent une chute spectaculaire de la fréquentation des étudiants et en imputent la cause à trois phénomènes : la réforme de la maîtrise, la perte de contact avec les enseignants et la systématisation de la recherche sur Internet.

L'avènement du master 1, moins exigeant du point de vue de l'exploitation des sources, semble avoir entraîné la disparition des contingents de jeunes chercheurs venant dépouiller systématiquement un fonds tout au long de l'année universitaire : « *nous assistons plutôt à une baisse des masters et des doctorats de façon générale* » (Metz) ; « *Les étudiants fréquentant le fonds pour leurs recherches sont de plus en plus rares* » (Blois)... Les professionnels des bibliothèques s'alarment d'une perte de qualité des démarches bibliographiques et soulignent l'appauvrissement des mémoires de recherche. Ils dénoncent également l'indifférence des professeurs d'université, qui méconnaissent souvent les gisements locaux et n'orientent plus leurs élèves vers la bibliothèque. Ce phénomène est plus flagrant encore dans les villes universitaires situées sur l'aire d'influence parisienne, où enseignent des « *turbo-profs* » (Marie

¹⁴⁰ Arles, Amiens, Besançon, Blois, Bourg-en-Bresse, Caen, Clermont-Ferrand, Nantes, Nice, Metz, Orléans, Grenoble, La Rochelle, Lyon, Troyes, Saint-Etienne.

Maignaut) ou « *profs-TGV* », résidant dans la capitale et n'entretenant ainsi aucun lien avec le territoire où ils exercent.

La recherche à distance par le biais d'Internet est également incriminée comme facteur d'éloignement des étudiants et des chercheurs : « *Le public du patrimoine est en crise et baisse depuis 3 ans. Cette baisse est imputable à l'utilisation d'Internet. Mais sur ce point, le patrimoine est en décalage de deux ans par rapport à la lecture publique* » (Saint-Etienne) ; « *La fréquentation baisse, c'est l'effet Internet : les demandes de renseignements pratiques ou ponctuels ont souvent leurs réponses sur Internet sans se déplacer à la bibliothèque...Beaucoup d'organismes ont mis en ligne des données (INSEE...)* » (Orléans) ; « *La notion de bibliothèque d'étude a perdu de son intérêt : les jeunes cherchent sur Internet et le fonds local risque de mourir* » (Nice)... Toutes les enquêtes menées récemment auprès des publics universitaires confirment cette généralisation des recherches en ligne. Celle conduite par Gaëlle Charra auprès des chercheurs en Lettres et Sciences humaines du Pôle universitaire lyonnais montre que 88,7% d'entre eux pratiquent régulièrement la recherche documentaire sur Internet et que plus de 85% consultent les textes en ligne¹⁴¹. De même, les études menées en 2005 auprès des étudiants de Paris IV¹⁴², des étudiants et chercheurs des Paris VI et Paris VII¹⁴³, ainsi que celle pilotée en 2003 par l'académie de Paris au sujet des étudiants en Lettres et Sciences humaines¹⁴⁴ nous apprennent que ces derniers utilisent Internet à des fins documentaires. Concernant les étudiants, ces travaux démontrent néanmoins que leurs usages restent très liés aux moteurs de recherche qui se sont développés sur le Web.

Concernant les bibliothèques patrimoniales, nous pourrions parler d'un « double effet Internet ». Comme ont pu le démontrer Marie-Pierre Dion et Florence Belot, la mise en ligne des catalogues a, dans un premier temps, entraîné une diversification des profils des lecteurs du patrimoine : à côté du « *chercheur classique qui a préparé sa recherche et qui consulte pendant plusieurs jours* »¹⁴⁵ est apparu un « *lectorat élargi, beaucoup moins initié et pressé* »¹⁴⁶, « consommateur » de documents précis et isolés, de préférence contemporains. Les services qui ont achevé la rétroconversion de leurs catalogues, voient ainsi surgir régulièrement des lecteurs tombés au hasard de leur recherche générale sur un ouvrage du fonds local. Les établissements observent également un léger élargissement de leur aire d'influence, grâce

141 Gaëlle Charra. *Pratiques de recherche documentaire et attentes des publics de chercheurs en lettres et sciences humaines étude à partir du cas de la bibliothèque Denis Diderot*, Mémoire d'étude, ENSSIB, Villeurbanne, 2005, p. 34.

142 Ipsos. *Enquête sur les pratiques de lecture des étudiants de Paris IV*. 2005

143 Credoc. *Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants chercheurs de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et de l'université Denis Diderot (Paris VII)*. 2005. [en ligne] :<http://www.credoc.fr/publications/etudes.php>.

144 SCP Communication. *Enquête sur les étudiants de l'académie de Paris en lettres et sciences humaines*. 2003. Cf. Daniel Renoult : « Les étudiants parisiens et les bibliothèques universitaires : le cas des lettres et sciences humaines », *BBF*, 2004, no 5, p. 80-86.

¹⁴⁵ Florence Belot. *Les publics des fonds anciens des bibliothèques municipales : silence et représentations*. Villeurbanne : Enssib, 2004, p. 23.

¹⁴⁶ Anne-Marie Bertrand, « Quels publics pour le patrimoine écrit ? », *BBF*, 1997, n° 5, p. 66-67.

notamment au CCFr, qui constitue une vitrine pour les chercheurs étrangers. Mais cette ouverture ne semble pas suffire à combler les pertes liées à l'offre documentaire en ligne, qu'il s'agisse d'informations accessibles sur les sites institutionnels ou de documents numérisés. Dès lors se pose la question du « transfert » de ce public, notamment en ce qui concerne les étudiants : fréquentent-ils les doubles virtuels des bibliothèques ou se contentent-ils de recherches superficielles via les moteurs et les encyclopédies généralistes ? Quelques établissements proposant des ouvrages en ligne évoquent un déplacement des consultations, malgré un défaut de données : « *notre bibliothèque forézienne est utilisée, nous l'apprenons en discutant avec des chercheurs* » (Saint-Etienne) ; « *les demandes concernant les généalogies du chanoine Hubert ont disparu. Il y a donc eu transfert de public, mais nous n'avons pas de statistiques* » (Orléans). Toutefois, à l'heure actuelle, il est impossible de mesurer le rayonnement des bibliothèques numériques. Dans son étude sur les publics du patrimoine écrit, Florence Belot a démontré l'absence généralisée de statistiques, ainsi que l'inefficacité de celles-ci pour éclairer les pratiques effectives. Dans le cadre de notre enquête, seules les bibliothèques de Toulouse, Troyes, Lisieux, Lyon et Beauvais ont été en mesure de nous communiquer des chiffres, mais ces derniers correspondent au nombre total de visites enregistrées par la bibliothèque numérique, sans possibilité d'évaluer la consultation des fonds locaux numérisés. La plupart des établissements ne sont pas en mesure d'estimer la fréquentation de leur site, soit qu'ils ne disposent pas de données (Aix-en-Provence ; Amiens ; Blois), soit que la mise en ligne soit trop récente pour offrir un recul suffisant (Montpellier ; Chartres ; Bourg-en-Bresse ; Le Mans). Une fois de plus, l'appréciation s'opère de manière indirecte, par les retours d'utilisateurs en relation avec la bibliothèque : « *nous n'avons pas de chiffres mais nous recevons en salle des gens disant qu'ils ont repéré quelque chose sur Internet : c'est assez fréquent* » (Aix-en-Provence)... Mais les seuls témoignages exprimés sont généralement ceux des chercheurs, notamment étrangers, qui en viennent à demander des renseignements complémentaires sur un ouvrage.

Parallèlement, nous pouvons nous interroger sur l'émergence de nouveaux usages du côté des étudiants et des universitaires. Si les professionnels parlent bien de « *chute de la fréquentation* », de « *baisse de la consultation* », de « *public en crise et en baisse* », les bibliothèques sont également confrontées à de nouvelles formes de demande. Leur activité doit s'adapter au renouvellement des pratiques de recherche. Certes, le « public étudiant » défini par un usage de recherche systématique se raréfie, mais certains établissements observent par ailleurs « *une augmentation des consultations ponctuelles pour des exposés ou des mémoires, mais dont le sujet de recherche ne porte pas principalement sur des éléments significatifs des fonds locaux* » (Blois). Il s'agit non seulement d'élèves de licence ou de master, mais également d'étudiants issus des

nouvelles branches professionnelles liées au commerce, à la communication, au tourisme, à l'environnement ou à l'aménagement du territoire, qui prennent en compte l'histoire des lieux sans en faire un objet d'étude à proprement parler. A la fragmentation et à la diversification des besoins documentaires, s'ajoute également l'explosion des demandes de reproductions et la pression du public concernant l'autorisation de photographier les documents (Albi, Amiens, Nantes, Caen, La Rochelle...) : de plus en plus, les chercheurs investissent la bibliothèque pour un temps très court, afin de collecter une information qu'ils exploiteront chez eux ultérieurement. Les demandes à distance de vérifications pointues, portant par exemple sur un détail d'exemplaire, se multiplient également. Parallèlement, la salle régionale tend à se muer en salle d'étude pour « séjournateurs » en manque de place. Entre l'espace ouvert de lecture publique et le sanctuaire du fonds ancien, elle est le lieu de repli privilégié des étudiants, moins intéressés par les collections que par l'ambiance de travail (Besançon, Blois, Clermont-Ferrand, La Rochelle, Le Mans, Lyon, Metz, Montpellier, Nantes, Toulouse, Valence, Versailles). La croissance de ce phénomène n'est pas sans susciter l'inquiétude des professionnels, qui redoutent la fuite des usagers du fonds, chassés par des jeunes aux habitudes assez peu « patrimoniallement correctes ».

Le recours au fonds local semble donc s'être déplacé : le gisement documentaire, le « dépôt où se cachent des ruines célèbres », qu'André Le Glay « scrut[ait] avec le même intérêt que l'on fouille un sol », serait concurrencé par le service de référence, où l'on viendrait puiser une information plus ponctuelle. Comme le souligne Bruno Maresca à propos des bibliothèques universitaires, la salle dédiée aux fonds régionaux tendrait par ailleurs à se transformer en « espace fonctionnel pour étudier, qui garantit une ambiance studieuse »¹⁴⁷.

Le public étudiant de la Documentation Lyon Rhône-Alpes reflète certaines de ces évolutions. Sa proportion reste relativement importante, puisqu'il représente 41% des personnes ayant commandé un ouvrage entre décembre 2007 et février 2008 et que 44% des personnes interrogées déclarent utiliser le service pour leurs études¹⁴⁸. Les recherches dans le cadre d'un mémoire, d'un master ou d'une thèse sont le premier motif de consultation (32,4%), suivi de loin par la préparation d'un concours ou d'un examen (6,3%). D'une manière générale, les élèves de collège ou de lycée sont très peu nombreux, ce qui peut s'expliquer par la faiblesse du service pédagogique ou le recours privilégié à des équipements de proximité. L'enquête menée en 1981, notait que 48 et 23 personnes sur 76 interrogées étaient respectivement étudiants et professeurs, et que l'objectif « préparer un exposé, un

¹⁴⁷ Credoc. Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants chercheurs de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et de l'université Denis Diderot (Paris VII), op. cit., p. 69

¹⁴⁸ Le léger écart entre les deux pourcentages est lié au fait que 10 actifs ont déclaré être venus dans le cadre de leurs études.

mémoire ou une thèse » était le premier invoqué par les lecteurs de la salle (51%), devant l'enrichissement de la culture personnelle (20%)¹⁴⁹. Toutefois, la différence de méthode entre les deux enquêtes ne permet pas de conclure à une diminution du public étudiant. Celui-ci reste essentiellement lyonnais : sur 91 personnes ayant déclaré être venues dans le cadre de leurs études, 59 habitent Lyon et 19 le Grand Lyon, contre 8 pour les communes rhônealpines, 3 pour la France hors région Rhône-Alpes et 2 pour l'étranger. Les disciplines les plus représentées sont l'histoire (26%) et les arts ou l'histoire de l'art (16%). 10 % des étudiants interrogés appartiennent à des filières professionnelles : communication, marketing, commerce international, bâtiment, BTS animation et gestion touristique... Au final, il apparaît qu'une part non négligeable du lectorat étudiant recourt à la documentation régionale non pas dans le cadre d'une spécialité, mais à la marge d'une discipline, pour des exposés ou des dossiers. Quelle que soit la filière concernée, la fréquentation du service intervient tard dans la démarche de recherche ou reste ponctuelle : 47% des étudiants ont utilisé le service de la distribution pour la première fois le jour de l'enquête, 21% ont déclaré le faire rarement et seuls 6% le font régulièrement. Parmi les 67 personnes venues dans le cadre d'un mémoire, d'un master ou d'une thèse, seuls 7% déclarent commander régulièrement des documents, tandis que 47% l'ont fait pour la première fois le jour où ils ont été interrogés. Le nombre d'étudiants ayant été orientés vers le service par un agent de la bibliothèque est égal à celui ayant déclaré le connaître préalablement (42%). A titre de comparaison, Suzanne Kantienon et Gustave Zoro notaient en 1981 que, sur 76 lecteurs, venus pour moitié à des fins d'étude, 34% s'étaient rendus à la salle régionale au moins 10 fois et 38% plus de 40 fois. Il serait tentant d'y voir la preuve d'une perte de fidélisation du public étudiant, mais, une fois de plus, la différence d'échelle nous invite à la prudence.

Interrogés sur leur motivation, les étudiants rencontrés en entretien nous révèlent que, quel que soit leur niveau, la Documentation régionale est pour eux soit un espace de travail, soit une ressource spécialisée de dernier recours. Si la salle est régulièrement envahie par des « *séjourners* » en manque de place (n°4), les utilisateurs de la documentation la fréquentent inégalement en fonction de leur cursus.

Le fonds régional occupe une place centrale dans la démarche des doctorants ou des élèves de master dont le sujet est en lien direct avec l'histoire rhône-alpine. Après avoir ratissé les fonds généralistes de la bibliothèque universitaire, confrontés au silence du Web en matière de documentation historique, ils viennent y chercher une information approfondie ou des sources : « *il y a des sources comme les inventaires ; et puis surtout il y a ici des*

¹⁴⁹ Suzanne Kantienon ; Gustave Zoro. *Enquête sur le public de la salle de documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon*, Villeurbanne, ENSB, 1981.

ouvrages plus anciens que je ne retrouve pas ailleurs » (n°58) ; « *Actuellement je viens en priorité à la bibliothèque municipale, car maintenant j'ai besoin de sources plus précises sur Lyon* » (n°56). Certains soulignent plus particulièrement le rôle de la bibliothèque municipale comme carrefour centralisant des données variées : « *La mission de la salle ? C'est apporter des documents, des ressources spécifiques au territoire, que l'on ne peut pas trouver ailleurs. Ça permet surtout de regrouper des fonds sur un territoire : on n'est pas obligé de courir partout pour trouver des données ; c'est une centralisation des données* » (n°48). Tous préparent leur venue en compulsant les références bibliographiques trouvées sur le catalogue en ligne : leur recherche en salle obéit à un programme plus ou moins strict et vise l'efficacité. Cette catégorie d'étudiants est celle dont les pratiques documentaires sont les plus riches et les plus diversifiées : formés à la recherche, ils cumulent souvent l'utilisation de plusieurs centres de ressources, des catalogues de bibliothèques et des sites spécialisés. Ils sont également les plus critiques vis-à-vis d'Internet et de son océan de textes hétéroclites : « *Ce qui est dur avec Internet, c'est qu'on ne sait pas ce qui est valable, je m'en méfie. Je l'utilise surtout avant d'aller en bibliothèque car c'est pratique* » (n°61). La bibliothèque reste pour eux un gage de validité de l'information, ainsi qu'un réservoir inégalé de documentation pointue et rétrospective. Toutefois, malgré leur expertise, leur rencontre avec la salle régionale est souvent accidentelle et se produit au hasard d'une recherche dans le catalogue, d'une conversation entre étudiants, ou d'une visite infructueuse aux archives. Ceux qui ont eu le réflexe de venir à la salle régionale dès le début de leurs recherches connaissaient déjà la bibliothèque pour en avoir fréquenté les étages généralistes (n°29, 35). Tous soulignent le silence des directeurs de recherches quant aux fonds qu'elle conserve, alors qu'en 1981 45% des usagers déclaraient avoir découvert le service par l'intermédiaire d'un professeur : « *Les professeurs ne communiquent pas, c'est à nous de gérer, de trouver les ressources. Ils auraient plutôt tendance à nous diriger vers les BU* » (n°44) ; « *Les professeurs ne nous indiquent pas de lieux où chercher : mon professeur est parisien, il ne connaît même pas la bibliothèque* » (n°50). Uniquement sensibilisé aux ressources des centres de recherche, souvent étranger à la région, le milieu universitaire ignore le potentiel documentaire de la bibliothèque municipale. Les collections d'archives, les fonds spécialisés restent largement méconnus, et, paradoxalement, ce sont parfois les étudiants qui orientent vers elle des chercheurs plus aguerris (n°42).

Les étudiants moins chevronnés, de niveau Licence ou équivalent, ont une utilisation plus rare et ponctuelle du fonds régional. Celle-ci est généralement motivée par une recherche précise dans le cadre d'un exposé ou d'un examen. Dans leur démarche, la notion de proximité est essentielle et le fonds spécialisé n'intervient qu'en bout de parcours, lorsque Internet ou la bibliothèque universitaire n'ont pu répondre à leur besoin : « *La bibliothèque,*

c'est un outil d'appoint pour compléter ce que je trouve à la BU » (n°35). Une étudiante en aménagement du territoire, à qui l'enseignant avait pourtant conseillé la bibliothèque de la Part Dieu, nous décrit ainsi le long chemin qu'elle a parcouru avant d'atterrir à la salle régionale : « Je commence ma recherche par Internet : je cherche d'abord ce qui est à disposition sans se déplacer ; puis je vais sur le terrain, à la mairie, pour trouver des documents. Là on m'a dit d'aller plutôt aux archives et à la bibliothèque. Je suis venue chercher plus particulièrement un livre que l'on m'a montré à la mairie du 6^e : je suis allée à la librairie pour l'acheter, pour l'avoir sous la main, mais comme je ne l'ai pas trouvé, je suis venue ici » (n°25). Les plus assidus sont ceux pour qui la bibliothèque universitaire est trop éloignée du domicile, ou dont l'univers d'étude incluait déjà les étages généralistes de la bibliothèque municipale. Leur pratique de la documentation reste globalement superficielle : peu coutumiers des instruments de recherche, ils se repèrent par rapport aux rayons du libre accès ou se contentent de vérifier la présence d'un ouvrage dans le catalogue.

Quelle que soit l'intensité de leur fréquentation, les étudiants de tous niveaux viennent généralement chercher à la salle régionale les ouvrages qu'ils n'ont pas trouvés en des lieux plus proches et familiers comme la bibliothèque universitaire ou la librairie : « Ici, je viens chercher les documents que je ne trouve pas ailleurs, qui sont rares dans les bibliothèques lyonnaises, des livres assez anciens, comme les revues scientifiques. Je vais surtout à la BU » (n°13). Pour ce jeune public, le fonds local apparaît moins comme un outil de première nécessité, que comme le conservatoire ultime donnant accès à des éditions rares ou épuisées. Sa représentation du service est ainsi fortement conditionnée par la comparaison avec la bibliothèque universitaire : « La bibliothèque occupe une place de premier plan dans ma recherche : il y a plus de choses qu'à la BU car elle est plus spécialisée » (n°19) ; « Il y a plus d'ouvrages ici qu'à l'université. Et puis c'est plus diversifié parce qu'à la BU il y a surtout des ouvrages d'art, pas sur le patrimoine » (n°35). Bien qu'il revendique des missions de lecture publique, le fonds régional reste avant tout perçu comme une collection spécialisée, se prêtant à une utilisation limitée et spécifique. Paradoxalement, alors que les étudiants peu concernés par la documentation locale investissent les lieux comme salle d'étude, ceux qui en ont l'utilité tendent à y rester le moins longtemps possible : « Avant de venir, je fais toutes les recherches sur Internet chez moi [...]. Ici, je vise l'efficacité » (n°61). Ils viennent y puiser des ouvrages identifiés à l'avance, en fonction de besoins documentaires précis. Leur usage du service s'apparente au moissonnage d'informations, qu'ils souhaiteraient pouvoir emporter le plus rapidement possible dans sa forme première, par le biais de photocopies ou de photographies. Ils plébiscitent également le prêt d'ouvrages à domicile, qui encouragerait une utilisation plus courante et plus systématique du fonds contemporain. Nous retrouvons ici les conclusions formulées par

Bruno Maresca au terme de son étude sur les publics de Paris VI et de Paris VII : « la généralisation de l'équipement informatique dans les foyers [consacre] l'importance prise par le domicile comme annexe [...] de la salle de bibliothèque »¹⁵⁰. Les jeunes chercheurs qui ne possèdent pas d'outillage propre préfèrent quant à eux se réfugier dans des espaces plus familiers et confortables, comme les bibliothèques de recherche : « la bibliothèque municipale est très mal équipée d'un point de vue informatique. Pour travailler sur Internet je vais plutôt à Gerland » (n°58). Ces remarques posent la question de l'aménagement des espaces de la bibliothèque publique, souvent peu adaptés pour permettre l'utilisation d'ordinateurs portables ou limités en termes d'accès à Internet.

Il découle de cette utilisation « efficace » et balisée de la documentation, une vision fragmentée des collections et une méconnaissance des services. A titre d'exemple, si la plupart des étudiants préparent leur séance de travail en consultant le catalogue de la bibliothèque, ils ignorent que son site Web propose des ressources conséquentes : « Je n'utilise que le catalogue de la bibliothèque ; parfois je cherche des documents numérisés... à non, ça c'est Gallica, je crois que vous n'avez pas d'ouvrages numérisés sur le site de votre bibliothèque, si ? » (n°13) ; « Avant de venir, je fais des recherches sur le catalogue pour localiser et trouver un ouvrage [...]. Je n'ai jamais compris comment marchait le site Web, il y a beaucoup de choses mais on ne trouve pas » (n°23). Bien que la demande n'en soit pas expressément formulée, un important travail de médiation et de communication s'impose aux bibliothécaires pour faire connaître la richesse et la profondeur des fonds, dans toute leur étendue et leur complexité.

Pour achever ce portrait du lectorat universitaire, il faut rappeler que le public de chercheurs reste pour sa part fortement limité. Il ne représente que 7% des lecteurs sondés par questionnaire, et le motif « préparer un cours ou effectuer des recherches universitaires à titre professionnel » n'a été sélectionné que par 4% de la population. La plupart d'entre eux recourent conjointement au département du fonds ancien et à celui du fonds régional. Leur méthode d'investigation montre à nouveau que ce dernier n'intervient qu'en bout de course, après l'enquête de terrain et le dépouillement scrupuleux des ressources en ligne : « je viens ici en dernier lieu, c'est en quelque sorte le point final, le moment où je suis en contact avec le document. En temps passé, la bibliothèque est la partie la plus restreinte » (n°40) ; « Le recours à la bibliothèque, c'est pour aller voir sur place et consulter physiquement les informations, consulter les livres » (n°27). Cette catégorie d'utilisateurs est la seule à connaître relativement bien les ressources du site Web, depuis les bases documentaires jusqu'au Guichet du Savoir. Elle est également la plus critique et la plus exigeante : outre le bruit généré par les autres usagers et les délais en tous

150 Credoc. *Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants chercheurs de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et de l'université Denis Diderot (Paris VII)*, op. cit., p. 70.

genres, elle stigmatise régulièrement la légèreté des catalogues, dont les notices bibliographiques manquent de détails sur les éditions (n°1, 27, 40). Les questions de reproduction et d'autorisation à photographier les documents constituent également une préoccupation récurrente. Sa demande porte essentiellement sur une documentation très spécialisée et s'accommode mal des clivages générés par l'organisation en départements. Ce public peine à s'adapter aux particularités de la bibliothèque publique. Il attend des professionnels qu'ils sachent répondre à ses besoins les plus spécifiques et reste nostalgique des salles de recherche : « *Le pire, c'est le 2^e étage, c'est un cauchemar, entre les poussettes, les biberons, les bébés...c'est un vrai jardin d'enfants. Je suis heureux d'être agréé [au fonds patrimonial] car c'est une bibliothèque digne de ce nom* » (n°1).

Sans revenir sur l'évolution des apprentissages universitaires, la transformation des pratiques de recherche éclaire donc en partie les chutes de fréquentation : le domicile est devenu la salle de référence de la bibliothèque, et le travail sur place est de plus en plus ciblé, se limitant à une collecte méthodique d'informations. Le positionnement de la bibliothèque publique comme espace de recherche n'en fait pas moins débat : la dichotomie entre le modèle de bibliothèque publique et les besoins des chercheurs n'est pas étrangère à leur désaffection. Comme a pu le souligner Florence Belot, s' « *il ne doit pas y avoir de bibliothèque publique pour les lettrés virtuoses et d'autres pour les moins habiles lecteurs, il n'est pas absurde de se demander si les bibliothèques modernisées n'ont pas, en voulant casser cette dichotomie, de fait marginalisé, délégitimé l'activité de recherche en leur sein.* ». Pour reconquérir ce milieu universitaire, une double réflexion portant sur la communication autour des collections et sur l'intégration des différents usages semble plus que jamais nécessaire.

2.2.3. Un « frémissement » nouveau ?

Interrogés sur l'éventualité d'un public émergent, les établissements restent prudents. La seule observation unanime concerne l'explosion de la demande éditoriale : les professionnels des médias sollicitent de plus en plus les bibliothèques pour leurs fonds iconographiques, et cette forme de recherche documentaire occupe une place croissante dans l'activité des services.

Seuls quelques professionnels évoquent un « frémissement » nouveau du côté du « grand public ». La responsable du fonds patrimonial de Sedan note ainsi un regain d'intérêt de la part des jeunes : « *jusque là, nous avons presque exclusivement un public âgé. Mais depuis deux ans, nous voyons de plus en plus de jeunes, de 20-35 ans, venant lire des livres sur l'histoire de Sedan : c'est sans doute l'effet des classes patrimoine* ». A Aix en Provence, on observe une augmentation du nombre de personnes cherchant à se documenter sur la langue provençale, en lien avec le

développement de l'enseignement des langues régionales. Les nouveaux arrivants, avides de se renseigner sur une culture locale vivante et largement médiatisée, sont également désignés comme un potentiel intéressant. Toutefois, ces observations restent trop localisées pour nous permettre de tirer des conclusions fondées.

Aux observateurs des années 1990 qui s'interrogeaient sur l'évolution des publics des fonds locaux, nous pouvons répondre qu'une relative diversification des usages semble effectivement se confirmer, tant pour les chercheurs amateurs que pour les filières de l'enseignement supérieur. Néanmoins, les usagers sont plus « volatiles » que naguère, tant du côté de la lecture publique que des salles d'étude. Le recours à la documentation est globalement plus ponctuel, superficiel et éphémère ; il relève plus du butinage que de la recherche approfondie. Les bibliothèques semblent « *plus à même de répondre à une demande que de la susciter* »¹⁵¹, et les salles d'étude subissent de plein fouet l'évolution des pratiques de recherche : le fonds local n'est plus le centre de référence où l'on venait dépouiller systématiquement sources et documentation, mais une ressource d'appoint, où l'on vient puiser sporadiquement. La méconnaissance des fonds par les publics s'avère en outre un constat généralisé, malgré l'essor des catalogues en ligne : « *on a l'impression que les gens ne savent pas toujours que la bibliothèque regorge de richesses. Ils sont souvent surpris, comme s'ils étaient tombés dessus par hasard et ce malgré un bon signalement* » (Orléans). Dès lors, nous pouvons nous demander quelle est la place d'un fonds spécialisé à l'heure d'Internet. A ce stade, deux questions se présentent à nous : peut-on réellement parler d'une ouverture de l'accès aux fonds locaux ? et, au-delà des motifs de consultation, quel est le rapport réel des usagers à la documentation ? En filigrane, ce sont le positionnement et les enjeux de la bibliothèque qui se dessinent.

¹⁵¹France Dufay. *Les conséquences de la révolution numérique sur l'évolution des pratiques des usagers des fonds patrimoniaux*, op. cit..

Partie 3. Portraits et itinéraires : usagers et usages des fonds locaux et régionaux

1. « Tous publics, le grand public, nous sommes dans une bibliothèque de lecture publique ! »

« Notre politique vise le grand public » (Albi) ; « Nous visons tous les publics » (Alençon) ; « Les publics visés : dans les quartiers, les amateurs de la région ; à la centrale, tous types de publics » (Angers) ; « C'est le très grand public que nous visons » (Lisieux) ; « Ces actions visent le grand public » (Orléans) ...

Interrogés sur les publics visés par leurs services, les responsables de fonds locaux réaffirment globalement leur politique d'ouverture en direction du « grand public », en lien avec la vocation de leur établissement. Rares sont ceux qui évoquent le caractère effectivement restreint d'une offre souvent conditionnée par le manque de moyens et les impératifs afférant aux collections : *« par la force des choses, c'est le public des chercheurs qui est privilégié, car tout ce qu'on l'on peut faire actuellement c'est proposer un bon catalogue à un public acquis »*. Il en va ainsi des expositions, pensées à partir des documents et, de fait, surtout accessibles à un public averti : *« peu d'expositions « tous publics », elles s'adressent plutôt à des « amateurs éclairés » ; « Le public visé est celui des amateurs éclairés. La plupart des expositions ne sont pas faites avec une stratégie de public visé bien définie » ; « Le public visé par les expositions est un public d'étudiants et chercheurs, et d'érudits locaux »...* L'impression de très grande diversité ressurgit spontanément lorsque l'on interroge les professionnels sur la composition effective de ces publics : *« On touche tous les publics » (Aix-en-Provence) ; « Il s'agit d'un profil de lecture publique très large » (Angers) ; « Tout public » (Avignon) ; « Un public élargi » (Le Mans) ; « De 7 à 90 ans ; tous niveaux » (Sedan)*. La multiplicité des usages observés, ainsi qu'un idéal d'ouverture et d'accessibilité propre aux bibliothèques municipales sous-tendent ces analyses. Mais derrière l'image kaléidoscopique du « tous publics », qui sont réellement les usagers des fonds locaux ?

1.1. Portrait de groupe

1.1.1. Usages

Malgré les évolutions relevées plus haut, le panorama reste globalement proche de celui brossé par la littérature professionnelle des années 1980 : à côté des « piliers » traditionnels, aisément identifiables par leur statut et leurs usages - les scolaires/étudiants, les chercheurs professionnels et les chercheurs amateurs -, gravite un public aux pratiques plus diffuses, venant consulter les actes de décès et les comptes rendus de procès, cherchant un itinéraire de

randonnée, une adresse ou une offre de formation. La présence de ces usagers ponctuels, qui selon les établissements occupe une place grandissante, est à elle seule un signe d'élargissement, observé depuis une quinzaine d'années.

A la bibliothèque de Lyon, ce panorama des publics de la salle régionale est complété par deux figures bien connues des espaces de lecture publique : le lecteur de quotidiens ou d'ouvrages de loisir, et le « séjourneur ». La presse locale fait l'objet d'usages multiples. Outre les lecteurs occasionnels venant rechercher un fait divers, elle attire à la salle régionale un public régulier et fidèle. Il s'agit généralement de personnes relativement âgées, retraitées, sans activité, ou en fin de carrière, dotées d'un faible niveau d'étude. Si elles fréquentent assidûment la salle, elles ne sont généralement pas inscrites à la bibliothèque. Certaines mentionnent un conjoint ou un enfant inscrit, mais n'utilisent pas pour autant la carte familiale. Plusieurs invoquent à ce titre leur incapacité à lire un ouvrage de façon continue ou leur rapport distant à l'école, comme une forme d'« illégitimité culturelle » : « *je ne suis pas inscrit à la bibliothèque : je ne lis jamais de bouquins entiers, moi.* » (n°36) ; « *je trouve que je ne suis pas assez concentré* » (n°41). Les raisons qui les poussent à venir lire le journal à la bibliothèque sont multiples. Certains viennent y chercher un lien social structurant leur journée (n°8, 31). D'autres, n'étant pas natifs de Lyon, viennent lire l'actualité concernant leur département d'origine (n°36, 41). La plupart consultent plusieurs éditions régionales et font état de leur incapacité financière à les acheter toutes. Contrairement à certaines idées reçues sur le public de la presse, la grande majorité d'entre eux font un usage éclectique de la documentation. Si l'information locale motive leur venue, ils survolent volontiers des ouvrages d'intérêt régional et butinent guides de voyages ou revues techniques dans les autres départements de la bibliothèque (n°8, 31, 36, 41, 43). Leurs pratiques rejoignent celles des amateurs exclusifs de lecture loisir, qui sont toutefois plus nombreux à être inscrits à la bibliothèque (n°7, 18, 20, 51). Tous sont séduits par la variété de l'offre : « *Le rôle de la salle, c'est une salle où on trouve plein de choses, où les gens viennent chercher du plaisir. Je suis étonné de voir qu'il y a tant de bouquins qui existent. Derrière chaque livre se cache un travail phénoménal* » (n°51). Leurs centres d'intérêts demeurent larges et ne se limitent jamais à la documentation régionale : « *J'essaie de m'intéresser à tout, je lis tout. Je m'intéresse à tout, ça occupe bien mon temps* » (n°41). Les lectures qu'ils y font sont toutefois orientées par la curiosité de « *découvrir en profondeur* » l'environnement qu'ils habitent (n°20), de comprendre l'époque à laquelle ils ont grandi ou de faire revivre leur milieu d'origine. La lecture est pour eux un moyen de donner du sens au lieu où ils évoluent. Cette catégorie de lecteurs est la moins critique vis-à-vis des services de la bibliothèque. Ils se déclarent « *habitués au système* », et leurs usages sont largement conditionnés par l'offre. En revanche, ils portent un regard moralisateur vis-à-vis des « *autres gens* », qui « *ne respectent pas* »,

« mettent le chahut » ou « ne rangent pas les journaux ». Ils portent le savoir, la lecture et les bibliothèques en haute estime : « j'ai arrêté l'école à la première, parce que j'étais saturé. Pourtant je pense que le savoir c'est une des choses les plus importantes dans la vie » (n°41) ; « Je suis arrivée à capitaliser beaucoup de choses ; je me sens mieux maintenant, car j'ai plus de connaissances » (n°18). Ils considèrent avec condescendance et fatalisme le désintérêt de la société pour la lecture : « La pire des choses dans la vie, c'est celui qui ignore les autres. Les bibliothèques sont touchées par la technique, comme le cinéma, le théâtre... les gens sont pris par ça et délaissent la bibliothèque » (n°8) ; « Aujourd'hui les gens ne vont plus à la bibliothèque, c'est consécutif aux enfants qui ne sont plus suffisamment formés à la lecture « because of » la télévision » (n°18). Plusieurs fustigent les nouveaux médias comme chemins illégitimes d'accès au savoir. Ainsi, un informaticien s'exclame paradoxalement : « Il ne faut pas rajouter des postes informatiques au détriment des livres : on détournerait la bibliothèque de sa fonction première » (n°20). Pourtant, ces inconditionnels n'institutionnalisent ni ne solennisent leur visite à la bibliothèque. De tous les lecteurs interrogés, ils sont les seuls à mentionner systématiquement la proximité du centre commercial de la Part-Dieu. Ils passent à la bibliothèque en allant faire leurs courses ou pendant la pause déjeuner, et la fréquentation de la salle régionale s'inscrit dans le déroulement de leurs activités quotidiennes : « je passe rapidement, je jette un coup d'œil à droite à gauche. En même temps je vais à Carrefour : quand j'ai de l'avance sur mes courses, je viens là. Je passe devant la bibliothèque, donc je sais qu'elle est là. Je viens à temps perdu. Je viens comme ça, c'est tout ; j'approfondis pas les choses » (n°11). Leurs propos sont caractéristiques des usagers non-inscrits étudiés par Jean-Marie Privat, même si, concernant la Documentation Lyon Rhône Alpes, la notion d'inscription est caduque puisque aucun ouvrage n'est empruntable. Leur pratique est motivée par la rencontre improbable de deux « traits contradictoires en matière de culture cultivée : accessibilité et légitimité »¹⁵². La salle régionale est pour eux le lieu d'une « réassurance culturelle » en toute indépendance. Facilité d'accès géographique, libéralité culturelle de l'offre, liberté de fureter entre les rayons sans s'astreindre à une lecture exhaustive, s'associent à la « légitimité d'une pratique lectorale » qu'ils considèrent comme une voie d'accomplissement. Le plaisir de la découverte est au cœur de leur démarche. Cette apologie du libertinage culturel constitue pour les professionnels un appel à encourager la liberté et la facilité d'accès aux ouvrages d'intérêt régional, et à favoriser la circulation entre divers niveaux de collections.

A côté des usagers intéressés par la documentation régionale, la salle accueille enfin tout un « public flottant » de séjournants cherchant une place de travail ou un abri, et d'utilisateurs d'Internet profitant des postes libres. Dans leur enquête de 1981, Gustave Zoro

¹⁵² Jean-Marie Privat. « Manières d'être et façons de faire », in Jean François Hersent et al. *Les Bibliothèques municipales et leurs publics*. Paris : BPI, 2001 ; p. 199-230, p. 226.

et Suzanne Kantienon avaient pris le parti de les ignorer. Pourtant, leur rapport à la collection peut être moins distancié qu'il n'y paraît. Plusieurs personnes en situation de précarité, pour qui la bibliothèque constitue un lieu de refuge, nous ont ainsi fait part de leur attachement aux documents régionaux, qui leur permettent de renouer avec leurs racines, de structurer leur vie sociale et de « *rencontrer beaucoup de choses sur la lecture* » (n°19 ; 30). De même, des personnes venues pour trouver un espace paisible où travailler ont pu découvrir des richesses documentaires qu'elles ne soupçonnaient pas (n°12 ; 32 ; 61).

La salle régionale est ainsi le théâtre d'usages multiples et de cohabitations inattendues. Il n'en demeure pas moins que le lectorat des fonds locaux offre globalement une physionomie assez caractéristique, et ne recouvre pas un éventail si vaste que ne pourrait le suggérer la variété des demandes.

1.1.2. Profils

La répartition par âges s'articule autour de deux groupes correspondant aux deux extrémités de la pyramide des âges : « *Lycéens et étudiants d'une part, retraités de l'autre. Beaucoup de généalogistes amateurs, quelques historiens locaux dont le nombre est en nette diminution depuis 10 ans* » (Blois) ; « *Il y a les habitués, de vieux érudits locaux poursuivant leur recherche : c'est un public en voie de disparition ; des étudiants venant travailler sur des mémoires, nous avons beaucoup de jeunes entre 18 et 30 ans* » (Caen) ; « *A Amiens, beaucoup de jeunes retraités, aux activités parfois pittoresques [...]. Nombreux généalogistes. A l'autre bout de la chaîne, des thésards en histoire qui consultent en priorité les archives, et les cartes et plans anciens* »... Dans leur ensemble, les publics des fonds locaux présentent une moyenne d'âge plutôt élevée (50-60), avec l'observation récurrente qu'« il y a un trou » entre étudiants et retraités. Le public interrogé à la bibliothèque de Lyon dessine une courbe à deux pointes, avec une forte représentation des 18-25 ans (36,7%), un « creux » relatif au niveau de la classe d'âge des 30-45 ans, puis une remontée des chiffres pour les 46-59 ans (16,9%) et les plus de 60 ans (16,4%). Une répartition similaire était déjà mise en évidence en 1981 par Suzanne Kantienon et Gustave Zoro : 18% des personnes interrogées avaient entre 10 et 20 ans, 56% entre 20 et 30 ans, 9% entre 30 et 40 ans, 16% plus de 40 ans. Les rangs du public âgé s'étoffent considérablement si l'on tient compte des lecteurs de la presse régionale, et cela n'est pas sans influencer sur l'image que les publics eux-mêmes ont du département : « *Je ne vois pas à qui elle peut être destinée à part des gens faisant des recherches sur la région ; le public est assez âgé* » (n°13) ; « *J'imagine que c'est essentiellement pour un public local, pour mieux connaître la région ; c'est surtout fréquenté par des personnes âgées* » (n°22) ; « *Le public est un peu ancien. Quand on rentre, ça fait vieux papiers, vieux bouquins : ce n'est pas attrayant pour des jeunes* » (n°32).

Du point de vue de la répartition géographique, il apparaît que la salle régionale est avant tout un service de proximité. Le public interrogé à la Documentation Lyon Rhône Alpes est lyonnais à 52 % (109 personnes), les arrondissements les plus représentés étant les plus proches de la bibliothèque : 29 personnes sur un total de 207 interrogées, soit le quart de ce public lyonnais, sont issues du 3^e arrondissement ; les habitants des 7^e et 6^e arrondissements constituent à leur tour 17 et 11% des Lyonnais sondés. Les communes du Grand-Lyon sont représentées à 27%. Les personnes résidant en Rhône-Alpes (27%) viennent essentiellement du département du Rhône ou des départements limitrophes. L'objet de leur déplacement est une recherche dans le cadre d'un mémoire ou à titre personnel (généalogie, recherche d'article, préparation d'une publication...). Le nombre de personnes résidant en dehors de la région Rhône-Alpes est relativement faible (6,3% pour la France, 1,4% pour l'étranger) et correspond à des étudiants, chercheurs professionnels ou historiens amateurs. Cette tendance était déjà observée en 1981: 65% des personnes interrogées vivaient à Lyon, 24% dans les communes urbaines de Lyon, 10% en Rhône-Alpes et 1% dans d'autres régions.

Le niveau d'études reste élevé : 75% du public étudié à la bibliothèque de la Part Dieu a fait des études supérieures ; l'enquête de 1981 relevait pour sa part un taux de 90%. Au total, 65% des usagers du service de distribution ont un niveau égal ou supérieur à la licence, 47% ont un niveau égal ou supérieur à la maîtrise. Seuls les lecteurs de la presse locale accusent un retrait par rapport à cette tendance et ont généralement arrêté leurs études avant le baccalauréat. Nombre de personnes interrogées en entretien ont une pratique cumulative des bibliothèques. Outre les étudiants et les chercheurs qui naviguent entre les bibliothèques de recherche et les archives, 27 usagers sur 60 déclarent être inscrits à la bibliothèque de la Part Dieu et 44 utilisent d'autres départements que la salle régionale, à titre personnel ou en complément de leurs recherches. 28 disent fréquenter la bibliothèque de leur quartier ou de leur commune à titre personnel. Plusieurs se sont présentés spontanément comme de gros lecteurs possédant une bibliothèque personnelle et achetant régulièrement des livres : « *Je vais dans les bibliothèques, les librairies...pour voir s'il y a de nouveaux livres...Je viens souvent, et dans toutes les bibliothèques de la région* » (n°6) ; « *Je suis inscrit à la bibliothèque et je viens fréquemment à la Part Dieu et à la bibliothèque du 6^e arrondissement chercher des livres pour moi et mes enfants...sinon, à force d'acheter des livres ma bibliothèque va exploser, à la maison, on croule sous les livres* » (n°4) ; « *Je suis inscrite à la bibliothèque : je suis une grosse dévoreuse de livres, j'en ai une pièce entière...la bibliothèque m'évite de me ruiner* » (n°19). La grande majorité d'entre eux, tous profils confondus, sont coutumiers de la lecture et des bibliothèques, qu'ils fréquentent souvent depuis de nombreuses années : « *Je suis toujours venue à la bibliothèque, même quand elle était à l'archevêché* » (n°38) ; « *je lis beaucoup, j'ai peut être 1500 livres chez moi...J'ai eu une maman qui voulait sortir de sa condition rurale :*

elle nous récitait le Cid ! » (n°18)... Quel que soit leur parcours social et culturel, qu'ils soient sans abris ou conservateur du patrimoine, tous ont rencontré les bibliothèques bien avant de fréquenter le fonds local ; ces dernières occupent une place certaine dans la construction de leur identité, de leur histoire et de leur système de valeurs.

1.2. Les actifs, non-public des fonds locaux ?

De l'avis général, les actifs sont les grands absents de ce portrait de groupe : « *la population active est peu représentée* » (Angers) ; « *nous avons peu de personnes actives* » (Le Mans)... Seuls les chercheurs professionnels, journalistes ou éditeurs semblent franchir de temps à autre la porte des salles d'étude. Les fonds locaux fonctionneraient à ce titre comme un miroir grossissant des publics de la bibliothèque, avec pour circonstance aggravante une restriction souvent plus importante des horaires d'ouvertures. Nous pouvons dès lors nous interroger sur l'échec du modèle des années 1970-1980, dont l'ambition était d'associer les fonds locaux au développement et à la vie quotidienne du territoire.

Le fonds local lyonnais, qui s'est toujours orienté vers l'actualité économique constitue un bon laboratoire pour étudier les besoins de ce lectorat. La part des actifs est de 37%. Les plus nombreux d'entre eux sont les enseignants et les chercheurs, qui représentent 7,7% de l'ensemble des lecteurs interrogés, soit 21% des actifs interrogés. Ils sont suivis par les personnes en recherche d'emploi (6,8% de la population totale et 18% des actifs interrogés), les cadres d'entreprise/ingénieurs (4,8% de la population totale et 13% des actifs interrogés), puis les patrons ou personnes exerçant une profession libérale, au nombre desquels figurent les journalistes et éditeurs. Les artisans/commerçants, les catégories B et C de la fonction publique, ainsi que les agriculteurs et techniciens restent peu présents. Lorsque l'on croise les variables d'activité et d'objectif de la visite, il apparaît que les actifs sont 52 % à être venus à titre personnel. Au final, les personnes ayant commandé un ouvrage dans un cadre professionnel ne représentent que 15,9% de la population totale. Pour appréhender ce type d'usage, il convient toutefois de se tourner vers le libre accès.

Comme partout, les principales activités observées dans la salle sont la lecture de la presse et la recherche disciplinaire. Au milieu des étudiants et des érudits, il est toutefois des professionnels pour qui la recherche historique nourrit un travail prospectif ou éditorial. Ils sont consultant, généalogiste successoral, conférencières, réalisateurs de documentaires ou écrivains (n°5, 22, 24, 26, 28, 49, 53) et, singulièrement, ils constituent la seule catégorie d'utilisateurs à utiliser le service de référence de la bibliothèque de Lyon, le *Guichet du Savoir*. Interrogés sur leurs attentes vis-à-vis de cet outil, ils le décrivent comme une aide pour « *dégrossir la recherche quand on commence et qu'on ne sait pas trop par où attaquer* » (n°5), pour « *savoir*

par quel bout la question est prise par le professionnel » (n°49), ou comme un moyen « facile, rapide » et de « confiance » « pour éclairer un point qui n'est pas forcément une thèse centrale mais que j'ai besoin de connaître » (n°26). Cette pratique est symptomatique de leurs besoins : peu formés à la recherche documentaire, ils sont en attente de balises et font souvent référence à l'expertise professionnelle des bibliothécaires. Poussés par des contraintes d'efficacité, ils sont les usagers les plus demandeurs en services, qu'il s'agisse de l'orientation documentaire ou de la reprographie.

A quelques mètres, près du kiosque de documentation économique, d'autres professionnels viennent régulièrement consulter les annonces d'emploi ou les annuaires d'entreprises (n°9, 14, 16, 60). Tous soulignent l'intérêt que représente la bibliothèque pour leur démarche. Contrairement aux idées reçues, elle constitue un centre documentaire de premier choix, dans la mesure où elle est la seule à offrir un éventail de ressources gratuites et suffisamment diversifiées, avec une bonne couverture rétrospective : « Cette salle est la seule où l'on trouve facilement toute la documentation économique, librement accessible. Il y a plus de documentation ici qu'à l'ANPE. Sinon il y a l'APEC pour les cadres, mais la documentation est très restreinte, il n'y a pas grand-chose. Ici, c'est le seul endroit où il y a une documentation abondante sur toute l'économie de la région » (n°16). Elle présente l'avantage d'associer divers services complémentaires, comme l'accès à des outils informatiques et l'offre d'une documentation professionnelle, pédagogique et scientifique actualisée : « La bibliothèque me permet d'être à jour, tous les magazines sont à disposition... En fait je cherche un projet professionnel. Je viens pour fouiller, je déambule [...] Les gens me disent qu'on trouve tout ici. ...A l'ANPE on ne peut pas envoyer ses candidatures par mail, ici, ça va plus vite. Et puis, il y a de tout » (n°9). Néanmoins, le fonctionnement de l'institution bibliothèque, largement marquée par une approche disciplinaire ou littéraire, reste peu adapté à ce genre de besoins. Les remarques rédigées à la fin de certains questionnaires ou émises par les personnes interrogées nous montrent que le prêt indirect est un frein à la consultation, tant par les délais d'attentes que par la complexité du processus. Les systèmes de classification, qui favorisent la dispersion des ouvrages intéressant les activités, sont critiqués comme générant une perte de temps. L'élargissement des horaires d'ouverture constitue également l'une des principales revendications. Les utilisateurs de la documentation économique plébiscitent au final le libre accès, même pour la documentation plus ancienne, ainsi que l'actualisation des ressources et leur regroupement dans un espace dédié. Certains suggèrent également la constitution de répertoires recensant institutions, entreprises et centres de documentation. Ils n'en demeurent pas moins un public intéressé par la bibliothèque, dont ils encouragent à promouvoir les services auprès des associations professionnelles et des centres pour l'emploi.

Dès lors, tout comme Yvette Weber, nous pouvons sonder l'extension donnée aux fonds locaux : « *pourquoi ne seraient-ils profitables que demain ?* ». Tandis que le monde professionnel est souvent perçu comme le grand absent des bibliothèques, ces quelques témoignages nous montrent qu'il constitue un réservoir d'usagers potentiels, nourrissant une réelle demande. Se repositionner comme interlocuteurs du monde économique demanderait néanmoins aux bibliothèques d'adapter leur organisation à un public conscient de ses richesses documentaires, mais exigeant quant aux prestations de services.

En dépit de cette perspective, il faut reconnaître que les usagers des fonds locaux constituent avant tout un public tourné vers l'étude, échappant aux horaires de la vie active, familier des bibliothèques et souvent doté d'un certain capital culturel. Faut-il pour autant conclure à un repli irrémédiable ? Ce serait nier le fait que la bibliothèque, en tant qu'institution culturelle, constitue « *l'un des lieux potentiels de structuration des comportements et des représentations qui les accompagnent* » et peut créer « *les conditions de possibilité de réalisation de l'idéal de démocratisation* »¹⁵³. Reste que les indicateurs sociologiques traditionnels sont insuffisants pour appréhender le champ d'action qui s'offre aux professionnels : seule une analyse de l'appropriation des collections par leurs usagers permettra de saisir la complexité des représentations qu'elles cristallisent.

2. Parcours documentaires et itinéraires de lecture

Les professionnels des bibliothèques nous donnent deux images des publics des fonds locaux. La première est générique et universelle : ils recouvrent rien moins que « *tout le monde* », « *tous les publics* ». La seconde est caractérisée par des usages spécifiques : il y a l'étudiant, le chercheur, l'érudit local, le curieux, et chacun se trouve défini par un statut, des motivations, voire une expertise bien déterminés. En évoquant les chercheurs amateurs nous avons pressenti que les frontières entre les profils n'étaient pas si tranchées, que les limites entre pratiques publiques et pratiques privées, entre recherche historique et quête identitaire se chevauchaient souvent. Par ailleurs, lorsque nous avons dépouillé les questionnaires distribués aux usagers lyonnais, il est apparu que quelques personnes avaient sélectionné plusieurs réponses à la question concernant l'objet et le cadre de leur venue. Il convenait donc de dépasser les catégories consacrées et les objectifs déclarés pour étudier plus précisément les divers rapports que les usagers entretiennent avec la salle régionale et ses collections.

Analysant les parcours des lecteurs dans les espaces du libre accès, Eliséo Véron a proposé de distinguer, au-delà des pratiques et des genres consommés, diverses modalités de

¹⁵³ Laurent Fleury, *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles*; dir. François de Singly ; Paris : Armand Colin 2006; p. 87
RIOUST Laure | DCB 16 | Mémoire d'étude | mars 2008

programmes de lecture, baptisés *habitus-programmes*¹⁵⁴. Ces derniers, déterminant les motivations de l'utilisateur, son objectif et son trajet dans les rayonnages, sont au nombre de six : la *lecture thématique*, la *lecture problématique*, la *lecture éclectique*, la *lecture romanesque par auteur*, la *lecture romanesque par genre* et la *lecture du frais*. En étudiant les publics de la Documentation Lyon Rhône Alpes, il est apparu que les usagers, quel que soit leur profil ou l'objet de leur visite, entraînent à leur tour dans une typologie complexe de comportements. Celle-ci est définie par des motifs, des usages et des façons d'appréhender la salle et ses collections. La spécificité du fonds explique qu'elle ne se calque pas sur celle établie par Véron. Dans la mesure où elle ne repose que sur l'exemple lyonnais, elle ne constitue pas un système clos, et la présence ou l'absence de certains types restent conditionnées par l'offre. Elle ne se veut pas non plus un cadre descriptif strictement délimité, qui enfermerait les individus dans un moule théorique en excluant les variations et les recoupements. Elle vise simplement à éclairer les itinéraires des lecteurs, offrant quelques pistes pour en comprendre les attentes et les besoins.

2.1. Les utilitaristes : « spécialistes » et « butineurs »

« *La mission de la salle c'est permettre au public de chercher, de s'informer* » (n°10). La plupart des lecteurs de la salle régionale en font un usage monolithique de recherche documentaire ou informative. Leur pratique est motivée par un besoin précis de renseignement et se trouve orientée par une logique d'efficacité. Qu'il s'agisse de lecteurs occasionnels, d'étudiants, de professionnels ou d'amateurs employant leur amour de l'histoire à la production de savoir, ils jaugent la salle régionale à l'aune de ses collections : « *La mission de la salle est de proposer toute la documentation régionale possible* » (n°5) ; « *La mission de la salle ? Qu'on trouve le plus grand nombre de livres sur la région qu'on ne trouve pas ailleurs* » (n°61). Leur perception du service est conditionnée par leur usage, et se limite souvent aux espaces qu'ils sont amenés à fréquenter.

Cette catégorie manifeste deux types de rapport à la documentation. Certains lecteurs, que nous pouvons qualifier de « spécialistes », s'en tiennent à la consultation d'une catégorie circonscrite d'ouvrages. Nous retrouvons dans leurs rangs les chercheurs spécialisés dans un sujet (n°15 ; 29 ; 42), les professionnels venant consulter la documentation économique (n°14), mais aussi les lecteurs « thématiques » décrits par Véron (n°7), ou les amateurs exclusifs d'un type de document (n°11). Leur pratique est planifiée et suit strictement un programme systématique de dépouillement ou de lecture : « *Je regarde systématiquement toutes les revues d'histoire locale car j'appartiens moi-même à une association d'histoire locale* » (n°47) ; « *J'organise ma journée ; je viens avec des ouvrages précis à consulter* » (n°50). Maîtres de leur sujet, la plupart

¹⁵⁴ Eliséo Véron. *Espaces du livre, perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque*. Paris : BPI, 1990.
RIOUST Laure | DCB 16 | Mémoire d'étude | mars 2008

utilisent peu le catalogue, sauf pour vérifier la présence et la référence d'un document identifié à l'avance : « *Je ne fais pas de recherche sur Internet : je viens directement là car je sais ce que je cherche et je suis sûr de les trouver ici* » (n°42) ; « *Je ne fais pas de recherche sur le catalogue avant car je connais les documents que je veux* » (n°29). Peu attentifs à l'environnement humain et documentaire de la salle, ils restent cantonnés à leurs rayonnages de prédilection et ignorent la transversalité des recherches que permet le libre accès : « *j'avoue que je reste cantonné ici, je ne sais pas ce qu'il y a ailleurs dans la salle, je ne vais jamais au fonds de la salle* » (n°14) ; « *Je viens uniquement ici pour consulter des magazines régionaux et je n'utilise pas d'autre département de la bibliothèque* » (n°24) ; « *Je viens m'informer sur la région... Je viens uniquement consulter les journaux. Ça fait des années que je viens. Je ne connais pas les gens ; je passe rapidement. Je ne vais pas aux autres étages. Je viens comme ça, c'est tout ; j'approfondis pas les choses* » (n°11). Pour eux, la mission du fonds régional est avant tout de rassembler une documentation très pointue sur un sujet spécifique ou de donner accès au document qu'ils convoitent : « *Pour moi la mission de la salle est de donner un maximum d'informations très spécialisées sur l'histoire musicale de Lyon au XVIII^e siècle* » (n°3) ; « *Pour moi la mission de la salle, c'est d'abord l'actualité, et puis c'est l'économie en Rhône Alpes* » (n°14)...

A leurs côtés, d'autres chercheurs, tout en restant attachés à leur thématique, pratiquent volontiers le butinage, furètent dans les rayons pour en appréhender l'étendue par une approche physique directe. Parmi eux, certains reconnaissent manquer de maîtrise face à un outil informatique qui donne une vision fragmentée des collections : « *Je regarde dans les rayons. Car en fait je ne suis pas informaticien, je veux dire que je ne sais pas me servir de l'informatique* » (n°57). D'autres, tout en organisant solidement leur parcours de recherche, accordent une certaine importance aux rencontres fortuites, aux heureux hasards du libre accès : « *J'apprécie le libre accès. J'essaie de cibler ma recherche et de ne pas trop m'en éloigner, mais parfois j'ai le bonheur de tomber sur un document qui m'intéresse* » (n°17) ; « *Quand je viens, je consulte les documents que j'ai sélectionnés dans le catalogue. Mais je flâne aussi pour voir s'il y a d'autres choses auxquelles je n'ai pas pensé, pour élargir ma recherche* » (n°48) ; « *Je viens avec une liste d'ouvrages, mais je regarde toujours ce qu'il y a à côté ; je pioche un peu tout ce qui m'intéresse* » (n°53). Tous soutiennent que la valeur ajoutée de la bibliothèque est la diversité documentaire, et la possibilité de découvrir de nouvelles pistes d'investigation au contact des collections : « *La mission de la salle c'est de donner des pistes auxquelles on n'aurait pas pensé ; [pour] aller plus loin et ailleurs. Elle permet d'élargir l'horizon vers d'autres pistes où l'on ne serait pas allé spontanément* » (n°40).

A l'heure où l'on s'interroge sur l'avenir des bibliothèques, ces usagers nous rappellent la place qu'elles occupent dans leur démarche, comme unique point d'accès à la masse des documents spécifiques, ou comme déploiement de l'intertextualité dans l'espace.

2.2. «Déviant», «caméléons»et « touche à tout » : éloge de la curiosité

« *Les ouvrages [régionaux] ne me sont pas utiles pour préparer mes concours ; mais comme ça m'intéresse, je dérive parfois un peu...* » (n°32). Pour ces usagers, le fonds local est au carrefour d'une multitude d'intérêts. Certains en font un usage multiple et répété, cumulant les pratiques professionnelles et privées au gré de leurs besoins (n°9 ; 21 ; 26 ; 46 ; 60). D'autres, venus dans un but utilitaire, se laissent séduire par l'école buissonnière du libre accès et dévient volontiers de leur objectif premier (n°13 ; 16 ; 32). Nous retrouvons également parmi eux nombre d'amateurs de presse régionale ou de lecture loisir, qui déclarent « *s'intéresser à tout* ». Quelle que soit leur pratique de la documentation, tous se caractérisent par une insatiable curiosité et par une appropriation de la salle dans sa globalité : « *quand je viens, je furete un peu dans la salle, je regarde tout* ». Une lectrice en recherche d'emploi, venant consulter régulièrement la presse économique reconnaît ainsi que « *ce qui peut être intéressant c'est de passer un moment pour lire, sans but particulier, par curiosité. Oui, ça m'arrive d'aller lire quand j'ai un moment, un peu partout. Si j'ai du temps, je furete du côté des revues* » (n°16). Une autre, effectuant des recherches pour un master, déclare utiliser « *parfois la documentation de la salle par curiosité : il m'est arrivé de chercher des éditions sur les fanzines ; mais c'est parce que j'aime l'ambiance des bibliothèques* » (n°13). Au final, ce mode de navigation documentaire multidirectionnelle est le fait de personnes ayant une pratique culturelle et informationnelle extensive et cumulative, qu'il s'agisse de boulimiques de culture, de personnes cherchant une orientation, ou de lecteurs dilettantes. Les chemins de traverse qu'ils tracent dans les collections ont parfois une dimension transgressive. Une personne fréquentant la salle à la recherche d'offres d'emploi avoue compenser le côté laborieux de cette démarche par une lecture-plaisir : « *En fait je cherche un projet professionnel. Je viens pour fouiller, je déambule... et puis il y a de tout ici : quand on a quelque chose de fastidieux à lire, il y a moyen de compenser avec quelque chose de plus agréable* » (n°9). Ces lecteurs ont une vision large des ressources offertes et n'hésitent pas à toucher à tout : « *C'est agréable car ici on trouve des références autres, on a accès aux journaux, aux livres, aux revues en même temps* » (n°26). En ce sens, ils se rattachent aux « *lecteurs éclectiques* » définis par Véron, à l'exception près que leur venue dans la salle d'étude est initialement liée à un motif précis d'information, de travail ou de recherche. Usagers-caméléons, ils capitalisent la connaissance de l'offre documentaire acquise au gré de leurs déambulations, et la réutilisent dans d'autres circonstances : « *avant, je fréquentais parfois cet étage par curiosité, pour des projets privés, et maintenant par intérêt je suis revenue pour mon travail, car je savais ce qu'il y avait à peu près* » (n°26) ; « *grâce à la bibliothèque j'ai trouvé le journal du jour de naissance du patron. Connaître la salle me permet d'y penser : vous avez beaucoup de documents régionaux, je les utilise aussi pour mes recherches généalogiques* » (n°21). Ils exploitent toutes les dimensions des

fonds locaux. Leurs pratiques en illustrent l'extrême diversité, à la confluence des besoins quotidiens et du savoir académique, des problématiques historiques et des interrogations les plus personnelles.

2.3. Les « nostalgiques », goûteurs d'authenticité

« *C'est à titre personnel, c'est toujours pour revoir mon histoire personnelle, des choses que j'ai vues ou vécues, ça permet de voir à quel point les choses ont changé* » (n°39). C'est de leur propre mouvement, sans motif officiel ni utilitaire que ces lecteurs fréquentent la salle régionale. Leur quête mémorielle et identitaire est tout intériorisée, contrairement aux utilitaristes qui envisagent le rapport au passé d'un point de vue intellectuel et raccrochent leur vécu à une problématique scientifique ou historique plus large. Si leur pratique se rapproche de la « *lecture problématique* » décrite par Véron, ils ne cherchent pas à documenter un problème intellectualisé portant sur des questions épistémologiques, culturelles ou sociales. Leur venue est liée au désir de revivre le passé dans sa vérité : « *C'est la nostalgie du souvenir. Je retrouve des informations que je n'ai pas connues quand j'étais gamin* » (n°51) ; « *Je m'imprègne...ça me ramène des années en arrière* » (n°18). Ils entretiennent un rapport existentiel ou émotionnel au fonds local et n'orientent pas leur recherche vers un but productif, qu'il s'agisse de l'élaboration d'une généalogie ou de l'écriture d'un article. Ils incorporent, habitent ou mémorisent une information liée à leur histoire personnelle. Leur quête d'authenticité est marquée par une dimension ludique et esthétique (« *C'est le plaisir de retrouver le Lyon d'avant* » (n°51) ; « *A Saint-Etienne je fais des recherches amusantes sur l'histoire locale et je vais feuilleter des quotidiens.* » (n°39)) ; voire pathologique (n° 30). Lectorat fidèle, ils nourrissent une vision hautement idéalisée de la bibliothèque et du livre, qui sont pour eux un gage de vérité : « *A la bibliothèque je retrouve des choses que j'ai lues dans les livres chez moi : ça me conforte, ça m'apporte des faits établis, ça me montre que ce que j'ai vu était fondé...Lire c'est une ouverture, plus je lis plus j'ai envie de lire car on veut trouver la racine de ce qu'on a lu* » (n°18). En corollaire, ils se montrent extrêmement critiques vis-à-vis des nouvelles technologies, qui coupent du support originel de l'information : « *On parle d'informatique, mais il ne faut pas trop développer l'informatique au détriment du livre* » (n°20) ; « *Je considère quand même que le papier est irremplaçable* » (n°39)...La notion d'accumulation des connaissances et d'élévation par le savoir revient constamment dans leur discours, notamment chez ceux dotés d'un faible capital culturel : « *Je viens là pour occuper mon temps de façon intelligente* » ; « *Je viens me ressourcer à la bibliothèque. Au 4 étage on est tout en haut, on est en altitude. La bibliothèque est enrichissante pour l'esprit. [...] Puis on tombe sur des lectures qu'on ne trouve pas autrement, des journaux d'il y a dix ans. A la lecture on ouvre une porte sur d'autres livres* » (n°19). Ils ont une pratique élargie et diversifiée de la documentation, mais leur motivation ne se disperse pas en une juxtaposition de centres

d'intérêts transitoires ou de trouvailles occasionnelles : sans être problématisée, elle est orientée par une certaine logique, répondant à une recherche intime de sens, de vérité ou de profondeur. Leur lecture obéit à un programme, sans pour autant donner lieu à une méthode systématique ; ces usagers maîtrisent généralement mal les techniques de recherche et leur parcours documentaire reste intuitif et spontané : « *Je n'ai pas de règle précise. C'est la recherche de plaisir. Je n'ai pas de but précis car je ne sais pas ce que je vais trouver* » (n°51) ; « *Si le mercredi je vais avec mon époux à la Tête d'Or, je viens lire ici tout ce qui a trait à la Tête d'Or : c'est pour m'imprégner de quelque chose* » (n°18). Leur programme de lecture est avant tout organisé par le rythme des questions et des expériences personnelles, qui surgissent au fur et à mesure de leur cheminement.

2.4. « La bibliothèque m'apporte une vie » : les chercheurs de lien

« *Le seul problème avec les bibliothèques, et il faut s'y adapter, c'est que c'est le seul endroit dans la vie où on est nombreux et où on ne peut pas parler* » (n°8). De nombreux lecteurs, souvent âgés, viennent chercher à la salle régionale un espace d'échange. Usagers réguliers, résidant à proximité de la bibliothèque, ils voient dans cette visite coutumière une « *obligation de sortir* » et une occasion d'ouverture : « *l'autre raison, c'est faire des contacts avec des gens que je ne connais pas : on ne se connaît jamais, mais on discute* » (n°8). Ils sont par excellence le public non inscrit de la presse quotidienne, qui rythme leur semaine et leur permet de rester en contact avec l'actualité. Mais, dans la mesure où les besoins documentaires ne sont pas au centre de leur motivation, leur attention reste ouverte à l'ensemble de l'offre, et ils gardent une vision relativement large de la salle et de ses ressources : « *quelquefois je consulte aussi des livres sur Lyon et Villeurbanne, sur l'histoire* » (n°31) ; « *Dans cette salle, il y des livres rangés par départements : je les regarde aussi, mais je viens surtout pour la presse. Je m'intéresse à tout, de la mode aux chemins de fer. Je me promène dans les rayons* ». Ils sont également les usagers les plus sensibles au cadre et aux lecteurs qui les entourent : « *Je viens pour me cultiver, rencontrer des gens, m'informer. Avant j'allais à la bibliothèque du 6^e arrondissement et je voyais souvent les mêmes personnes ; mais la bibliothèque du 6^e est petite, elle n'est pas agréable : ici, il y a plus de place* » (n°31). Pour reprendre l'expression de Jean-Marie Privat, ces lecteurs « *ne « fréquentent » pas la bibliothèque, ils « l'habitent* »¹⁵⁵, ils l'investissent d'un fort sentiment de possession et d'appartenance. Le kiosque à journaux est au cœur d'un véritable réseau de sociabilité, régi par des règles tacites et des cérémoniaux, allant de la répartition des quotidiens jusqu'à leur rangement après consultation : « *nous faisons tous attention à ne pas prendre*

¹⁵⁵ Jean-Marie Privat. « Manières d'être et façons de faire », in Jean François Hersent et al. *Les Bibliothèques municipales et leurs publics*. Paris : BPI, 2001 ; p. 199-230, p. 222.

plusieurs journaux à la fois, mais parfois certains viennent, prennent tout, et il est impossible de les récupérer ». Ces habitués s’immiscent volontiers dans la gestion du lieu public, pour maintenir une juste discipline entre lecteurs. Ils se réapproprient ainsi l’espace auquel est attachée leur vie quotidienne, dans un système complexe de relations qui échappe aux bibliothécaires.

2.5. A la recherche d’un environnement : « migrants » et « séjourners »

Bien des professionnels ont pu être agacés par ces usagers qui « phagocytent » la salle régionale sans même jeter un œil sur ses collections. Le phénomène est souvent imputé aux étudiants en mal de lieu de travail, venant compulser leurs propres documents. Comme toutes les bibliothèques, celle de Lyon n’échappe pas à l’invasion estudiantine, même si la réhabilitation du réseau universitaire laisse davantage place aux lycéens et élèves de classes préparatoires. Au rythme de l’année scolaire, la salle régionale recueille le trop plein de lecteurs des étages généralistes. Néanmoins, la recherche d’espace, ou plutôt d’un environnement, va bien au-delà des carences du CDI : il s’agit d’un réel besoin souligné par tous les usagers que nous avons interrogés. Certains d’entre eux, tous âges et toutes professions confondus, viennent uniquement à la Documentation Lyon Rhône Alpes pour chercher le calme, et cette motivation pose la question des espaces en bibliothèque. L’idéal d’ouverture et de décroisement inscrit dans le traitement architectural des établissements rebute les lecteurs cherchant un cadre pour déployer leur réflexion. A la charnière du fonds ancien et des étages de lecture publique, la salle régionale joue un rôle spécifique en tant qu’espace, en tant que territoire d’étude ouvert à ceux qui n’ont pas le privilège d’accéder aux bibliothèques de recherche. 21 lecteurs sur 60 interrogés citent l’ambiance de travail comme critère influant sur leur fréquentation. Ainsi, une personne dont l’unique usage de la bibliothèque est la consultation des sites commerciaux et institutionnels sur Internet dit venir exclusivement à la salle régionale en raison du calme qui y règne : « *Je viens parfois ici au calme, dans le silence, c’est une manière de s’isoler* » (n°2). Au carrefour d’une multitude d’usages, la salle se trouve néanmoins soumise à des attentes contradictoires : des étudiants en kinésithérapie, y ont à leur tour élu domicile sous prétexte qu’il s’agit du seul espace suffisamment calme et étendu pour travailler en groupe... Nous retrouvons ici les tensions que Dominique Arot propose de résoudre par un partage entre zones studieuses de silence, et espaces de conversation ou de travail collectif¹⁵⁶. Quel rapport ces usagers « séjourners » entretiennent-ils avec l’écrin qui accueille leur besoin de concentration ? Généralement, les plus jeunes restent entièrement indifférents à des ressources et à des publics qui ne les concernent pas directement : « *La mission de la salle ? Je ne*

sais pas. Elle doit intéresser ceux qui ont fait une licence en histoire-géo ou une thèse, des personnes qui s'intéressent à l'histoire, à la culture. En fait je ne fais pas attention aux autres lecteurs » (n°4). En revanche, les plus âgés n'hésitent pas à explorer l'espace et se laissent parfois tenter par la documentation : « Je suis venu ici car il n'y avait pas de place en bas. [...] Mais, il m'arrive de regarder des ouvrages sur la randonnée, et puis *Le Progrès pour les nouvelles du jour* » (n°34). D'autres, ayant découvert la salle en cherchant un territoire de lecture, y sont revenus pour ses collections (n°61)...

Utilisation intensive d'un type de documents, approche extensive des collections, effleurement distrait de la documentation, la salle régionale est au cœur d'une multitude de trajectoires, d'un tissage bigarré d'usages. Au-delà des classifications sociologiques, elle est un espace ouvert à la multiplicité des modes d'appropriations. C'est précisément cette richesse qui, aux yeux du public, fait la valeur ajoutée de la bibliothèque : « J'observe plusieurs types de publics, et c'est bien : des gens viennent pour des raisons économiques (consulter les journaux...), il y a des gens passionnés par leur région, des chercheurs en histoire, en sociologie...c'est bien que ce soit mélangé » (n°3) ; « La bibliothèque offre un éventail plus large d'informations » (n°26) ; « C'est un cocktail ici [...] La mission du 4^e étage ? C'est éclairer, on peut rencontrer beaucoup de choses sur la lecture » (n°19)...Lorsque l'on interroge les usagers sur les missions de la salle régionale, nous retrouvons régulièrement les mêmes qualificatifs : exhaustivité des collections, possibilité de cumuler des pratiques diverses, accès non restrictif à des documents qui échappent au marché, qualité de l'accueil et de l'environnement de travail, ouverture à tous...Nous ne sommes pas loin des vertus qu'Anne-Marie Bertrand associe au métier de bibliothécaire : « les bibliothécaires pourraient s'interroger sur ce qui leur importe et ce qu'ils sont prêts à défendre : la curiosité, la qualité, la générosité (oui, un espace de partage), la liberté »¹⁵⁷. Si la conquête de publics éloignés nécessite une adaptation des services, ces témoignages des « pratiquants » ordinaires de la documentation régionale invitent les bibliothèques à revisiter le cœur de leur mission. Entre tradition et innovation, quelles voies s'ouvrent aux professionnels pour faire face à l'évolution des usages ?

¹⁵⁶ Dominique Arot. « Construire la bibliothèque : Quel projet ? », *BBF*, 2007, n° 1, p. 5-10.

¹⁵⁷ Anne-Marie Bertrand. *Les Bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Cercle de la Librairie, 2002, p. 143.

Partie 4. Projection : quels fonds locaux pour demain ?

1. La profession au défi des publics

Nous pouvons reconnaître avec Jean-Paul Oddos, que, face à une transformation générale du rapport au savoir, « *les bibliothèques acquièrent un rôle qu'elles maîtrisent mal ; elles manquent de recul pour comprendre* ». Mais, confrontés à l'effondrement de leurs publics traditionnels, les professionnels ne s'interrogent pas moins sur la façon de repositionner leur activité. Nous avons ainsi recueilli plusieurs dizaines de projets traduisant une triple démarche : redécouvrir la mission traditionnelle du fonds local comme support à la recherche, renouveler l'offre pour l'adapter aux mutations sociales, et multiplier les ponts avec la lecture publique.

1.1. Reconquérir le public universitaire.

L'un des principaux chemins d'action qui se dessine est la reconquête du public universitaire, notamment par la communication autour des collections. Il s'agit de faire connaître les gisements documentaires inexploités de diverses manières : en participant à des portails régionaux très consultés par les spécialistes (Nantes, Brest pour le réseau Hermine) ; en développant une base bibliographique régionale (Clermont-Ferrand) ; en organisant des colloques à l'université à l'occasion d'expositions ; en s'associant à des équipes de recherche (le Centre Pascal à Clermont-Ferrand, le Centre François Viète à Nantes) ; en organisant des rencontres annuelles avec les enseignants-chercheurs ; en accueillant des classes de Master en début d'année universitaire pour leur faire visiter les réserves et leur proposer des sujets de recherche (Saint-Etienne, Le Mans) ; en collaborant aux formations par une offre de cours d'histoire du livre *in-situ* (Le Mans) ; en associant les Ufr à l'exploitation et au classement des collections par le biais de TD (Besançon)... L'objectif est à la fois de se repositionner en tant qu'allié naturel d'une Université par trop indifférente, de sensibiliser à la notion de source des étudiants habitués au prêt à chercher numérique, et de nouer des liens avec des « turbo-profs » déconnectés du territoire où ils enseignent.

Une deuxième voie consiste en un approfondissement de la fonction de médiation, de sorte que le bibliothécaire n'apparaisse plus comme un simple pourvoyeur de fonds ou un érudit inaccessible, mais comme un véritable auxiliaire de recherche pour l'étudiant. Selon Françoise Michelizza, directrice de la BMVR de Nice : « *Les étudiants sont de moins en moins formés au traitement des documents d'archives : ils auront de plus en plus besoin de médiateurs. Le*

patrimoine, et surtout, la recherche sur le patrimoine ouvrent un nouveau chemin pour la bibliothèque, c'est une mission à redécouvrir ». A la bibliothèque de Sedan, cette approche prend la forme d'un accueil «à la carte», une personne «référente» suivant le lecteur dans sa recherche pour l'aider à en cerner le thème et à se repérer dans les fonds : «*Nous jouons à fonds la carte de l'accueil, de l'information et de l'orientation ! Il s'agit de conduire le lecteur de A à Z dans les fonds et de rester en relation par e-mail, par exemple quand un bibliothécaire découvre un nouveau document* ». Face à la déferlante numérique, le bibliothécaire est ainsi amené à réaffirmer son rôle pédagogique de transmission du savoir bibliographique, et à approfondir ses compétences en matière de formation.

1.2. Toucher le jeune public.

Pour sensibiliser le public de demain au patrimoine écrit, le développement de services pédagogiques s'avère incontournable. Ainsi, la bibliothèque d'Albi proposera des classes patrimoine à la rentrée 2008 : des collections locales seront présentées autour d'un thème choisi par l'enseignant dans un catalogue préétabli. La bibliothèque d'Orléans a noué en 2006 un partenariat avec le Musée des Beaux-Arts autour des livres d'artistes locaux ; celle de Lyon envisage de développer des expositions itinérantes ; celle de Nantes s'est lancée dans l'élaboration de dossiers pédagogiques... Plusieurs projets témoignent d'une volonté de se détacher du seul cercle scolaire pour toucher le jeune public par une approche plus personnelle et plus sensible. Au-delà des traditionnelles présentations de documents et de l'aide à la réalisation d'exposés, les bibliothèques s'inspirent du savoir-faire des musées pour imaginer des modes d'appropriation ludique du patrimoine local. Cela peut passer par une offre de jeux en ligne ou de produits multimédia sur le site de la bibliothèque (Nantes, Metz), voire par l'organisation de « chasses au trésor » dans le réseau des annexes et dans les réserves (Nice ; Alençon ; Saint-Etienne). Certains professionnels n'hésitent plus à pimenter leur démarche éducative d'«*esprit marketing*», pour «*aller chercher de nouveaux publics*» et mobiliser les plus jeunes sur leur terrain de prédilection : le jeu.

1.3. Etendre le champ de l'action culturelle et dénouer le clivage fonds d'étude / lecture publique.

Observant la double tendance paradoxale d'un intérêt sous jacent du public pour le régionalisme et d'une désaffection des salles qui lui sont consacrées, les professionnels, conscients du fait que l'«*on ne peut plus attendre le chaland dans la salle*», s'orientent à juste titre vers l'action culturelle. Les années 2005-2007 ont ainsi vu fleurir les initiatives inspirées du

modèle lyonnais des « *Heures de la découverte* » : « *Rendez-vous découverte du livre ancien* » à Orléans depuis 2005, « *Rendez-vous du Patrimoine* » à Chartres à partir de 2008, visite des fonds sur inscription à Angers depuis 2007 ; « *Découvertes du Patrimoine* » à Troyes ; « *Trésors à la page* » à Rouen... Les professionnels interrogés ont conscience de la nécessité d'élargir une offre souvent confidentielle malgré les discours volontaristes du « tout public » : « *nous visons une meilleure mise en valeur en élargissant l'assiette de nos animations ... nous sommes là pour répondre à une demande locale* (Troyes); « *notre mission est de contribuer à restituer aux gens leur propre histoire* » (Le Mans) ; « *Il faut étendre, développer un intérêt global* » (Nice); « *à long terme, l'objectif est de toucher le public le plus large possible* » (Brest)...L'élément le plus significatif de cette volonté d'élargissement est l'utilisation de plus en plus courante des medias, presse ou télévision locales, pour valoriser les collections ou les acquisitions récentes.

Quoique cette ouverture s'avère indispensable, la réflexion autour de la valorisation du patrimoine reste très marquée par la dialectique « public spécialisé » / « grand public », héritée du clivage bibliothèque d'étude / médiathèque : à un public strictement défini par des usages de recherche, s'oppose une audience indifférenciée et encore trop peu connue, mais que l'on souhaite conquérir dans sa globalité. La prise en compte des différents modes d'appropriation de la collection, largement répandue du côté de la lecture publique, n'apparaît que lentement dans le monde du patrimoine écrit. Alors que les entreprises de valorisation partent souvent de la collection, l'idée d'un accueil différencié des publics semble néanmoins germer peu à peu. Ainsi, le projet culturel de la future bibliothèque de Pau se fonde sur « *l'accueil ciblé des publics* » et un travail sur « *la relation des publics aux collections* » : il s'agira de « *donner des clés pour permettre aux personnes d'être autonomes* » en recevant des groupes différenciés sur des programmes adaptés. La bibliothèque de Nantes réfléchit de son côté à une palette de visites thématiques pour des publics non spécialisés ; celle du Mans développe un service destiné aux chercheurs amateurs en leur proposant une aide méthodologique personnalisée et une orientation sur les contenus documentaires. Enfin, de plus en plus de bibliothèques proposent sur leur site des modes d'accès diversifiés au patrimoine numérisé, en offrant à la fois des sources, des dossiers pédagogiques et des jeux virtuels (Nantes, Metz, Rouen, Troyes...).

Toutefois, les politiques de valorisation contribuent souvent à cantonner les fonds locaux à leur dimension patrimoniale, creusant la distance avec les documentaires et autres ouvrages de lecture publique. Il est reconnu en outre que l'action culturelle constitue en elle-même un mode d'appropriation spécifique des collections et touche un public autre que celui de la bibliothèque. Pour contrevenir à ce risque de cloisonnement et de repli, il convient d'ouvrir la tour d'ivoire des salles d'étude en créant des ponts avec la lecture publique. Afin

de pallier un manque de visibilité au sein du bâtiment, des « postes avancés » sont ainsi régulièrement dressés dans les sections les plus fréquentées, sous forme de vitrines de présentation ou de tables de nouveautés (Orléans ; Alençon ; Lisieux ; Albi). Quelques initiatives visent également à faire sortir le patrimoine local de sa réserve : la BMVR de Nice, songe par exemple à des partenariats avec des associations de réinsertion, autour d'animations sur l'histoire d'un quartier. La bibliothèque de Brest, dans le cadre du développement de sa politique de valorisation, donne pour sa part des lectures de textes anciens en langue bretonne dans les maisons de retraite. Les structures moyennes, où l'héritage patrimonial est moins prégnant et où l'articulation entre services reste relativement souple, offrent des exemples d'intégration du fonds local à la dynamique générale des collections. A la bibliothèque d'Alençon, les animations qui lui sont dédiées s'inscrivent toujours dans une thématique commune à l'ensemble des sections, qui la déclinent en fonction de leur spécificité documentaire. Les sujets d'exposition « *sortant des sentiers battus* » donnent également lieu à des activités hors les murs, notamment dans les prisons : « *il s'agit de fonctionner avec l'idée médiathèque en tête, afin de proposer une offre plus porteuse et plus intéressante pour le public* ». De façon plus générale, plusieurs bibliothèques de tous types manifestent une certaine volonté de faire entrer les fonds locaux en résonance avec leurs projets d'ensemble.

A côté des modes de valorisation « orientés collection », un double mouvement, à la fois globalisant et centrifuge, semble ainsi se dessiner : il se traduit par un souci d'élargir la sphère d'influence du patrimoine tout en diversifiant l'offre afférente, quitte à recourir à une approche « marketing ». La question des publics prend ainsi une place grandissante dans le champ de réflexion du patrimoine, ce qui n'est pas sans susciter des interrogations au sein de la profession. Ainsi Bernard Huchet réaffirme les priorités de conservation justifiées par la nature de ces fonds : « *Le pôle normand est principalement axé sur une logique de témoignage et de conservation. Il faut déconnecter notre réflexion du public de lecture publique car la constitution d'une collection normande se dégage du temps ordinaire : on prépare le patrimoine de demain. La priorité, c'est la conservation. Mais il ne s'agit pas de conservatisme étroit. Il faut juste souligner que calquer l'offre sur la demande est nuisible dans certains secteurs : la constitution d'une collection patrimoniale nécessite une réflexion orientée collections* ». De même, Matthieu Desachy rappelle que « *Le traitement des collections est le B.A.B.A. et n'est pas suffisamment mis en avant dans les bibliothèques* ». Une voie d'équilibre reste dès lors à inventer, afin que l'élan général de démocratisation du patrimoine ne conduise à oublier la notion de collection : tout en gardant pour objectif l'appropriation par chacun du patrimoine qui est le sien, il s'agit d'éviter que sa valorisation ne revienne à véhiculer une vision fragmentaire, décontextualisée et consumériste des fonds.

En outre, quelle que soit la position adoptée, il apparaît que les fonds locaux demeurent fortement associés à la notion de patrimoine, avec l'idée que *« le versant documentaire n'est pas un point professionnel spécialement développé, cela existe tout au plus. Ce n'est plus la ferveur des années 1970 »*. Les efforts d'ouverture visant, à juste titre, à parer le patrimoine des missions de lecture publique, ne s'accompagnent pas toujours d'une revalorisation des dimensions documentaires et informatives des fonds. Celles-ci demeurent pourtant essentielles pour les fonds locaux et régionaux, dont les ramifications plongent aussi bien dans la mémoire du territoire que dans l'actualité la plus brûlante. Une fois de plus, ces fonds singuliers, polymorphes, aux contours et aux missions diffus ne sauraient se contenter de recettes toutes faites : ni patrimoine, ni section de lecture publique, mais les deux à la fois, en une alchimie dont chaque établissement peut seul inventer la composition.

1.4. S'insérer dans la dynamique de construction du savoir et de la mémoire sur le Web

Les programmes de numérisation naissent souvent au gré des opportunités de financement et obéissent aux priorités de la collection. Néanmoins, de plus en plus d'établissements relisent leurs objectifs à la lumière des publics, non seulement dans l'optique d'une politique documentaire cohérente, mais surtout pour se positionner stratégiquement sur la Toile et réinventer leur vocation. Si l'offre de documents et de services en ligne reste embryonnaire, des projets plus ou moins ambitieux se font lentement jour, avec pour point commun une intention affirmée de conquérir ou de reconquérir des usagers.

A un premier niveau, l'offre numérique est souvent décrite comme un moyen d'accroître la visibilité des fonds locaux et d'attirer le public vers la bibliothèque. Il s'agit de *« faire connaître les fonds »* (Aix-en-Provence), de *« faire dire que la salle patrimoine existe »* (Chartres), de *« donner un avant goût au lecteur et le faire venir à la bibliothèque »*. Nous retrouvons dans ces propos la conception du site Web comme poste avancé de la bibliothèque physique, à des fins promotionnelles.

Ainsi que nous l'avons vu, l'offre de services distants tend néanmoins à se développer, tout en restant calquée sur celle proposée en salle. Plusieurs professionnels y voient une extension des activités traditionnelles de l'établissement. Le Web apparaît comme une voie pour dilater l'aire d'impact de la bibliothèque, pour élargir le cercle des publics touchés, sans que ses spécificités ne suscitent l'invention d'approches inédites du patrimoine. Le numérique est surtout désigné comme un moyen de pallier les limites d'accès aux documents : *« nous pouvons faire parvenir à tout chercheur dans le monde tout ou partie d'une pièce*

étudiée sous sa forme numérique » (Blois) ; « *la constitution de la bibliothèque numérique répond à un scandale : il fallait compenser la carence du fonds de conservation accessible seulement à des gens qui ne travaillent pas en raison de nos horaires* » (Le Mans). Le Web offre également une interface de dialogue, que quelques bibliothèques entendent investir au travers de services de référence spécialisés. Dans le cadre de la refonte de son site prévue pour 2008, celle de Metz offrira un formulaire de questions/réponses exploitant les compétences scientifiques du service Patrimoine. Ailleurs, la transposition sur la Toile d'un savoir-faire éprouvé prendra la forme d'une veille autour des documents régionaux numérisés par tous types d'établissements. Une telle opération a été systématisée dans le cadre de *Cenomanica*, la bibliothèque virtuelle mansoise, avec pour objectif de réaffirmer le rôle du bibliothécaire comme « *entremetteur entre les gens et les documents, quelle qu'en soit la forme* ». Les débats autour des contributions locales à l'archivage du Web se placent pour leur part dans le prolongement de la fonction de conservation de la bibliothèque. La plupart des établissements visent ainsi à satisfaire des usages proches de ceux qu'ils accueillent dans leurs murs, selon un principe de continuité des services documentaires et des pratiques.

Néanmoins, l'idée d'explorer les virtualités du Web pour inventer des modes d'accès différenciés au patrimoine local fait son chemin. Ainsi, pour Thierry Veyron, responsable du fonds patrimonial de la bibliothèque de Saint-Etienne, l'impact d'Internet sur la fréquentation « *conduit la bibliothèque à changer d'habitudes et de métier : le service patrimoine se tourne vers la production culturelle par la numérisation et les expositions virtuelles. Nous tendons à devenir des créateurs et des acteurs culturels.* ». Nous avons déjà évoqué à ce titre la création multimédia sous forme de jeux, de fonds d'écrans ou de cartes virtuelles, comme un moyen de repositionner l'offre en direction du grand public (Metz, Rouen, Nantes). Quelques établissements, encore rares, s'engagent dans l'élaboration de nouvelles techniques d'analyse des documents, offrant une autre manière d'aborder le patrimoine grâce à des outils qui en permettent une exploitation plus fine. Dans le cadre de la numérisation du *Dictionnaire Breton-Français*, la bibliothèque de Brest envisage de mettre en place une plate-forme d'annotation collective¹⁵⁸ : l'esprit du projet est de réactiver la collaboration des chercheurs dans le temps, à l'image de ces érudits qui, génération après génération, corrigeaient et enrichissaient les instruments de recherche en accumulant leurs observations dans les marges. Cette initiative s'inscrit dans la lignée des programmes d'accès automatique et d'indexation collective mis en place par les centres d'archives de la Mayenne, des Yvelines, d'Ille et Vilaine ou des archives municipales

¹⁵⁸ Logiciel Evodia

de Lannion depuis les années 2004-2005¹⁵⁹. De leur côté, les acteurs de la bibliothèque virtuelle *Normannia* s'interrogent sur de nouvelles orientations visant à en faire une « *bibliothèque de vulgarisation et de recherche qui rendrait compte de l'état de la recherche régionale portant sur le patrimoine écrit au lieu de se contenter de déverser des documents numérisés* » (Bernard Huchet). Support de la recherche et de sa diffusion, elle serait alimentée au gré de projets universitaires commandant la numérisation de corpus homogènes. En retour, les chercheurs y verseraient articles, enregistrements de colloques et autres synthèses afin de donner à un public plus large des clés de compréhension des fonds. C'est à ce public élargi que la bibliothèque municipale de Lyon consacre ses projets d'innovation : après le magazine en ligne *Point d'Actu!*¹⁶⁰, dont l'objectif est d'éclairer l'actualité à partir des collections, elle s'interroge sur l'archivage de la mémoire individuelle et collective au travers d'expériences collaboratives. Le prototype en est le blog expérimental *Wanted!*¹⁶¹, visant à récolter les témoignages de la population locale au hasard d'une journée ordinaire, et à les mettre en perspective par des colloques consacrés aux traces de l'Histoire. Un projet d'archive numérique communautaire autour de la mémoire de l'immigration en Rhône-Alpes devrait également voir le jour en 2008 : il s'agit d'inviter internautes, témoins et professionnels de la documentation à commenter et enrichir une base de ressources allant des fonds iconographiques aux périodiques locaux.

Ces quelques expériences montrent que la bibliothèque, forte de son savoir faire patrimonial, a une place à prendre au cœur du flux non maîtrisable de l'information électronique. Il s'agit pour elle de redécouvrir et de réaffirmer sa fonction mémorielle, pour donner à voir, dans un environnement de l'instant, la stratification constitutive du savoir et l'enracinement de l'information dans une évolution qui fait sens. Inversement, le Web et ses potentialités en matière de collaboration et de navigation donnent une nouvelle envergure à son champ d'action. Elle est désormais amenée à construire un « *bouquet d'accès* »¹⁶² structuré et adapté à ses usagers locaux, à développer des espaces virtuels de dialogue entre différents modes d'appréhension du patrimoine, des lieux de confrontation entre Histoire et actualité, entre mémoire scientifique et mémoire du quotidien individuel...Devenant à son tour productrice de savoir, la bibliothèque est appelée à réinvestir ses compétences traditionnelles

159 Patrice Guérin. « Un service d'archives virtuel. Des outils innovants aux archives départementales des Yvelines », *Les Archives numériques*, Lettre d'information trimestrielle publiée par le ministère de la culture et de la communication, page 7, n°103, 2004. Fichier PDF : <http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-cr/cr103.pdf> (page 7) ; Bertrand Coüasnon, Jean Camillerapp et Ivan Leplumey. « Making handwritten archives documents accessible to the public with a document image analysis system », *Newsletter DigiCULT.Info*, p.20, août 2004. Fichier PDF : http://www.digicult.info/downloads/DC_NL8_lowres_final.pdf (page 20)

¹⁶⁰ <http://www.pointsdactu.org/>

¹⁶¹ <http://www.lyon27novembre2007.org/>

¹⁶² L'expression est de Bertrand Calenge.

dans une nouvelle politique de l'accès, centrée sur la richesse des contenus et une réelle prise en compte des publics.

Les initiatives que nous venons de parcourir laissent entrevoir les diverses manières dont les responsables de fonds locaux et patrimoniaux reçoivent la théorie de l'accès. Entre le désir de « *faire connaître par tous les moyens* » et la résolution de « *ne pas faire moins de collection pour plus de public* », entre la nécessité de faire vivre les collections et l'urgence de leur développement, les priorités oscillent. Peut être que l'avenir se dessine justement dans cette oscillation, dans la conscience d'un savoir faire éprouvé en matière de collections et dans son repositionnement au cœur de la société de l'information.

2. Un petit pas de côté...

Il me semble plus que jamais nécessaire que les bibliothèques s'affirment comme des endroits décalés, légèrement décalés : un petit pas de côté hors des pressions médiatiques, de l'exigence de vitesse, du poids de la demande, du conformisme intellectuel et de la confortable bien-pensance¹⁶³.

Quoique manquant de recul pour prévenir l'évolution des usages, les bibliothèques se doivent de l'accompagner, avec l'idée de rejoindre les publics là où ils sont et d'adapter les services, sinon à une demande explicite, tout au moins à des besoins potentiels. Toutefois, comme le rappelle Anne-Marie Bertrand, la modernité de la bibliothèque c'est aussi d'être légèrement en décalage, en dissonance par rapport à un mouvement ambiant d'uniformisation, d'individualisme triomphant ou de logique mercantile. Il ne s'agit pas d'entonner un credo passéiste, mais de réconcilier les Anciens et les Modernes, de prendre le temps de revisiter les enjeux culturels et sociaux éprouvés pour alimenter les services de demain. Pour ce faire, il convient de laisser la parole aux usagers eux-mêmes, de ne pas penser la modernisation sans leur concours. Certes, lorsqu'on les interroge, il apparaît que la demande reste fortement conditionnée par l'offre, beaucoup déclarant « *être habitué à la bibliothèque telle qu'elle est* » (n°5). Toutefois, à y regarder de près, il est indéniable que tous s'approprient la documentation sur un mode particulier et investissent l'espace de leurs cheminements spécifiques. Pour espérer trouver des voies d'innovation, il n'est qu'à sonder ces pratiques et observer les échecs, les embarras, mais aussi les découvertes enthousiastes et les petits bonheurs qui animent quotidiennement la salle régionale.

¹⁶³ Anne-Marie Bertrand. *Les Bibliothèques municipales. Enjeux culturels, sociaux, politiques*. Paris : Cercle de la Librairie, 2002, p. 143.

2.1. Les fonds locaux à l'heure d'Internet : de l'autre côté de l'écran...

Notre génération pourra démocratiquement, en ligne, explorer la matière même des collections conservées au fil du temps et comprendre les ressorts de l'histoire, plus qu'aucune source ne permet de le faire. Ce ne sera plus le seul apanage du bibliothécaire, même si celui-ci conserve quelques longueurs d'avance et doit repenser la médiation avec le public davantage en phase avec les apports d'une recherche scientifique, qui innove beaucoup depuis une ou deux décennies du côté de l'épistémologie des savoirs, au sens large, et de leur transmission¹⁶⁴.

Comme le rappelle Valérie Tesnière, l'accès distant est au cœur des interrogations sur l'avenir du métier de bibliothécaire. Le développement de l'offre en ligne et le progrès en matière de fonctionnalités et d'accessibilité constituent une voie essentielle pour élargir le public des salles régionales. C'est aussi de l'autre côté de l'écran qu'il nous faut regarder pour apprécier la place du fonds local à l'heure de la mondialisation numérique : il s'agit de mesurer la valeur ajoutée de la bibliothèque pour mieux penser l'innovation. Entre difficultés inextricables et heureuses surprises, les lecteurs que nous avons rencontrés nous ont fait part de leurs pratiques d'Internet, dévoilant par là même leurs attentes vis-à-vis de la bibliothèque.

Beaucoup de personnes interrogées, notamment les chercheurs amateurs et les lecteurs plus âgés, se sont déclarées peu familières d'Internet : « *Je n'utilise pas Internet : je ne suis pas presse-bouton* » (n°18) ; « *Je n'utilise pas le site Web de la bibliothèque. Enfin, pas systématiquement, de temps en temps pour chercher des livres. L'informatique, je ne suis pas doué là dedans... Et puis je me débrouille moins bien que quand je cherche avec mes deux yeux et avec ma tête : c'est comme ça* » (n°47). Globalement, les lecteurs de la salle régionale utilisent peu les services proposés par le site de la bibliothèque, voire les ignorent complètement : « *Le Guichet du savoir, je crois que j'en ai vu un à l'entrée, là bas, non ?* » (n°4) ; Plusieurs usagers se sont toutefois déclarés désireux d'en prendre connaissance : critiquant un manque de visibilité des ressources en ligne, ils nous rappellent que le confort d'usage et la clarté de l'offre jouent un rôle déterminant dans l'exploitation d'un fonds numérisé, aussi riche soit-il. Seul le catalogue en ligne fait l'objet d'un usage généralisé : 35 personnes sur 60 interrogées ont déclaré vérifier la présence ou les références d'un ouvrage avant de venir à la bibliothèque. Le recours au catalogue se fait essentiellement depuis le domicile et les postes mis à disposition dans la salle sont monopolisés par la consultation d'Internet à titre personnel.

Les principaux usages déclarés par les lecteurs se portent sur les moteurs de recherche généralistes, dont les vertus cardinales sont d'orienter vers des pistes inédites et de débroussailler un sujet : « *par la richesse des informations qu'il contient, il crée de nouvelles pistes de recherche, il nous fait entrer dans des domaines auxquels on n'aurait pas pensé* » (n°27) ; « *Le Web est*

formidable, il permet une bonne initiation à un sujet » (n°5). Le recours à Internet est généralement triple : il permet de trouver des références d'ouvrages contenant une information précise ; de voir « *ce qui est dit de manière brute, globale sur un sujet* » (n°46) ; ou au contraire de « *chercher des détails pour connaître un mot, sa transcription dans une autre langue...* » (n°46). Un consultant d'entreprise interroge ainsi les moteurs de recherche pour déterminer les concepts, les mots clés relatifs à son thème, qui lui permettront ensuite de chercher dans le catalogue de la bibliothèque (n°49). Les personnes qui fréquentent la salle régionale s'intéressent plus à Internet comme instrument de balisage, que comme réservoir de contenus informationnels. Les discours trahissent d'ailleurs une certaine méfiance quant à la fiabilité de ces informations : « *La numérisation c'est utile mais ça fait peur pour la conservation : c'est la question du support que vous utilisez...Internet est surtout utile pour les bases de données des bibliothèques [les catalogues] ; je vais parfois sur des sites spécialisés avec des articles en ligne...Sinon je fais attention, car il y a la question des sources* » (n°59). En revanche, Internet reste un media essentiel pour se renseigner sur l'actualité, notamment chez les plus jeunes (n° 22, 24, 52, 60). Seuls les usagers les plus aguerris, étudiants avancés ou chercheurs, recourent massivement aux grandes bases de textes numérisés, qui leur permettent à la fois de limiter la consultation sur place et de se référer à tout instant à leurs sources (n°13, 27, 40, 58, 59, 62). Les sites les plus souvent nommés sont, soit les grands classiques comme *Persée*, *Gallica* ou *JSTOR*, soit les sites institutionnels spécialisés dans un domaine. Seuls 3 lecteurs ont fait référence à des sites de bibliothèques municipales (n°27, 40, 61). Paradoxalement, les usagers, sans connaître l'offre existante, plébiscitent massivement l'accès à des documents numérisés ; mais il s'agit d'une numérisation à la demande, qui se substituerait à la photocopie. Reconnaisant les contraintes juridiques liées à la mise en ligne, plusieurs d'entre eux souhaiteraient pouvoir télécharger à partir de l'Intranet de la bibliothèque des pages du livre qu'il sont venus consulter (n°10, 22, 37) : « *ce serait bien s'il y avait des documents numérisés : cela permet des recherches plus rapides. On emporterait une copie du document avec soi : il ne s'agit pas forcément de tout mettre en ligne, il suffirait de pouvoir y avoir accès d'ici ; ce serait mieux que de photocopier les ouvrages car on les abîme ; ce serait mieux que de pouvoir photographier les ouvrages car souvent les vues que l'on fait sont mauvaises* ». D'autres réclament la possibilité de photographier eux-mêmes les documents (n°15, 22, 40, 50, 55). Dans ces réquisitoires, l'argument le plus avancé est celui de la conservation des originaux, la numérisation apparaissant avant tout comme un moyen de reprographie plus respectueux du document.

¹⁶⁴ Valérie Tesnière. « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *BBF*, 2006, n° 5, p. 72-8
RIOUST Laure | DCB 16 | Mémoire d'étude | mars 2008

Pour les usagers de la salle régionale, Internet paraît donc constituer un auxiliaire permettant une recherche plus rapide et efficace, plutôt qu'une source de savoir. Par ailleurs, très peu de lecteurs ont cité parmi les avantages du numérique la diversité des chemins d'accès au document, comme la recherche plein texte (n°1, 40, 59). De façon générale, quel que soit leur âge, beaucoup se sentent démunis devant l'offre en ligne. Nombre d'entre eux déclarent ainsi se perdre dans les méandres du catalogue informatisé, qui prive d'une vision directe des collections (n°1, 3, 9, 22, 23, 27, 32, 38, 45, 47, 53, 57). Certains, même relativement jeunes, restent nostalgiques des fichiers papier qui offraient une perception matérielle de l'étendue d'un fonds : *«Le problème, c'est que quand on cherche un sujet sur le site, c'est très sélectif : soit on trouve rien, soit on trouve des choses qui n'ont pas de rapport avec ce que l'on cherche. [...] On ne voit pas la richesse des fonds : tout n'est sûrement pas en rayons, il y a des livres en magasin. Avant, avec les fichiers, on avait une approche visuelle d'un sujet. Les moteurs de recherche ne nous donnent rien sur un sujet»* (n° 32). L'outil informatique apparaît comme un écran, qui parcellise, gêne l'appréhension globale et intuitive des fonds conservés. Beaucoup regrettent de ne pas accéder directement à l'information recherchée, d'avoir à dérouler plusieurs pages de résultats, ou à pénétrer dans chaque notice pour obtenir des cotes. La fragmentation de l'information est l'un des premiers obstacles dénoncés: les requêtes par mots-clés n'offrent pas des résultats exhaustifs, et les notices, trop peu explicites, ne rendent pas intelligible le document qu'elles décrivent. Une conférencière décrit ainsi son parcours du combattant face aux énigmes du catalogue : *« Je trouve que le fichier sur Internet est difficile : [...] je n'arrive pas à faire des recherches car je ne peux pas cerner. Par exemple, si on tape « Renaissance », soit on a 3000 réponses, soit on ne trouve rien. Je ne dois pas savoir faire. Le catalogue est «têtu », il est un peu fermé, scolaire. On voit qu'il est fait par quelqu'un qui sait ce qu'il cherche, moi je n'ai pas ses clés »* (n°53). Le recours au catalogue se limite souvent à un usage d'identification et de contrôle à partir d'un titre ou d'un auteur connus. Les recherches bibliographiques autour d'un thème semblent plus difficiles d'accès, dans la mesure où les utilisateurs peinent à conceptualiser leur requête sous forme de mots clés pertinents. 4 lecteurs sollicitent pour leur part un enrichissement des notices par des photographies de couverture et des résumés, qui donneraient à voir le document (n°5, 22, 23, 27). Enfin, plusieurs d'entre eux reconnaissent percevoir toute la richesse des points d'entrées propre à l'outil informatique, sans parvenir à l'exploiter: *« Il y a sûrement des tas d'entrées pour trouver une information, les bibliothécaires connaissent des « trucs » pour accéder aux ressources, pister un sujet, voir les rebonds : ils faut une connaissance intime des mécanismes de la bibliothèque »* (n°3) ; *« Je sais qu'il y a d'autres choses, mais par habitude, jusque là j'ai trouvé ce que je voulais et je m'en contente. Je n'utilise qu'une porte d'entrée »* (n°49).

Balisage, médiation, visibilité de l'offre, accès à la carte, transversalité des recherches, accessibilité illimitée, approche intuitive, immédiate et globale de la collection, mise à disposition de contenus fiables, sont autant de pistes de réflexion. Certes, ces discours circonspects sont le fait d'utilisateurs obstinés de la salle régionale, et non de consommateurs exclusifs des services en ligne. Ils n'en révèlent pas moins les besoins irréductibles auxquels la bibliothèque doit répondre, sous quelque forme que ce soit. Ils nous montrent surtout que les attentes des publics portent tout aussi bien sur la qualité des collections que sur des exigences de communication et d'accessibilité. Défiance vis-à-vis des informations circulant sur le Web, difficulté d'accès aux bases numériques, approche trop abstraite et morcelée de la collection via les catalogues, laissent entrevoir, en négatif, les missions dont l'investissent les usagers.

2.2. La salle régionale vue par ses publics : discours sur la bibliothèque

Celle-ci est avant tout le lieu où se laisse deviner la profondeur historique de la connaissance, et où les documents peuvent entrer en résonance les uns avec les autres. Un chercheur, évoquant son désappointement face au fractionnement et à la superficialité des données qu'il trouve sur Internet, décrit en contrepoint l'importance du fonds local comme stratification des différents états de la recherche : *« J'utilise un peu Internet pour mes recherches mais je suis toujours frustré par ce que j'y trouve : ce sont toujours des bribes. Moi, je fais d'abord des recherches bibliographiques à partir des études qu'ont faites les historiens du XIXe siècle. Puis je progresse. Je ne pars pas comme ça : je cherche d'abord un préalable historique »* (n°55). De façon générale, le fonds régional est défini comme une matière permettant d'aller plus loin, d'approfondir ou d'authentifier des acquis, de remonter à la racine d'une information : *« Internet c'est bien, ça permet de faire une bonne recherche, et puis au bout d'un moment, il faut quand même venir ici pour toucher les documents. Avec l'accès au Web, les gens se déplacent moins, beaucoup ne cherchent pas à approfondir... au bout d'un moment, il faut croiser avec des ouvrages faisant référence »* (n°5). Plus que la question de l'accès aux sources, trop peu présentes sur le Web, ces remarques nous invitent à définir une véritable approche patrimoniale, tant pour les bibliothèques numériques que physiques. Face à la déferlante informationnelle, le propre de la bibliothèque est de montrer que le savoir n'est pas seulement constitué d'une suite d'événements mais du croisement d'évolutions longues et complexes : *« La véritable recherche historique demande de la maturation. Tout demande de la longueur, du temps : le propre du patrimoine c'est de montrer cette profondeur, d'aider à comprendre pourquoi on est là, ce qu'on fait »* (n°27). Il s'agit d'éviter le piège du sensationnel, du patrimoine-vitrine, de la mémoire anecdotique, de l'infantilisation de l'Histoire, en

« réinvestissant la notion de collection »¹⁶⁵, qui, selon Bertrand Calenge, se définit comme « un objet identifiable possédant ses caractéristiques propres, ses atouts, ses faiblesses, ses liens particuliers avec la collectivité, avec l'histoire même de cette dernière »¹⁶⁶. Cette réflexion est fondamentale concernant l'offre numérique, qui, sous l'effet des contraintes matérielles, s'est longtemps focalisée sur quelques unités intellectuelles distinctes. Au gré des projets, une poignée d'entités se détachent alors des collections, au risque de voir disparaître les articulations qui les relient entre elles et de parcelliser artificiellement la perception des fonds locaux. Il convient dès lors de replacer au premier plan la notion de contenu et d'ensemble signifiant, pour ne pas tomber dans les travers des expositions de jadis, qui privilégiaient quelques pièces emblématiques sans faire émerger de structure logique.

Lieu de profondeur, la collection est également celui des corrélations, des interconnexions ou des confrontations qui permettent de découvrir de nouvelles pistes au hasard de rencontres accidentelles : « Quand on se promène dans les rayons on trouve des documents auxquels on n'aurait pas pensé, c'est l'intérêt de venir sur place. Il m'arrive souvent de bifurquer dans mes recherches, de venir ici avec une idée et puis de m'en éloigner. Le livre a encore de beaux restes : le gros avantage sur l'informatique est qu'on peut travailler sur plusieurs livres à la fois » (n°10). A ce titre, la première revendication des usagers est, à l'unanimité, le libre accès, qui correspond aux exigences d'une recherche intuitive, laissant place à la flânerie et aux trouvailles imprévues. La déambulation dans la bibliothèque s'apparente au jeu de l'intertextualité virtuelle, à la différence près qu'elle est cautionnée par une garantie d'exhaustivité des fonds et d'expertise professionnelle. Trois notions transparaissent de façon récurrente dans les réponses des lecteurs interrogés : la complétude, la diversité des fonds et la validité des informations. La mission d'un fonds régional, telle que la conçoivent la plupart de ses usagers, est essentiellement de fournir « une documentation fouillée » (n°20), « de montrer tous les documents qui peuvent exister sur la région » (n°24), d'« apporter des documents, des ressources spécifiques au territoire, que l'on ne peut pas trouver ailleurs » (n°48). La possibilité de croiser les données et les sources de toutes natures pour éprouver une hypothèse constitue l'une des principales motivations du passage en bibliothèque (n°5, 21, 57, 60). Les a priori d'exactitude et de vérité sont alimentés par la confiance dans la sélection opérée par les bibliothécaires, mais aussi par l'assurance plus ou moins fondée que le livre délivre une information fiable : « Nous aimons travailler à partir des documents officiels, qui permettent la certitude : les archives nous fournissent ces documents, alors que le livre apporte une caution » (n°21). Le fonds local est par ailleurs

¹⁶⁵ Agnès Marcetteau –Paul. « La place du patrimoine dans les bibliothèques », *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, sous la dir. de Jean-Paul Oddos, Paris, Cercle de la Librairie, 1997, p. 163-174, p. 174.

¹⁶⁶ Bertrand Calenge, « Collections en restructuration », *Les Bibliothèques en France, 1991-1997*, sous la dir. de Dominique Arot, Paris, éd. du Cercle de la Librairie, 1998, p. 127-168.

plébiscité comme espace de contact avec les supports plus ou moins anciens du savoir, pour une appropriation mécanique et spatiale de l'information. Au-delà des processus cognitifs, ces derniers véhiculent une charge émotionnelle et esthétique toujours intacte et jouent un rôle important dans les représentations que les chercheurs attachent à leur activité. Interrogés sur leurs pratiques, nombre d'entre eux, tous âges confondus, ont ainsi proclamé leur amour indéfectible pour le papier : « *Je considère quand même que le papier est irremplaçable* » (n°39) ; « *J'aime le support d'origine ; et le site Web, à moins d'avoir une imprimante chez soi... C'est pas dans ma culture* » (n°42) ; « *J'aime avoir accès à la ressource papier, aux documents des XVIe et XVIIe siècles, car c'est le plaisir de la recherche : je ne veux pas avoir simplement un accès numérique* » (n°58) ; « *Et puis il y a un côté fétichiste : quand on fait ce métier, on aime triturer le papier* » (n°59)...

Ouvrant le champ des possibles documentaires, la salle régionale est aussi perçue comme un creuset permettant le cumul des usages. Ainsi que nous l'avons vu, une exigence d'efficacité croissante pousse les publics à réclamer des services adaptés à leurs besoins. Les universitaires souhaitent avoir un accès illimité à toute la documentation spécialisée concernant leur sujet, et rêvent de voir les salles de lecture se transformer en laboratoire silencieux où ils pourraient laisser libre cours à leur circumvagations intellectuelles ; de leur côté, les professionnels des secteurs privés visent la rapidité, et en appellent à des recherches guidées, balisées par un classement thématique directement appréhensible et des outils d'orientation... Toutefois, si les établissements ne peuvent faire l'économie d'un accueil différencié, l'idéal d'universalité propre à la bibliothèque n'est pas devenu un concept galvaudé. Chaque personne incarne plusieurs publics potentiels à la fois, et, au-delà des usages répertoriés, la bibliothèque reste le lieu où peut se déployer librement la transversalité des pratiques. Un réalisateur de documentaires évoque ainsi les différentes « vies » qu'il mène dans la salle régionale : « *Le problème, c'est le temps d'attente avant de pouvoir voir les livres. Quand on a besoin de demander 15 documents... Mais ça, c'est dans l'optique professionnelle... Quand on vient à titre personnel, on aime prendre le temps, feuilleter, comme à la Fnac* » (n°5). A son exemple, nombre d'utilisateurs du département Lyon Rhône Alpes nous ont fait part de la multiplicité de leurs lectures, du divertissement à l'information, en passant par la documentation et la recherche historique. La bibliothèque offre ainsi le double luxe d'échapper à une tendance uniformisante sans se trouver enfermé dans l'étroit costume d'un usage singulier. La sensibilité des lecteurs à cette vocation rappelle l'importance qu'il y a à ne pas cloisonner les accès, à multiplier les parcours documentaires physiques ou virtuels, à encourager les passerelles entre collections, ou, plus simplement, à ouvrir largement l'éventail documentaire pour permettre à chacun d'y tracer son propre chemin.

Plus que tout autre fonds de la bibliothèque, le fonds local ou régional échappe enfin aux lois du marché, dans la mesure où il donne à consulter des livres « *qu'on ne trouve nulle part ailleurs* », accessibles gratuitement (n° 10, 16, 20, 48). Ces réalités ne se réduisent pas à des lieux communs que les bibliothécaires brandiraient pour légitimer leur profession : elles correspondent à des attentes profondes de la part des usagers eux-mêmes. Le lexique de l'ouverture et de la liberté d'accès émaille ainsi les discours des lecteurs de la Documentation Lyon Rhône Alpes : « *Il n'y a pas beaucoup d'autres endroits où l'on puisse se renseigner, des endroits ouverts* » (n° 9) ; « *On attend un accès sans restriction ouvert à tous les curieux, qui ont soif de connaissance en général* » (n°20)...

Cet idéal de générosité se retrouve par dessus tout dans le rôle de médiation et de lien social que remplit la salle régionale. Il ne s'agira pas ici de revenir sur l'abondante littérature professionnelle concernant cette question. Bien des spécialistes ont largement théorisé le « *déplacement du cœur de métier* » de bibliothécaire, avec l'idée que « *la logique d'offre d'une collection se transforme en logique d'accès et d'usage* », que « *la médiation passe devant la conservation* »¹⁶⁷. Nous nous contenterons de laisser les usagers rendre hommage à ce qu'ils considèrent peut être comme la mission première de la bibliothèque : « *L'avantage de la bibliothèque ? On a tout ce qu'il faut sur place et le personnel est là pour vous renseigner. C'est plus convivial. On a un contact direct : en discutant avec les gens, on trouve des choses que l'on n'avait pas prévues* » (n°33) ; « *La bibliothèque apporte quelque chose d'humain : j'ai toujours trouvé des gens accueillants, prêts à vous trouver ce que vous cherchez. Ça réconcilie avec l'humanité* » (n°38)... Au-delà des formulations spontanées nous entrevoyons toute la complexité de l'impératif de médiation. Si certains espèrent une transmission de savoir-faire dans la recherche documentaire (n°3, 16, 24, 49), beaucoup attendent plus simplement une orientation, une réponse à leurs questions, voire un échange informel permettant de découvrir de nouvelles perspectives (n°5, 21, 32, 47, 57). Alors que la bibliothèque a longtemps « *fonctionné sur le mode du silence* »¹⁶⁸, la notion de communication autour des collections et des services apparaît désormais centrale : « *Il faudrait peut être mieux faire connaître le service à l'extérieur. Ce serait intéressant de communiquer* » (n°16) ; « *Il faut faire connaître les services en ligne, communiquer davantage* » (n°27)... Avec Patrick Bazin, nous pouvons ainsi conclure que « *l'essentiel se joue dans la relation* », dans le « *retour en force du facteur humain* »¹⁶⁹.

Politique de l'accès et médiation constitueraient-elles dès lors le nouveau « cœur de métier » en matière de fonds locaux ? Les témoignages recueillis auprès des usagers de la

¹⁶⁷ Isabelle Baune ; Jacques Perriault. « Bibliothèques de lecture publique : Pour une nouvelle visibilité », *BBF*, 2005, n° 1, p. 13-16.

¹⁶⁸ Ibid.

¹⁶⁹ Patrick Bazin, « Plus proches des lointains », *BBF*, 2004, n° 2, p. 8-14 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 15 mars 2008
RIOUST Laure | DCB 16 | Mémoire d'étude | mars 2008

bibliothèque de Lyon font lointainement écho à cette réflexion de Gilles Eboli : « *l'avenir se joue encore plus qu'hier dans la fonction de collecte et de médiation de cette collecte que dans la fonction d'accumulation* »¹⁷⁰. A l'heure où les pratiques culturelles et informationnelles se fragmentent et s'éparpillent dans l'immédiateté, il s'agit de construire des chemins d'accès aux contenus, et non plus de stocker des savoirs inertes faute d'être exploités. Mais tout en brisant la logique de la réserve, où s'entassent indistinctement des trésors inaccessibles, il convient de se positionner face au triomphe de l'information pointilliste et décontextualisée. Le fonds local reste l'un des rares lieux d'apprentissage des processus de construction identitaire, un espace de frottement entre contemporanéité et histoire, d'enrichissement mutuel des pratiques, de confrontation entre mémoire individuelle et mémoires collectives, mais aussi entre commémoration et reconstruction scientifique, garde-fou au repli identitaire. Il est le lieu où l'amateur peut s'initier à l'exigence historique pour dépasser la simple complaisance mémorielle ; où le scientifique peut dépasser le carcan disciplinaire pour élargir ses perspectives... Lieu de rencontre, support d'interrogations multiples, il constitue un potentiel d'échanges au cœur de la cité. Sortir du « temple » de la réserve pour devenir « forum »¹⁷¹ au carrefour des mémoires ? Oui, mais un forum profondément enraciné dans la notion de collection, qui, par ses articulations complexes et ses saillances donne la vraie mesure de l'histoire commune.

¹⁷⁰ Gilles Eboli. « Pour une théorie du bloc: Patrimoine et lecture publique », *BBF*, 2004, n° 5, p. 24-28.

¹⁷¹ Ibid.

Conclusion

Il est difficile de déduire d'une étude réalisée auprès des seuls lecteurs fréquentant un service des conclusions sur les besoins des publics potentiels et sur les chutes de fréquentation. Toutefois, les pratiques observées apportent des éléments de réponse à la question de l'évolution des usages. Plus diversifiée, plus accessible que naguère, la recherche s'est également faite plus fluctuante et ponctuelle. Le patient travail des érudits locaux a cédé en partie la place à une recherche loisir plus volatile et superficielle. Les facilités d'accès à de multiples réservoirs de ressources, ou le relâchement des liens avec l'Université ont pour leur part contribué à l'éloignement des chercheurs professionnels et des étudiants. Dès lors quel avenir peut-on imaginer pour les fonds locaux et régionaux ?

La pensée bibliothéconomique fonctionne souvent sur le mode binaire : conservation ou diffusion, lecture publique ou patrimoine, collection ou services...Or, les attentes des usagers transcendent ces divisions théoriques : à leurs yeux, la mission de la bibliothèque réside à la fois dans la constitution du fonds le plus riche et le plus diversifié possible, et dans la mise en œuvre d'un accès adapté à leurs besoins. L'étude du modèle lyonnais a mis à jour diverses opportunités, depuis l'accueil des professionnels jusqu'à la médiation auprès du grand public, appelant une redécouverte du savoir faire des bibliothèques et sa déclinaison en un « bouquet d'accès ». Elle met surtout en évidence trois pistes essentielles.

Tout d'abord, la notion de contenu est indissociable de celle d'accès, et le fonds local joue un rôle essentiel dans l'apprentissage de la profondeur historique. Si beaucoup s'intéressent à leurs racines, leur manière d'accéder à l'histoire repose souvent sur un aspect ludique, émotif, ponctuel, et reste soumise aux modes. Dès lors, la fonction patrimoniale des bibliothèques se meut en enjeu pédagogique : par ses stratifications complexes, la collection donne à voir la progression constitutive de la connaissance et de la mémoire collectives. Si les stratégies promotionnelles sont un outil à explorer pour aller à la rencontre des publics, elles ne doivent pas éluder cette vocation.

Les témoignages recueillis ont en outre éclairé la richesse des pratiques qui naissent de la rencontre de documents divers. Les multiples facettes des fonds locaux se valorisent mutuellement, et leur variété, loin de n'être qu'un défi bibliothéconomique, constitue un atout à faire vivre.

Enfin, dans un contexte de mondialisation de l'information, il revient plus que jamais aux bibliothèques de construire des accès prenant en compte les besoins effectifs des publics

locaux. En tant que fonds unique et spécialisé, le fonds local confère à la bibliothèque une dimension nationale voire internationale. Cette dernière ne doit pas pour autant masquer la visibilité des usages locaux, qui sont les premiers à puiser dans cette mémoire du territoire. Il s'agit notamment d'éviter que la valorisation numérique ne devienne une fuite en avant, laissant à la marge tout un pan du lectorat peu familier des nouvelles technologies. Pour détourner l'expression d'André-Pierre Syren, la « *bibliothèque localement universelle* »¹⁷² se doit, dans un premier temps, de répondre localement à l'universalité des besoins. Partant de là, l'innovation peut prendre des formes très différentes en fonction du contexte local : service pédagogique étoffé ; offre de formations documentaires ; plateformes collaboratives en ligne ; bibliothèques numériques structurées et enrichies de clés de compréhension des fonds ; bibliothèques virtuelles permettant de croiser des fonds divers ; action culturelle liant mémoire et actualité ; réorganisation des espaces pour allier transversalité des pratiques et accueil différencié ; subtil équilibre entre lieux de travail et d'échange...

Au cours de cette étude, nous avons également eu l'occasion de nous demander s'il existait un public des fonds locaux et régionaux. Il apparaît surtout que ces derniers attirent *des* publics, qui leur sont rarement dédiés. La salle régionale est le théâtre d'une transposition des pratiques observées dans les autres sections de la bibliothèque, et le nombre de passionnés qui la fréquentent de façon exclusive demeure limité. En outre, plus que pour tout autre fonds, les usages dépendent fortement de l'offre et de sa répartition dans les espaces de l'établissement. Toutefois, nombre de lecteurs nous ont montré que des rencontres inattendues suscitent souvent des curiosités nouvelles. Il appartient donc aux bibliothèques de construire ces chemins de traverse entre les différents pans de leur collection, afin que le fonds local ne se cantonne pas au « *petit monde restreint* » décrit par Yvette Weber, mais constitue une « *ouverture à la culture pour le public en général* », et joue pleinement son « *rôle de connaissance et de faire partager les connaissances, car c'est un grand éventail* »¹⁷³.

¹⁷² André-Pierre Syren. « La bibliothèque localement universelle », *BBF*, 1995, n°3, p. 8-15.

¹⁷³ Paul et François, lecteurs « ordinaires » de la Documentation Lyon Rhône Alpes, cf. entretiens n° 10 et 57.

Bibliographie

SOURCES

CAILLET, Robert ; CAILLET, Maurice. *La Bibliothèque Inguimbertaine de Carpentras : son histoire, ses reliures.* Carpentras : Batailler, 1929, 107 p. 8 pl.

CAIN, Julien. « Introduction ». *Bibliothèques*, numéro spécial de l'Education nationale, décembre 1950, p 3-4.

COLLON, Georges. « La modernisation d'une bibliothèque municipale ». *Revue des bibliothèques*, 39^e année, février 1929, p. 388-401.

DELISLE, Léopold. *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque.* Paris : Honoré Champion, 1908, 46 p., « Constitution d'une série de livres spécialement relatifs à une province ou à une localité », p. 9-10.

GOASGUEN, Jean. « La Bibliothèque Municipale de Pau ». extr. du *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, n°89, janvier-juin 1969, Bordeaux : Imprimerie Taffard, 1969, 75p.

JOLY, Henry. « Les bibliothèques et l'avenir de la bibliothèque de Lyon ». *Cahiers rhodaniens*, février 1928, n°3, p. 27-36.

JOLY, Henry. « La bibliothèque de Lyon. Communication présentée à l'Association commune des bibliothécaires français et des bibliothécaires suisses à Lyon, le 12 avril 1929 ». *Revue des bibliothèques*, 39^e année, février 1929, p. 377-387.

JOUSSERANDOT, Louis. « Une visite à la bibliothèque municipale de Lyon ». *Revue du Livre et des Bibliothèques*, 3^e année, janvier-février 1935, n°1-2, p. 7-10.

JULIEN, Alfred Jules. *Nouvelle bibliothèque municipale [de la] ville de Toulouse : inauguration (30 mars 1935) : Discours prononcés par Jules Julien,... Pol Neveux,... Fr. Galabert,...[et al.]*, Toulouse : Société méridionale d'impr., [ca 1935], 75 p. : pl., portraits.

JUSSELIN, Maurice. *Petite histoire de la bibliothèque municipale de Chartres.* Chartres : Société archéologique d'Eure et Loir, 1962, 105 p.

LAUDE, Jules. « Quelques mots sur les bibliothèques françaises à propos de la proposition de loi portant sur la réorganisation générale des archives en France ». *Le Bibliographe moderne : courrier international des archives et des bibliothèques*, 8^e année, 1904, p 157-176.

LE GLAY, André. *Mémoire sur les bibliothèques publiques et les principales bibliothèques particulières du département du Nord.* Lille : Concierge des Archives départementales, 1841, 469p.

LEMAITRE, Henri. « Bibliothèque de Valenciennes ». Extr. de *Revue des bibliothèques*, Paris : Honoré Champion, 1924, 6 p.

- LOGIÉ, Paul.** *La Bibliothèque du Havre, ses origines, son développement, son organisation et sa composition actuelle.* Le Havre : Imprimerie Micaux frères, 1934, 98 p.
- LORIQUE, Henri.** *Ville de Rouen, bibliothèque publique : cadre de classement du fonds de Normandie.* Rouen : A. Lestringant, 1901, XI + 31 p.
- LORIQUE, Henri.** *Ville de Rouen, bibliothèque publique : cadre de classement des fonds imprimés.* Rouen: A. Lestringant, 1902, XIV + 50 p.
- MARTIN, J. P.** *La Bibliothèque d'Avranches : ses origines, ses richesses.* Préfacé par Paul Le Cacheux, Caen : L. Jouan et R. Bigot, 1934, 20 p., 6 pl.
- MASSON, André.** « Bibliothèques municipales ». *Bibliothèques*, numéro spécial de l'Education nationale, décembre 1950, p 32-33.
- MOREL, Eugène.** *Bibliothèques : essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes.* 2e ed. Paris : Mercure de France, 1908, 2 vol.
- MOREL, Eugène.** *La Librairie publique.* Paris : A. Colin, 1910, 322 p.
- MOREL-PAYEN, Lucien** *La Bibliothèque de Troyes : notice historique et descriptive.* Châlons-sur-Marne : Impr. A. Robot, 1930, 20 p.
- NEVEUX, Pol ; DACIER, Emile.** *Les richesses des bibliothèques provinciales de France.* Paris : Editions des Bibliothèques nationales de France, 1932, tome premier, Abbeville-Luxeuil, XXVII p. + 215 p.
- OURSSEL, Charles.** *La Bibliothèque publique et les archives municipales de Dijon.* Dijon: Imprimerie Eugène Jacquot, 1911, 31 p.
- POUSSIGUE, A.** « La bibliothèque publique de Nîmes ». *Nîmes et le Gard*, XLI^e congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, août 1902, Nîmes : La laborieuse, 1912, 11 p.
- REVILLE, Odette.** *La Bibliothèque municipale de Reims : sa formation, son histoire et son état actuel.* Reims : Typographie et lithographie Matot-Braine, 1933, 29 p.
- STEIN, Henri.** « Bibliographie des bibliographies (à propos du supplément publié par M. Léon Vallée) ». Extr. du *Bulletin critique*, Tours : Imprimerie Deslis frères, 1888, 8 p.
- TAPHANEL, Achille.** *La bibliothèque de la ville de Versailles.* Paris : Le Livre contemporain, 1906, 21 p.
- « Ville de Bordeaux. Fête du II^e centenaire de la Bibliothèque Municipale. Allocutions prononcées le 7 juin 1936 ». *Bulletin de la Société des Bibliophiles de Guyenne*, 3^e-4^e trimestres 1936, 26 p.
- VINGTRINIER, Aimé.** *Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste.* Lyon : Imprimerie de Louis Perrin, 1853, X + 797 p.

OUVRAGES GÉNÉRAUX

BARNETT, Graham Keith. *Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939.* Paris : Promodis, 1987, 489 p.

BARNETT, Graham Keith. « La léthargie des bibliothèques municipales ». ». Sous la dir. de Martine Poulain. *Histoire des bibliothèques françaises 4 Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990.* Paris : Cercle de la librairie, 1992, XXII-793 p, p. 54-81.

BERTRAND, Anne-Marie ; RICHARD, Hélène. *Les bibliothèques municipales : acteurs et enjeux.* [Paris] : Ed. du Cercle de la Librairie, 1994, 157 p. (Bibliothèques).

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèques territoriales : identité et environnement.* Paris : CNFPT, 1996, 54 p. (Culture).

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothèques urbaines : les villes et leurs bibliothèques municipales de la Libération à la fin des années 1980.* 1998, 2 vol., 565 f. Th. doct. : Histoire : Université Versailles Saint-Quentin : 1998.

BERTRAND, Anne-Marie. *Les bibliothèques municipales : enjeux culturels, sociaux, politiques.* Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2002, 160 p. (Bibliothèques).

BERTRAND, Anne-Marie. *De la librairie publique petit essai d'histoire culturelle sur les bibliothèques publiques en France et aux États-Unis depuis 1945.* 2006, 1 vol. (245-XXXVIII). Mémoire présenté pour l'habilitation à diriger des recherches, sous la direction de Pascal Ory, Université Paris 1 : 2006.

CALENGE, Bertrand. *Conduire une politique documentaire.* Paris : Éd. du Cercle de la librairie, 1999, 386 p. (Bibliothèques).

CALENGE, Bertrand. *Accueillir, orienter, informer : l'organisation des services aux publics dans les bibliothèques.* 2e éd. rev. et mise à jour, Paris : Cercle de la librairie, 1999, 444 p. (Bibliothèques).

LÉVEILLÉ, Laure. « Fascinations étrangères et naissance de la lecture publique ». Sous la dir. de Martine Poulain. *Histoire des bibliothèques françaises 4 Les bibliothèques au XXe siècle, 1914-1990* Paris : Cercle de la librairie, 1992, XXII-793 p, p 155-177, p 171

LE BRIS, Sabrina. « Les bibliothèques municipales à vocation régionale : Quelles missions ? ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n° 6, p. 34-38. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 21 mars 2008

POULAIN, Martine. « L'effet médiathèque : quelle culture pour quels publics ? ». Sous la dir. de Bernadette Seibel, *Lire, faire lire : des usages de l'écrit aux politiques de lecture*, Paris : Le Monde Editions, 1995, 406 p., p. 225.

LES FONDS LOCAUX ET RÉGIONAUX

ARNOULT, Jean-Marie. « Conservation et valorisation, ou du bon usage de la mémoire bien conservée ». *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 3^e trimestre 1993, n°160, p. 32-34.

Association des conservateurs de bibliothèques de France. Journées d'étude. *La Formation professionnelle des bibliothécaires et des documentalistes dans les pays de la Communauté européenne. La Littérature en langues étrangères dans les bibliothèques. La Documentation régionale.* Association de l'École nationale supérieure de

bibliothécaires, Journées d'études, Paris, 29-30 avril 1977, Paris, 27 janvier 1978, Villeurbanne et Lyon, 26-27 janvier 1979 ; Villeurbanne : Presses de l'E.N.S.B. : diffusion A.E.N.S.B., 1979, 472 p. La Documentation régionale, p. 317-472.

BERTHOMIER, Françoise. *Les documents d'intérêt régional en bibliothèque de lecture publique l'exemple de la bibliothèque municipale de Lyon.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2006, 125 f.

Blin, Claire ; Davaud, Simon ; Froehlicher, Clément... [et al.]. *Conduite et gestion de projet réaménagement des espaces publics de la Documentation Lyon et Rhône-Alpes - Bibliothèque de la Part-Dieu (Lyon).* Villeurbanne : ENSSIB, 2005, 2 vol. 74 et 44 f.

BLONDIAUX, Emmanuelle. *Le fonds local et régional entre mythes et politiques : l'exemple de la salle Bretagne de la médiathèque de Lorient.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 1996, 87-20 p.

BONY, Françoise. « Le fonds ancien, local et régional de la BM de Dieppe ». *Livres Hebdo*, 4-4-1983, p. 84-87.

BOURRAN, Maylis de. *Le Fonds régional en Bibliothèque municipale.* Bordeaux : M. de Bourran, 1986.

Centre régional du Livre -Centre et l'ABF-Centre. *Les fonds locaux et régionaux. Synthèse des interventions.* Journée d'étude du 5 novembre 1998, Châtelleraut : non-publié, 29 p.

« Commission nationale de bibliographie : séance du 29 octobre 1958 ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1958, t. 3, n°11, p. 812-814.

« Commission nationale de bibliographie. Documentation régionale ». *Bulletin des bibliothèques de France*. 1959, t. 4, n°12, p. 573.

CLAVIER, Murielle. *Les nouvelles formes de mise en valeur du patrimoine régional : l'exemple du musée dauphinois à Grenoble.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSB, 1989, 25 f.

CURT, Anne. *Indexation des périodiques et des documents des fonds locaux pour l'information des lecteurs en bibliothèque publique, en France et en Grande Bretagne.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSB, 1983.

DEMOTIER-PILLET, Sylvie. *Actualisation de la politique documentaire à la documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon. Ouverture sur les ressources extérieures (sites Internet) opportunités, critères, méthode.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 86-XCIV f. [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/pillet.pdf>> Consulté le 31 octobre 2007.

DESGRANGES, Serge. « Les fonds anciens et locaux des bibliothèques de Basse-Normandie : un catalogue collectif sur cd-rom ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1996, t. 41, n°3, p. 50-53. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007.

DUBOIS, Hélène. « Mémoire et actualité de la région Rhône-Alpes. Base de données collective des fonds locaux ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1998, t. 43, n°4, p. 48-52. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007.

FÉREY-PFALZGRAF, Nadine. *Acquisition et collecte des documents au service de documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 1993, 69 f.

FILLET, René. « « La Touraine en 1975 » à la Bibliothèque municipale : science-fiction ou travail d'avenir ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1963, t. 8, n° 12, p. 461-482. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 4 décembre 2007

FONS, Claire. « Le fonds régional de la bibliothèque municipale de Rouen : réalités et perspectives ». *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 1^e trimestre 1983, n°119, p. 22-25.

FRIGOT, Germaine. « Vers une autres conception du fonds local ». *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 2^e trimestre 1983, n°120, p. 15-17.

GALAUD, Nicolas. « Patrimoine écrit et identité régionale ». *Bulletin du Centre régional du Livre de Champagne-Ardenne*, 1^{er} semestre 1996, corps 12, p. 15-17.

GAUTHIER, Marie-Madeleine. *Fonds local et régional des bibliothèques municipales. Observations soumises à l'examen critique des bibliothécaires*. Limoges, multigr. 21 mars 1958, II f.

GAZILLE, Hélène. *Fonds régionaux de Martinique constitution d'un corpus numérisable en coopération*. Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2007, 100 f.

GIRAUD, Nicole. « Les besoins documentaires en milieu rural : l'exemple des Alpes-de-Haute-Provence ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n°3, p. 224-228. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007.

GRIMAUD, Isabelle. *Archives du Tarn et documentation locale*. Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 1993, 102f.

HAETTIGER, Magali. *L'archivage des sites Web d'intérêt régional*. Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2003, 81-XLI f. [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/haettiger.pdf>> Consulté le 31 octobre 2007.

HAUCHECORNE, François. « Fonds local et régional ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1982, t. 27, n°1, p. 25-30. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007.

IBAR, Marie-Agnès. *Constituer un fonds local l'exemple de la Bibliothèque municipale de Versailles*. Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 75-LVII f.

« Informez, il en restera toujours quelques chose... », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n° 3, p. 198-206.

JOCTEUR-MONTROZIER, Yves. . « Les fonds locaux ». Sous la dir. de Jean-Paul Oddos, *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, Paris : Cercle de la Librairie, 1997, 442 p., p. 351-369.

« Journée d'étude des bibliothèques de France ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1957, t. 2, n°12, p. 879-902. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007.

KANTIENON, Suzanne ; ZORO, Gustave. *Enquête sur le public de la salle de documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon*. Villeurbanne : ENSB, 1981, 50 p.

LE BERRE, Yves. « Patrimoine écrit et identité régionale ». *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*. Actes du colloque national organisé à Rennes, les 30 novembre

et 1^{er} décembre 1996 par l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne, Rennes, éditions Apogée, 1996, p. 199-202

LEJEUNE, Anne. *Le film d'intérêt régional à la Bibliothèque municipale de Lyon.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 115 f.

LITTLER, Gérard. « La Bibliographie alsacienne, bilan et perspectives ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1982, t. 27, n°5, p. 269-274. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>>Consulté le 31 octobre 2007.

LITTLER, Gérard. « Fonds local et régional ». *Conservation et mise en valeur des fonds anciens, rares et précieux des bibliothèques françaises*, Ministère de la Culture, Direction du livre et de la lecture, Ministère de l'Éducation nationale, Direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique, Villeurbanne : Presses de l'ENSB, 1983, 233 p., p. 187-195.

MARCHAND-DELAForge, Sandrine. *Coopération et fonds local ancien : le cas de la bibliothèque municipale d'étude de Grenoble.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 1994, 119 f.

NICLAS, Jean-Charles. *La valorisation du patrimoine écrit à la médiathèque Louis-Aragon du Mans.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 1996, 64- XVII p.

PEDOT, Béatrice. « Les structures régionales pour le livre. Evolutions et tendances ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 2003, t. 48, n°2, p 18-23. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>>Consulté le 31 octobre 2007.

PERRIN, Sébastien. *Le dépôt légal imprimeur des périodiques valorisation dans les bibliothèques depositaires à partir du cas de la BM de Lyon.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 178 f.

POULLIAS, Marie-Thérèse. «Les logiques d'acquisition d'un grand établissement ». *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région.* Actes du colloque national organisé à Rennes, les 30 novembre et 1^{er} décembre 1996 par l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne, Rennes, éditions Apogée, 1996, p. 71-74

RICHTER, Noë. « La documentation locale ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1963, t. 8, n°5, p. 201-207. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>>Consulté le 31 octobre 2007.

ROCHER, Jean-Louis. « De la ville à la région : les bibliothèques municipales classées en question ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1984, t. 29, n°4, p. 299-306. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>>Consulté le 31 octobre 2007.

ROCHER, Jean-Louis. « Bibliographie et documentation régionales », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1958, t. 3, n°11, p. 783-792. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>>Consulté le 31 octobre 2007.

ROGIER, Caroline. *Le département de la Documentation régionale à la Bibliothèque Municipale de Lyon.* Rapport de stage, Villeurbanne : ENSSIB, 2005, 73 f.

RONSIN, Albert ; SIMON, Nicole ; WEBER, Yvette ; PERETTI, Pierre de. « La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui ». *Lecture et bibliothèques publiques*, Actes du colloque d'Hénin-Beaumont, 20-21 novembre 1981, Lille, Office régional de la culture et de l'éducation permanente, 1982, 361 p, p. 56 à 77.

RONSIN, Albert. « La bibliothèque, mémoire de la vie locale d'hier et d'aujourd'hui ». *Médiathèques publiques*, 1984, n°69, p. 27-30.

- ROSE, Virginie.** *Le département de la Documentation régionale à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu (Lyon)*. Rapport de stage, Villeurbanne : ENSSIB, 2005, 42f.
- ROUMIEUX, Olivier.** « Patrimoine culturel, pour un autre Tour de France ». *Archimag*, juillet-août 2001, n°146, p. 28-42.
- SALEIX, Hélène.** *Les fonds locaux des bibliothèques municipales de l'Oise*. Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 1996, 60 p. [en ligne] <http://enssibal.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/saleix18.pdf> > Consulté le 31 octobre 2007.
- SURGET, Éric.** « Mémoire régionale : l'exemple de Niort ». *Bulletin d'information de l'Association des bibliothécaires français*, 1993, n°160, p. 27-31.
- SURGET, Éric.** « 1992 Bibliothèques ». *Interlignes*, novembre 1992, n°30, Nantes : Ed. Mémoires vives, p. 37-45.
- SYREN, André-Pierre.** « Les fonds locaux de Champagne-Ardenne ». *Bulletin du Centre régional du Livre (Champagne-Ardenne)*, 3^e trimestre 1993, n°20.
- SYREN, André-Pierre.** « La bibliothèque localement universelle ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1995, t. 40, n°3, p. 8-15.
- SYREN, André-Pierre.** « Le fonds local ». Association des bibliothécaires français, *Le Métier de bibliothécaire*, Paris : Ed. du Cercle de la Librairie, 2003, 454 p.
- SYREN, André-Pierre.** « Signaler pour communiquer ». Sous la dir. de Georges Perrin, *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne : [ENSSIB](#), 1999, 160 p., (La boîte à outils, 9), p. 83-102.
- WEBER, Yvette.** « Les collections régionales à la Bibliothèque municipale de Lyon ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1997, t. 42, n°2, p. 54-59. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007.
- WEBER, Yvette.** « Le public d'un fonds spécialisé : contours et pratiques ». Sous la dir. de Georges Perrin, *Développer et exploiter un fonds spécialisé*, Villeurbanne : [ENSSIB](#), 1999, 160 p., (La boîte à outils, 9), p. 111-126.
- WEBER, Yvette.** « Le service de documentation et de référence sur la région Rhône-Alpes à la bibliothèque municipale de Lyon ». *Les services de référence : actes des journées IES 1991*, organisées par l'École supérieure d'Information Documentaire (ESID) de l'Institut d'Études Sociales, Genève : Les Éditions IES, 1992, 135 p., p. 80-93.
- WEBER, Yvette.** « Le service de la documentation régionale de la bibliothèque municipale de Lyon ». *Colección y bibliografía local en la Biblioteca*. Conferencias, Biblioteca Nacional, Centro de coordinación bibliotecaria, Madrid, 19-21 novembre 1987, [Document dactylographié], 107 f., p. 13-20.

PATRIMOINE

« Activités des bibliothèques dans le cadre de l'année du patrimoine ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1981, t. 26, n°2, p. 85-89.

AROT, Dominique ; DEVILLE, Jacques ; SERON, Jean-François. « Bibliothèques, culture et patrimoine ». Sous la dir. de Dominique Arot. *Les Bibliothèques en France*,

1991-1997 ; avec la collab. de Emmanuel Aziza, Gaëlle Bequet, Serge Bouffange, Bertrand Calenge...[et al.] ; préf. de Michel Melot, Paris : Cercle de la librairie, 1998, 315 p. (Bibliothèques), p 171-188.

BERTRAND, Anne-Marie. « Quels publics pour le patrimoine écrit ? ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 42, 1997, n° 5, p. 66-67 [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007.

BLÉCHET, Françoise ; CHARON, Annie. *Les Fonds anciens des bibliothèques françaises : résultats de l'enquête de 1975*, Paris, IRHT, 1981, II-146 p.

CALENGE, Bertrand. « Collections en restructuration ». Sous la dir. de Dominique Arot. *Les Bibliothèques en France, 1991-1997* ; avec la collab. de Emmanuel Aziza, Gaëlle Bequet, Serge Bouffange, Bertrand Calenge...[et al.] ; préf. de Michel Melot, Paris : Cercle de la librairie, 1998, 315 p. (Bibliothèques), p. 127-168.

Centre d'études sociologiques et travaux de recherches appliquées. *Le patrimoine écrit et graphique : représentations du Grand Public et des Elus locaux*. Etude réalisée pour la Fédération française de coopération entre les bibliothèques, Paris : Centre d'Etudes Sociologiques et Travaux de recherches Appliquées, 1989, 78 p.

COHEN, Gérard ; YVON, Michel. « Le Plan d'action pour le patrimoine écrit ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 5, p. 48-50. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 7 janvier 2008.

Conseil supérieur des bibliothèques. *Rapport pour les années 1998-1999*. Paris, Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 1999. [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/csb/rapport98/csb-rapp98-accueil.html>>. Consulté le 25 février 2008.

Conseil supérieur des bibliothèques. *Rapport pour les années 2000-2001*. Paris, Association du Conseil supérieur des bibliothèques, 2001, [en ligne] <<http://enssibal.enssib.fr/autres-sites/csb/csb-interventions/csb-rapportactivite2000-01.html#Les%20ressources%20%E9lectroniques>>. Consulté le 25 février 2008.

DESGRAVES, Louis. *Le patrimoine des bibliothèques : rapport à M. le directeur du livre et de la lecture*, Ministère de la Culture, 1982 ; *Rapport au directeur du livre et de la lecture sur le patrimoine des bibliothèques*, *Bulletin des bibliothèques de France*, Paris, 1982, t. 27, n°12, p. 657-688.

DEVILLE, Jacques. « Typologie des acquisitions patrimoniales effectuées par les bibliothèques municipales avec le soutien de l'Etat ». *Enrichir le patrimoine des bibliothèques en région*. Actes du colloque national organisé à Rennes, les 30 novembre et 1er décembre 1996 par l'Agence de coopération des bibliothèques de Bretagne, Rennes, éditions Apogée, 1996, p. 51-58

ÉBOLI, Gilles. « Pour une théorie du bloc : Patrimoine et lecture publique ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 5, p. 24-28. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 7 janvier 2008.

Entretiens du patrimoine; 1997 ; Paris, Théâtre national de Chaillot. *Patrimoine et passions identitaires* Entretiens du patrimoine, Théâtre national de Chaillot, Paris, 6 au 8 janvier 1997; sous la présidence de Jacques Le Goff ; Paris : Fayard, Éd. du Patrimoine, DL 1998, 1 vol., 445 p.-[16] p. de pl.

« L'Expérience et l'image des bibliothèques municipales : enquête par sondage auprès de la population nationale ». *Bulletin des bibliothèques de France*, 1980, t. 25, n°6, p 265-99.

GUINARD, Pierre. « Politiques d'acquisition, enrichissement du patrimoine ». Sous la dir. de Jean-Paul Oddos, *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives* ; avec la collab. de Pierre Aquilon, Dominique Bougé-Grandon, Annie Charon-Parent...[et al.] Paris : Cercle de la librairie, 1997 (Bibliothèques), p. 186-206.

MARCETTEAU-PAUL, Agnès. « La place du patrimoine dans les bibliothèques », *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, sous la dir. de Jean-Paul Oddos, Paris, Cercle de la Librairie, 1997, p. 163-174.

Ministère de la Culture, Direction du Livre et de la Lecture. *Les publics et les utilisations du patrimoine écrit dans les bibliothèques municipales : étude de cinq cas : l'offre, la demande, les relations avec l'environnement.* – [Option culture], non publiée, 1999.

NORA, Pierre. « L'ère des commémorations ». *Lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 1997, 3 vol., 4751 p. (Quarto), vol. 3, p. 4687-4718.

PEYRÉ, Yves. « Bibliothèque et valorisation du patrimoine ». *Valorisation et médiatisation du patrimoine écrit : un enjeu pour l'Europe.* Actes du colloque de Roanne, 6 et 7 octobre 1992 ; [éd. par] Agence Rhône-alpes pour le livre et la documentation, Annecy : ARALD, 1992, 97 p.

POULLIAS, Marie-Thérèse. « Le patrimoine dans la politique d'une ville : L'exemple de la bibliothèque municipale de Rennes ». *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2000, t. 45, n° 4, p. 87-89. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 7 janvier 2008.

POULOT, Dominique. *Une Histoire du patrimoine en Occident, XVIII^e-XXI^e siècle. Du monument aux valeurs.* Paris : PUF, 2006, 192 p., (Le Nœud gordien).

TESNIÈRE, Valérie. « La collection dans tous ses états », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1995, n° 3, p. 16-20. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 8 juin 2007

TESNIÈRE, Valérie. « Patrimoine et bibliothèques en France depuis 1945 », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2006, n° 5, p. 72-80. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007.

LES BIBLIOTHÈQUES ET LEURS PUBLICS

BARBIER-BOUVET, Jean-François ; POULAIN, Martine. *Publics à l'oeuvre : pratiques culturelles à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou.* Paris : la Documentation française, 1986, 295 p.

BAUDELLOT, Christian ; VERRY, Claire. *Les lecteurs de la Bibliothèque nationale.* Enquête réalisée pour la Bibliothèque nationale, Paris, 1993, 2 volumes ; compte-rendu dans **BAUDELLOT, Christian ; VERRY, Claire,** « Profession : lecteur ? : Résultats d'une enquête sur les lecteurs de la Bibliothèque nationale », *BBF*, 1994, n° 4, p. 8-17. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007.

BELOT, Florence. « Silences et représentations autour du public du patrimoine », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2004, t. 49, n° 5, p. 51-56. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 31 octobre 2007

BELOT, Florence. *Le public des fonds anciens des bibliothèques municipales : silences et représentations.* Mémoire d'étude, Villeurbanne : ENSSIB, 2004, 77 p.

BERTRAND, Anne-Marie. *Bibliothécaires face au public.* Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges-Pompidou, 1995, 248 p. (Etudes et recherche - Bibliothèque publique d'information).

BERTRAND, Anne-Marie. *Les publics des bibliothèques.* [Centre national de la fonction publique territoriale] ; Paris : Ed. du CNFPT, 1999, 77 p.

BERTRAND, Anne-Marie ; BURGOS, Martine ; POISSENOT, Claude... [et al.]. *Les bibliothèques municipales et leurs publics : pratiques ordinaires de la culture.* Préf. de Jean-François Hersent, Paris : Bibliothèque publique d'information-Centre Pompidou, 2001, 286 p. (Etudes et recherche - Bibliothèque publique d'information).

BRIAULT, Marianne ; LEBLOND, Corinne ; MEL, Franck ; REYMOND, Valérie. *Les médiathèques et leurs publics : enquêtes dans le Rhône, à Arles et Chambéry.* Préf. de Marine Poulain ; av.-propos de Marie-Claude Brun, Jean-Loup Lerebours, Charles Micol, Villeurbanne : ENSSIB, [1996], 207 p.

CHARRA, Gaëlle. *Pratiques de recherche documentaire et attentes des publics de chercheurs en lettres et sciences humaines étude à partir du cas de la bibliothèque Denis Diderot,* Mémoire d'étude, sous la direction de Marie-France Peyrelong, ENSSIB, Villeurbanne, 2005, [en ligne]
<<http://www.enssib.fr/bibliotheque/documents/dcb/charra.pdf>> Consulté le 31 octobre 2007.

COULANGEON, Philippe. *Sociologie des pratiques culturelles.* Paris : la Découverte, impr. 2005, 123 p. (Repères).

Credoc. *Enquête sur les pratiques documentaires des étudiants, chercheurs et enseignants chercheurs de l'université Pierre et Marie Curie (Paris VI) et de l'université Denis Diderot (Paris VII).* 2005. [en ligne] <<http://www.credoc.fr/publications/etudes.php>> Consulté le 25 février 2008.

DION, Marie-Pierre. « Le patrimoine des bibliothèques et ses publics ». Sous la dir. de Jean-Paul Oddos, *Le patrimoine : histoire, pratiques et perspectives*, Paris : Cercle de la Librairie, 1997, 442 p., p. 292-320

DUFAY, France. *Les conséquences de la révolution numérique sur l'évolution des pratiques des usagers des fonds patrimoniaux ;* année 2006-2007, mémoire de DUT bibliothèque-médiathèque I.U.T. Michel de Montaigne – Bordeaux 3, Département Information – communication, Filière Bibliothèque-Médiathèque, 2006-2007, 68 p.

FLEURY, Laurent. *Sociologie de la culture et des pratiques culturelles.* Sous la direction de François de Singly, Paris : A. Colin, DL 2006, 127 p. (128. Sociologie).

France. Ministère de la culture et de la communication. Département des études et de la prospective. *Les publics des archives départementales et communales : profil et pratiques ;* [réd.] sous la dir. de Lucien Mironer. - Paris : Ministère de la culture et de la communication, Département des études et de la prospective, 2003 (04-Turriers : Impr. Transfaire). - 239 p. : graph. (*Les travaux du DEP*). [en ligne] <<http://www.culture.gouv.fr/culture/editions/r-devc/dc137.pdf>> Consulté le 25 février 2008.

HORELLOU-LAFARGE, Chantal ; SEGRÉ, Monique. *Sociologie de la lecture.* Paris : La Découverte, 2003, 123 p. (Repères).

Ipsos. *Enquête sur les pratiques de lecture des étudiants de Paris IV.* 2005. Compte rendu par **SINGLY, François de.** « Les étudiants lisent encore ! », *Sciences humaines*, n° 161, juin 2005, p. 28-33.

LAHIRE, Bernard. *La culture des individus, dissonances culturelles et distinction de soi.* Paris : Éd. la Découverte, 2004, 777 p.

LEMAREC, Joëlle. « Public savant, public profane ». Sous la dir. de Viviane Cabannes et Martine Poulain. *L'action culturelle en bibliothèque*; avec la collab. de Marie-Pierre Dion, Nadine Etcheto-Tharel, Philippe Guillaume...[et al.] ; préf. de Jacques Perret, Paris : Cercle de la Librairie, 1998, 214 p.

POISSENOT, Claude, « La fin des .Héritiers. : lecture et compétence documentaire des étudiants aujourd'hui », mars 2004. [en ligne] <http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00000927.html> Consulté le 25 février 2008.

POISSENOT, Claude ; RANJARD Sophie. *Usages des bibliothèques approche sociologique et méthodologie d'enquête.* Préf. de Martine Poulain, Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB, 2005, 350 p. (Les Cahiers de l'ENSSIB).

RENOULT, Daniel. « Enquêtes de publics dans les bibliothèques universitaires : Où en sommes-nous ? », *BBF*, 2006, n° 2, p. 5-9. [en ligne] <<http://bbf.enssib.fr>> Consulté le 25 février 2008.

SCP Communication. *Enquête sur les étudiants de l'académie de Paris en lettres et sciences humaines.* 2003. Compte rendu par **RENOULT, Daniel.** « [Les étudiants parisiens et les bibliothèques universitaires : le cas des lettres et sciences humaines](#) », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2004, n° 5, p. 80-86.

VÉRON, Eliséo. *Espaces du livre : perception et usages de la classification et du classement en bibliothèque.* Paris : Bibliothèque publique d'information, Centre Georges Pompidou, (1990 05-Gap : Impr. Louis-Jean), 99 p.